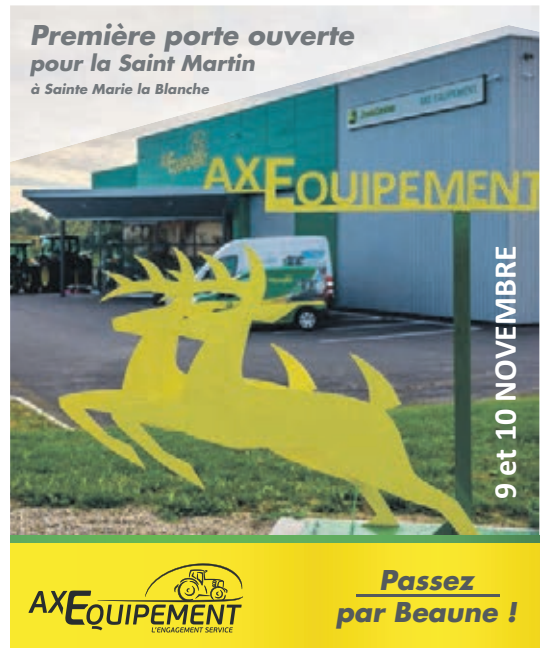
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1346 - VENDREDI 30 OCTOBRE 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Les produits carnés mis en accusation par l'OMS

Haro sur la viande !



Bis repetita... l'internationale des anti-viande a saisi l'actualité d'un rapport publié par l'OMS pour clouer au pilori les producteurs de viande et les consommateurs-carnivores. Entre info et intox, il s'agit de ne pas se tromper de procès.

Page 3

Côte d'Or

› Ferme Côte d'Or

Authentique et encore plus ludique



Nièvre

› Métiers et formations agricoles

Du public et des paroles échangées



Yonne

› Cialyn

Une journée technique Jeunes Bovins







Sommaire

Côte d'Or

04 • Ferme Côte d'Or: Authentique et encore plus ludique
05 • Distribution: «Un essai à transformer»
06 • Concours de poulains à Saulieu: Un événement qui s'inscrit dans le temps
07 • Cultures d'automne: Il va falloir courber le dos

Nièvre

08 • Concours général agricole de Nevers: Du public et des paroles échangées
09 • En parallèle au Concours de Nevers: Forum des métiers et des formations agricoles, première édition !
10 • Prix des grandes cultures: Didier Guyon : «Il ne faudrait pas que ça dure !»
11 • Céréales: Une boulangerie au champ

Yonne

12 • Foire Saint-Martin: Venez parler de votre passion
13 • Cialyn: Une journée technique Jeunes Bovins
14 • Portrait: Une reconversion atypique
15 • Lycée La Brosse: Changement à la tête de l'exploitation agricole

Bourgogne et ailleurs

16 • Forum national «Emploi, travail en Cuma» à Beaune: Les Cuma partenaires actifs de l'emploi

Infos Services

17 • Firmes & Machinisme
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-26 • Annonces légales
27 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Transmission d'exploitation

Préparer les futurs retraités autant que les jeunes installés

Pour réussir une bonne installation, il faut une bonne transmission, tel est le credo des Chambres d'agriculture, convaincues que les «anciens» ont un rôle majeur à jouer dans l'installation des jeunes agriculteurs. En 2016, elles les inviteront plus que jamais à anticiper leur départ.

Après avoir misé sur l'accompagnement des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer, les chambres d'agriculture, *«soucieuses d'encourager le renouvellement des générations»*, doublent leurs chances de réussite en s'adressant désormais aux futurs retraités. *«En 2016, la transmission sera un sujet phare pour l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture»*, déclarait le 15 octobre Raymond Vial, en charge des dossiers installation-transmission à l'APCA, lors d'une visite sur une exploitation en Saône-et-Loire. Deux générations, Jacques, 62 ans, et Sébastien, 39 ans, étaient réunies sur leur ferme, ancienne pour l'un, nouvelle pour l'autre. L'occasion pour eux de témoigner de leur expérience, en présence de Gaël Pellenz, le conseiller transmission à la chambre d'agriculture qui les a accompagnés dans toutes les démarches de la transmission. La reprise d'exploitation s'est très bien passée, confient les deux hommes, et pourtant, les démarches ont mis quatre ans à aboutir. Preuve qu'une transmission, ça s'anticipe, rappelle Raymond Vial.

Chacun doit y trouver son compte

«La transmission est un acte de compromis», explique Gaël Pellenz. L'agriculteur qui cède son exploitation doit *«adouber»* son repreneur. Dans ce cadre, les stages de parrainage (un an maximum) permettent au jeune de finir de se former, et au futur retraité de s'assurer que le candidat à la reprise gérera son entreprise comme il le souhaite. Pour autant, l'agriculteur doit parfois faire le deuil de l'image qu'il s'était fait de la reprise, car les jeunes peuvent vouloir faire évoluer les pratiques de l'exploitation (passer en agriculture biologique, diversifier les activités...). Mais même si en matière de reprise, la demande est plus forte que l'offre, les futurs retraités doivent savoir *«vendre»* leur exploitation. *«Certains agriculteurs sur le départ ont tendance à cesser tout investissement quelques années avant leur retraite, c'est une erreur»*, constate Gaël Pellenz. Il insiste : *«Une exploitation rentable sera plus attractive pour un repreneur potentiel qu'une exploitation en difficulté. J'enfonce des portes ouvertes, mais c'est toujours utile de le répéter»*.

B.B.

PRI info

Côte d'Or Le diagnostic transmission : un outil pour clarifier votre transmission

Vous n'avez pas de repreneur ou d'associé pour vous remplacer. Vous vous posez des questions sur la faisabilité de votre projet. Le conseiller transmission de la Chambre d'Agriculture peut vous accompagner dans cette réflexion en vous proposant un diagnostic transmission. Vous pouvez bénéficier d'une aide jusqu'à 80% (fonds Ficia) du montant de la prestation ; alors n'hésitez pas. Contact : Alexis Parent au 03 80 68 66 54.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

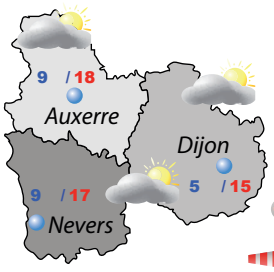
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 30 octobre au 8 novembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 30 Octobre

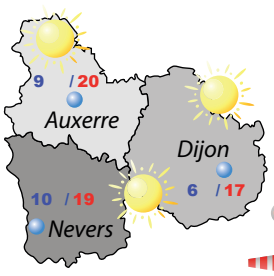


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Bienvenue
Soleil : 07:27 - 17:34
Lune : 20:15 - 10:38

Samedi 31 Octobre

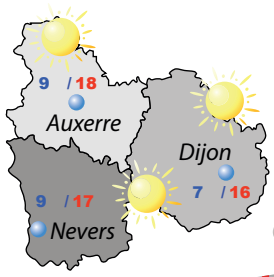


Ensoleillé
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Quentin
Soleil : 07:29 - 17:32
Lune : 21:10 - 11:37

Dimanche 1er Novembre



Agréable
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud 20 km/h

Toussaint
Soleil : 07:30 - 17:31
Lune : 22:09 - 12:28

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Novembre :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Est-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 8 à 12 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Novembre :

Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel.

Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

clin d'œil



Les produits carnés mis en accusation par l'OMS

Haro sur la viande

Bis repetita... l'internationale des anti-viande a saisi l'actualité d'un rapport publié par l'OMS pour clouer au pilori les producteurs de viande et les consommateurs-carnivores. Entre info et intox, il s'agit de ne pas se tromper de procès.


CPhoto. Réussir

Tandis que le ministre de l'Agriculture manifestait mercredi dernier sur RTL une fois de plus sa volonté de sortir de la crise de l'élevage par le haut, il a du aussi clamer haut et fort *«je mange de la viande»*. Les carnivores, attaqués de toute part vont-ils devoir raser les murs et faire amende honorable ? On pourrait le croire au vu des réactions, après la publication du dernier rapport de l'OMS. Un rapport qui ne contient rien de nouveau, comme le constate Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, qui a du écumer les plateaux TV et radio pendant plusieurs jours, pour défendre la production française de viande, après la levée de boucliers des organisations anti-viande qui ont trouvé là matière à alimenter leur moulin. *«Ce rapport n'est que le condensé d'études existantes bien connues, il n'apporte aucun élément nouveau, cependant, la seule caution de l'OMS suffit à encourager toutes les organisations anti-viande, les végétariens, les végétaliens et les adeptes de la décroissance qui s'engouffrent en masse dans la brèche»*.

Le bon sens mis à mal

Face à cette nouvelle campagne de dénigrement et de désinformation, on peut opposer les chiffres de la consommation française de viandes. Les Français restent mesurés dans leur consommation (350 gr/semaine/personne) et sélectifs dans leurs choix. Comme l'a rappelé Stéphane Le Foll, toujours au micro de RTL, *«la viande française bénéficie désormais d'un logo «Viande de France» qui en assure la traçabilité et en garantie la qualité sanitaire»*. Après, tout est question de mesure et d'équilibre alimentaire. Le bon sens doit tempérer un débat pollué par des communications partisanes et biaisées.

La consommation totale de produits animaux a baissé de façon tendancielle depuis plusieurs années, c'est un fait qui s'explique par des causes multifactorielles. Si une consommation excessive de viande peut augmenter le risque de cancer colorectal, les cancers et les maladies qui leur sont associées ont généralement aussi des causes multifactorielles qui renvoient à nos pratiques, nos modes de consommations, nos modes de vie, nos addictions aussi. Les raccourcis hâtifs impressionnent l'opinion publique mais ils reflètent rarement une réalité ô combien plus complexe.

Rester calme !

Face à *«une communication déraisonnable»*, Jean-Pierre Fleury en appelle à la raison, et invite, *«à ne pas tout mélanger»*. Le plus grave, *«c'est que cela touche directement au moral les éleveurs qui font en toute honnêteté un métier de passion»*. Pour mieux contrer des attaques qui surfent sur la vague des peurs irraisonnées, il s'agit *«de rester calme et de ne pas laisser la tribune aux porte-drapeaux des anti-viande. Les éleveurs ne doivent surtout pas se laisser culpabiliser, alors que notre mode d'élevage français est l'un des plus vertueux»* conclut le président de la FNB. **AMK**

Interview Marc Pagès, directeur général d'Interbev

«Déçus par ces annonces sur la cancérogénicité des viandes rouges»

■ La revue scientifique Lancet Oncology vient de publier une «nouvelle»; étude sur la consommation de viande rouge. Quelle réaction de votre part ?

■ Suite à la publication de la monographie internationale *«Viande rouge et Produits Carnés Transformés»* le lundi 26 octobre, l'Interprofession élevage et viande (Interbev) tient à clarifier ces conclusions qui évaluent la cancérogénicité de la consommation de viande rouge et de produits carnés transformés. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'une nouvelle étude scientifique mais d'un jugement d'experts ayant fait un état de l'art d'études existantes. De plus, aucune étude scientifique à ce jour n'a permis d'affirmer qu'un aliment pouvait être à lui seul la cause d'un cancer, une maladie complexe et multifactorielle.

■ Vous souhaitez une lecture des résultats «;remise en perspectives». Quelles sont-elles ?

■ Le Centre de recherche international sur le cancer (CIRC) précise bien que leurs propres classifications (NDLR : Le CIRC analyse différentes études pour en tirer différentes catégories de classement) indiquent une cause éventuelle de cancer pas un niveau de risque réel. Ce dernier devrait prendre en compte le niveau d'exposition tel que les quantités consommées, la régularité, le mode de vie... Les niveaux réels de consommation de viande rouge et l'équilibre global alimentaire sont propres à chaque pays. Ils diffèrent donc de pays à pays. Que dit le Fonds mondial de recherche sur le cancer (WCRF) sur la viande rouge ? Il préconise une consommation de viande rouge cuite inférieure à 500 grammes par semaine et par habitant, soit environ 70 grammes par jour. Or, la consommation française moyenne de viande de boucherie (boeuf, veau, agneau, viande chevaline, porc hors charcuterie) est seulement de 52,5 grammes par jour et par personne, selon l'étude du Crédoc sur les Comportements et consommations alimentaires en France de 2013.

■ Et les éleveurs dans tout ça ?

■ Nous ne pouvons qu'être déçus par une telle annonce qui met une fois de plus à mal les éleveurs déjà en grande détresse économique et sociale.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

Interview du Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste à l'hôpital Necker

«Il faut manger équilibré et varié»

Ce ne sont pas la viande rouge et un peu de charcuterie qui sont cancérogènes, c'est l'excès de leur consommation et une alimentation déséquilibrée qui peuvent avoir des conséquences néfastes.

■ Quel jugement portez-vous sur le nouveau rapport du Centre international de la recherche sur le cancer associant les viandes et les charcuteries au cancer colorectal ?

■ Le message n'est pas nouveau. C'est l'excès de consommation de viande et de charcuterie qui est délétère pour la santé. En aucune manière, la consommation de viande en quantité modérée et raisonnable accroit le risque de cancer. Cette communication est une invitation de plus à inciter les consommateurs à manger équilibré. L'Organisation mondiale de la santé n'a jamais dit qu'il ne fallait plus manger ni viande ni charcuterie.

■ En quoi la viande est utile dans notre équilibre alimentaire ?

■ La viande apporte des protéines d'excellente qualité (riches en acides aminés que nous ne savons pas synthétiser), des vitamines du groupe B, notamment la vitamine B12, ainsi que du fer facilement assimilable. Arrêter de consommer de la viande rouge risque d'augmenter les carences alimentaires notamment en fer. La question se pose notamment, chez les femmes dont une sur deux manque de fer pour insuffisance de consommation de viande rouge.

■ Consommation raisonnable, qu'est-ce que cela veut dire ? ■ Consommation raisonnable, cela veut dire d'abord, laisser la place à d'autres aliments pour avoir une alimentation équilibrée et variée. Pour les 14 repas de la semaine par exemple, je conseillerai de consommer de la viande rouge 3 à 4 fois à raison de 100 g environ à chaque prise. L'idéal est de ne pas dépasser 500 g par semaine. Aux autres repas, on peut consommer alors de la viande blanche, des volailles, du poisson, des œufs.

■ Peut-on se passer de la viande, comme le préconisent les végétariens et à plus forte raison le végétaliens ?

■ Je note d'abord que les végétariens dont on parle beaucoup ne représentent que 3 à 4 % de la population et que plus de 90 % des consommateurs ont une alimentation omnivore. L'homme est fait pour manger de tout. A la rigueur, les végétariens peuvent compenser l'absence de viande par les œufs et les laitages. Quant aux végétaliens, ils s'exposent à de graves carences en fer et en vitamines qu'ils doivent corriger par des compléments alimentaires.

■ Le mode de cuisson de la viande peut-il avoir des effets nocifs sur la santé ?

■ La viande peut être cuite à la poêle, au four, au grill, au barbecue. Finalement, cela a peu d'importance à l'exception du barbecue pour lequel il faut respecter quelques consignes et éviter ainsi que la viande soit carbonisée. Elle est alors potentiellement cancérigène. Concrètement, il faut éviter d'exposer les morceaux de viande aux flammes et les faire cuire sur les braises à feu descendant.

■ Les charcuteries sont-elles plus à déconseiller ?

■ D'une façon générale, elles sont grasses (entre 30 et 40% de lipides). Mais il y a charcuterie et charcuterie. Elles ne sont pas toutes identiques : le jambon blanc, le bacon sont des produits maigres (moins de 10% de lipides). Quant aux viandes fumées, il faut aussi en faire une consommation raisonnable. Ici aussi, c'est la consommation excessive qui est délétère. Une part de charcuterie (environ 30 g) deux à trois fois par semaine me paraît raisonnable.

Ferme Côte d'Or

Authentique et encore plus ludique

Le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture organisent leur grand évènement promotionnel des productions côte d'oriennes du 5 au 8 novembre.



Des animaux de toutes les espèces seront encore en exposition, même si la viticulture sera l'invitée d'honneur de cette édition.

On ne change pas une méthode qui gagne. Enfin si, parfois. *«C'est le cas cette année, car nous avons décidé de relooker la Ferme avec l'appui d'un professionnel. Un nouveau design, davantage de couleurs et d'animations attendent le public... Ce sera à coup sûr une très belle édition»* assure Marc Frot, le président de la commission en charge de l'agriculture au Conseil départemental de Côte d'Or. Les nouveautés ne s'arrêteront pas en si bon chemin : *«nous allons faire le forcing sur la viticulture ! Nous changeons de thème tous les ans et allons insister sur cette production qui fait partie intégrante de l'agriculture cote d'orienne. Nous allons surfer, il est vrai, sur le récent classement des climats de Bourgogne au patrimoine de l'Unesco»* poursuit Marc Frot.

La reconnaissance de différents cépages, une démonstration de taille de vignes, un atelier expliquant la fermentation du vin, une cave aux arômes, des démonstrations de désherbage par des chevaux de trait et une fabrication de tonneaux font partie des animations viticoles de cette édition.

Élevage et cultures répondent présent

Ce focus viticole n'impactera en rien la présence des autres productions phares du département. *«Bien au contraire, l'élevage et les grandes cultures seront encore une fois très bien représentés»* rassure Marc Frot.

Comme d'accoutumée, l'évènement fera la part belle aux ovins, bovins, équins, poules et poussins, canards et lapins. Un moulin à farine fera découvrir l'univers du meunier. Un espace végétal s'intéressera aux graines cultivées en Côte d'Or. Les agriculteurs feront partager leur terroir et leur savoir-faire sur le stand des produits fermiers. L'École en herbe offrira des ateliers pédagogiques et ludiques aux enfants. Ces derniers découvriront l'agriculture locale avec des jeux de mots, des sacs à toucher, des collages de graines, des fabrications de farine et ou autres perles de laine. Un spectacle équestre attira sans aucun doute l'attention du public, tout comme la démonstration d'un chien de troupeau conduisant des canards. La tonte de moutons est également au programme.

Rendez-vous incontournable

Dans ce contexte particulièrement difficile pour l'agriculture, le Conseil départemental ne souhaite aucunement relâcher la communication. *«Elle est tout simplement essentielle. Ce n'est pas parce qu'il y a des difficultés qu'il faut se terrer. Il est important d'être présent et mettre en valeur nos métiers agricoles et montrer qu'ils sont loin d'être morts !»* insiste fièrement Marc Frot. Ce dernier défend d'autant plus la Ferme Côte d'Or qu'il la considère désormais comme un *«rendez-vous incontournable»* : *«le bilan de toutes nos éditions est très positif : nous recevons beaucoup de monde chaque année et je me réjouis de voir que les OPA du département se réunissent autour de ce très bel événement faisant la promotion de l'agriculture»*.

AURÉLIEN GENEST

Parmi les élevages présents

Bovins allaitants : Éric Bize (Gaec de Pergeot, Châtellenot), Jean-Charles Renon (EARL Renon, Lacour d'Arcenay), Henri Goullardon (Prâlon), Guillaume Durand de Gevigney (Montagny-lès-Beaune), Vivien Lévêque (Magny-lès-Aubigny), EARL Javelle (Puits). Équins : Abel Bizouard (Sussey). Porcins : Emmanuel Thiery (Agencourt). Ovins : EARL Ferme du Magny (Belleneuve), EARL Parent (Frolois), EARL Joubert (Chemin d'Aisey), EARL l'Abrepin (Francheville).

Paroles d'exposants



Vivien Lévêque, de Magny-lès-Aubigny, sera présent pour la seconde fois à la Ferme Côte d'Or et aura à cœur de présenter la race Parthenaise qu'il élève depuis depuis 2010 : *«Nous ne sommes que trois éleveurs inscrits sur le département et nous assurons un roulement chaque année. Ma première participation en 2012 fut une bonne expérience, notre présence à la Ferme Côte d'Or permet de montrer la diversité des bovins élevés sur notre territoire. Le grand public ne connaissant pas du tout cet animal, les questions vont bon train avec des interrogations sur ses origines et mes motivations à m'être procuré ce type de bovins. Plus précoce que la moyenne, avec un meilleur rendement en viande, la Parthenaise me permet de vendre des animaux à l'âge d'un an, tôt dans l'année, ce qui m'évite d'être tributaire du marché du broutard en Italie»*.



Abel Bizouard, de Sussey, amènera un cheval de trait Auxois : *«C'est devenu une tradition de venir ici avec nos chevaux. Notre race Auxoise fait partie intégrante de la Côte d'Or et nous devons être présents au même titre que les autres productions. Le cheval que je présenterai aura une double action puisque la viticulture est à l'honneur cette année à la Ferme Côte d'Or et j'asurerai plusieurs démonstrations de travaux dans les vignes, avec du matériel spécifique. Les visiteurs sont à chaque fois intéressés par nos chevaux, ils nous posent beaucoup de questions sur leur conduite. Ils sont souvent impressionnés par leur taille, leur volume et pensent parfois, à tort, que que ces animaux sont dangereux avec la puissance qu'ils dégagent. Il n'en est rien, le Trait Auxois est hyper doux et calme. Pendant l'inauguration de la Ferme, nous proposerons une dégustation de viande chevaline grillée. Les visiteurs sont toujours agréablement surpris par le goût de ce produit, je trouve que leur curiosité s'est développée depuis les scandales de la viande de 2013»*.



Emmanuel Thiery, producteur porcin à Agencourt, se déplacera avec trois de ses porcelets : *«Exposer ces animaux au grand public ne peut être que bénéfique pour notre production. Les élevages hors-sol n'ont rien à cacher et c'est avec un grand plaisir plaisir que j'échangerai avec les visiteurs. L'élevage porcin doit dédiaboliser son image. Les conditions d'élevage n'ont rien à voir avec ce qu'il se pratiquait à l'époque, il y a 50 ou 100 ans ! Le système de la soue à cochons, là où l'on donnait tout et n'importe quoi à cet animal placé dans le noir et dans des conditions peu enviables, est totalement révolu. Les porcins reçoivent des aliments de qualité avec de l'eau propre et dans un environnement chauffé et propice au bien-être. Je n'exclus pas l'idée de rencontrer des personnes du milieu agricole pour échanger sur la conjoncture. Ce sera ma première participation à la Ferme Côte d'Or mais pas à la foire gastronomique où j'étais déjà intervenu dans le cadre des signes de qualité avec la DGAL. Cette année là, nous présentions le produit fini, en l'occurrence un jambon persillé de Bourgogne»*.

Mercredi **4 novembre** à **Pouilly**



Journée spéciale
DESINFECTION
des
BÂTIMENTS
en partenariat avec
Qalian

• Présentation des produits et méthodes d'application

Pour l'achat de 5 l. de PROPHYL75® **1 litre OFFERT**

L'Eleveur Bourguignon
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois **03 80 90 66 60**

Distribution

«Un essai à transformer»

Une agricultrice de Varois-et-Chaignot se dit ravie de participer au nouveau concept de Frais d'Ici, soutenu notamment par Dijon Céréales.

Frais d'Ici ouvrait ses portes il y a deux semaines à Chenôve (voir notre dernière édition). Cette enseigne portée par Dijon Céréales et Bourgogne du Sud fédère 150 producteurs locaux, amenés à approvisionner régulièrement le magasin de l'agglomération dijonnaise. Armelle Dubois, agricultrice à Varois-et-Chaignot, a tout de suite vu d'un très bon œil l'opportunité qui lui était proposée : *«On m'a contactée au printemps pour me présenter le projet et j'ai tout de suite adhéré à la démarche. La Bourgogne possède un important savoir-faire et un terroir qui doivent être valorisés. Cette initiative portée par les coopératives est exemplaire. Ce concept va, je pense et je l'espère, s'inscrire dans le temps, nous avons tout intérêt à travailler à l'échelle locale et en partenariat»*. Armelle Dubois, spécialisée en productions végétales au nord de Dijon, s'est engagée à livrer des asperges vertes au printemps et des pommes de terre presque toute l'année grâce à sa chambre froide. *«En pratique, on m'appelle deux ou trois jours à l'avance, je prépare et livre directement la commande à Chenôve»* explique la Côte d'orienne, ayant déjà eu écho d'une très bonne tenue des ventes.



Gages de proximité, les photographies des producteurs sont exposées dans le magasin.

Le juste prix

Adhérente à Dijon Céréales depuis son installation, Armelle Dubois n'a en revanche aucune idée des tonnages qu'elle écoulera chaque année : *«ce sera en fonction des besoins et je n'ai aucune idée pour le moment des quantités qui seront demandées. L'activité débute tout juste et il est bien trop tôt pour se prononcer»*. Sur le plan économique, Armelle Dubois continuera de fixer elle-même le prix de ses produits, *«le plus juste»* selon elle et *«en cohérence»* avec le marché et ses coûts de production : *«cet aspect est fondamental. Il est bon de rappeler que chaque producteur a ses propres coûts de production qui diffèrent selon l'histoire de l'exploitation et son environnement. Nous n'avons pas tous les mêmes investissements et les mêmes conditions pédoclimatiques. Dans mon cas, mes coûts de productions intègrent notamment la construction de mon nouveau hangar»*. Travaillant déjà en local, l'agricultrice de Varois-et-Chaignot porte beaucoup d'espoirs en ce nouveau concept de distribution : *«Frais d'Ici devra se détacher de la notion de mode et entretenir une relation de confiance durable avec ses clients. Les attentes des consommateurs évoluent vite et il faut savoir y répondre. A Frais d'Ici de capter ces nouvelles attentes. C'est un essai à transformer !»*

Aurélien Genest

Agenda

Assemblées cantonales du GDS

Les assemblées générales du Groupement sanitaire de Côte d'Or débutent le 3 novembre. L'ordre du jour sera le même à chaque rendez-vous avec les activités et le bilan financier de la dernière campagne (présentés par le président cantonal), le bilan sanitaire 2014-2015 et détail des mesures concernant la prophylaxie 2015-2016 en Côte d'Or, en particulier tuberculose bovine et FCO, (présenté par les services vétérinaires), cotisations et tarifs de prophylaxie, fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnementale (FMSE), IBR : nouvelles mesures réglementées, bilan départemental et cantonal, plans de maîtrise sanitaire : BVD, paratuberculose, caisse coup dur, déchets vétérinaires, maladies émergentes (besnoitiose, BHV4), questions diverses. Les rendez-vous : Aignay-le-Duc (mardi 3 novembre à 20 heures à la salle des fêtes), Recey-sur-Ource (mercredi 4 novembre à 14 heures à la salle du foyer rural), Saint-Seine-l'Abbaye (jeudi 5 novembre à 9h30 à la marie), Venarey-Les Laumes (jeudi 5 novembre à 15 heures à la salle Tonnellerie), Bligny-sur-Ouche (mardi 10 novembre à 14h30 à la salle de réunion de la communauté de communes), Arnay-le-Duc (jeudi 12 novembre à 14h30 à la salle des fêtes), Vitteaux (lundi 16 novembre à 13h30 à la salle polyvalente), Seurre/Saint-Jean-de-Losne (mardi 17 novembre à 9h30 à la salle de la coopérative), Sombernon (vendredi 20 novembre à 9h30 au restaurant le Spuller), Pouilly-en-Auxois (vendredi 20 novembre à 14h30 à la salle polyvalente), Montbard (mardi 24 novembre à 14h30 à la salle de la mairie), Précy-sous-Thil (mercredi 25 novembre à 9h30 à la salle de la mairie), Semur-en-Auxois (mercredi 25 novembre à 14h30 à la maison des associations).



► Agenda

06/11 «C'est beau la politique vous savez ! »

Un film de Jean Jacques Rault, avec Edgar Pisani, sera diffusé le vendredi 6 novembre, de 16h à 18h au Conseil régional de Bourgogne, 17, Bd de la Trémouille à Dijon. La projection sera suivie d'un débat avec Bruno Guichard, auteur de «Courage». Evénement sous le patronage de François Patriat, président du Conseil régional. Réservation obligatoire par mail : bruno.guichard.courage@orange.fr – 06 80 33 22 49

18-19/11 Concours de Semur

Le concours charolais de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 18 et le jeudi 19 novembre sous le hall de l'agriculture. Les repas sur les deux jours seront assurés par le restaurant Chez Camille d'Arnay-le-Duc avec entrecôte charolaise. Entrée gratuite, 250 reproducteurs inscrits au HBC seront présents issus des élevages de la région Bourgogne. Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 03 80 97 23 28 (heures repas).

19/11 Conversion à l'agriculture biologique

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation... Le Sedarb vous invite à participer à la formation "Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique" jeudi 19 novembre de 9h à 17h30 à la Maison de l'agriculture de Bretenière. Inscriptions, programme détaillé et renseignements: Aurélie Billon (03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org).

Concours de poulains à Saulieu

Un événement qui s'inscrit dans le temps

L'Union nationale du cheval Trait auxois organisait samedi dernier son deuxième concours-foire à l'espace Jean-Bertin de Saulieu.



Clément et Charline Dupaquier, du Gaec des Granges de Vesvres près de Vitteaux, prenaient part à leur toute première édition.

Après une première édition particulièrement réussie l'an passé, le concours-foire de poulains de Saulieu a encore fait mieux le week-end dernier. L'affluence était intéressante avec quatre éleveurs et douze poulains supplémentaires. *«Nous passons de 52 à 64 poulains pour un total de 77 chevaux et 26 exposants venus de partout en Bourgogne et même du Massif-Central. Les éleveurs semblent adhérer à ce projet, nous transformons l'essai de l'an passé»* relevait Jean-Paul Bureau, le président de l'Union nationale du cheval Trait auxois qui organisait l'évènement. Les bonnes impressions laissées en 2014 ont motivé les éleveurs à revenir. La date avancée d'une semaine pour éviter le doublon avec le concours charolais de l'Auxois-Sud du 31 octobre a également contribué à cette belle participation.

Le palmarès

Pouliches nées en 2015. Première section. 1ère : Flamme d'Huilly (Florian Bizouard, Huilly) ; 2ème : Fière de Marcilly (Gaec de Marcilly, 89), 3ème : Filante du Buron Luco (Christophe Monier, Perpezat, 63). Deuxième section. 1ère : Fleur de Mai (Gérard Kotylak, Vitteaux), 2ème : Floriane du Buron Luco (Thierry Monier), 3ème : Fripouille des 5 Freux (Jumenterie de Saffres). Troisième section. 1ère : Flicka d'Huilly (Florian Bizouard), 2ème: Fantaisie de Meursanges (SCEA Bailly-Fauvernier, Meursanges), 3ème : Futée de la Cote (Jean-Christophe Rerolle, Saint-Symphorien de Marmagne, 71). Quatrième section. 1ère : Féline des Cueillis (Romaric Guyollot, Saints-en-Puisaye, 89), 2ème : Farandolle de Meursanges (SCEA Bailly-Fauvernier), 3ème : Félie de Posanges (Déborah Dupaquier, Posanges)

Pouliches nées en 2014. Première section. 1ère : Étoile de la Cote (Charlotte Rerolle, Saint-Symphorien de Marmagne), 2ème: Enthea de Baude (Françoise Masson, Vitteaux), 3ème : Étoile de Jonchery (Yves Berthiot, Jonchery). Deuxième section. 1ère: Étoile des Granges (Clément Dupaquier, Vesvres), 2ème : Étoile de Posanges (Arnaud Dupaquier, Posanges), 3ème : Exquise du Buron Luco (Thierry Monier).

Poulains nés en 2015. Première section. 1er : Fidel des Rechaux (Philippe Piaget, Savigny/Clairis, 89), 2ème : Falco d'Huilly (Florian Bizouard), 3ème : Freeman de Baude (Françoise Masson)

Poulains nés en 2014. Première section. 1er : Eiffel de Posanges (Déborah Dupaquier), 2ème : Éros de Gallerand (Quentin Bonabe, La Chapelle sous Uchon, 71), 3ème : Éclair de Marcilly (Gaec de Marcilly).

Prix de championnat femelles. Jeune : Flicka d'Huilly (Florian Bizouard). Adulte : Étoile de la Cote (Charlotte Rerolle).

Prix de championnat mâles. Jeune : Fidel des Rechaux (Philippe Piaget). Adulte : Eiffel de Posanges (Déborah Dupaquier).

AURÉLIEN GENEST

Rencontres

«Goûter cette viande, c'est l'adopter»

Christophe Creniaut, le seul boucher chevalin du département, était présent à ce concours de poulains. Cet homme de 45 ans habitant Pouilly-sur-Saône a fait déguster ses produits à base de viande de cheval aux visiteurs s'étant déplacés à l'Espace Jean-Bertin. *«Je suis installé sous les halles de Dijon depuis 2004. J'avais gravi les échelon chez différents patrons et je souhaitais travailler pour moi. Une boucherie chevaline cherchait preneur et j'ai saisi cette opportunité»* indique Christophe Creniaut, présent à Dijon les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 5 heures à 13h30. Manger de la viande de cheval n'est pas *«nouveau»* comme le rappelle ce professionnel : *«la boucherie que j'ai reprise existait depuis 1938 ! Il y a même eu jusqu'à 13 boucheries de ce type à Dijon mais elles ont fermé les unes après les autres, faute de ne pas trouver de repreneur»*. Le Côte d'orien pointe du doigt la communication défaillante de cette viande : *«les centres équestres nous font pas mal de tort en n'allant pas jusqu'au bout de la communication. La filière viande est souvent oubliée. Ils pensent que parler de viande leur enlèverait de la clientèle. Les nutritionnistes oublient eux aussi d'en parler. La viande chevaline est pourtant moins grasse que la volaille qui, elle, est tout le temps mise sous le feu des projecteurs. La viande chevaline a de nombreuses vertus. Riche en vitamines B12, elle convient tout à fait aux personnes réalisant d'importants efforts physiques. Elle est la bienvenue quand quelqu'un a un coup de moins bien. Après guerre, les gens en mangeaient beaucoup pour aller mieux. Elle est préconisée contre l'anémie et heureusement, plusieurs médecins font sa promotion. Son goût, on n'en parle même pas. Les visiteurs sont toujours agréablement surpris que je leur fait gouter. Goûter cette viande, c'est l'adopter !»* Christophe Creniaut travaille avec plusieurs éleveurs du département. Contact : 06 79 93 01 84.



Cette deuxième édition a rencontré un vif succès avec la présence de 77 chevaux dont 12 poulains de plus qu'en 2014.

Très doux au toucher



Lors du concours modèles et allures.

Un autre stand s'intéressait aux produits cosmétiques à base de lait de jument. Originaire du Doubs, Catherine Grammont présentait sa collection de crèmes et de savons aux nombreuses propriétés : *«Ces produits sont très doux et hydratants, conseillés notamment pour les personnes connaissant des problèmes de peau. Le savon au lait de jument n'est pas récent, Cléopâtre se baignait déjà dans des bains au lait d'ânesse !»* Parmi les neuf parfums de la collection, celui à la propolis rencontrait de très loin le plus vif succès : *«la propolis est recueillie par les abeilles à partir de certains végétaux. Cette résine végétale est utilisée comme anti-infectieux pour assainir les ruches. C'est le produit naturel dans lequel nous trouvons le plus d'antibiotiques dans la nature. Nous avons de très bons résultats avec le lait de jument pour la lutte contre le psoriasis et l'eczéma»*.

BIGMAT STOKER
Votre conseil de confiance proche du monde agricole
BigMat LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON STOKER
Entreprise familiale de négoce en matériaux depuis 1930, nous sommes présents pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner dans tous vos projets de construction agricole.
MACONNERIE • BARDAGE • COUVERTURE • OUTILLAGE ...
+ LIVRAISON FUEL / GNR
5 AGENCES EN CÔTE D'OR
Pouilly-en-Auxois 03 80 90 87 55
Fleurey-sur-Ouche 03 80 48 40 91
Saulieu 03 80 64 16 85
Bligny-sur-Ouche 03 80 20 13 53
Venarey-les-Laumes 03 80 96 04 38
www.bigmat-stoker.com
facebook.com/bigmatstoker

Cultures d'automne

Il va falloir courber le dos

Les récoltes de tournesol, soja et maïs grain sont très mauvaises sur l'ensemble du département.


Les rendements du tournesol, comme ceux du soja, sont deux fois moindres que lors d'une année normale.

Treize et demi : s'il s'agissait de la teneur en protéines du blé, tout le monde aurait sans doute signé. Là, il est question du rendement moyen à l'hectare de quatorze parcelles de tournesol, propriétés de huit exploitants qui ont fait remonter leurs résultats à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or pour sa traditionnelle enquête annuelle. *«Quand on regarde les rendements des dernières campagnes, la baisse est de l'ordre de 50%. Cela va sans dire, c'est très mauvais. Cela correspond à peu de choses près à ce que l'on entend dire sur le terrain. Nous sommes donc proches de la réalité»* commente le chef du service *«Grandes cultures»* Damien Ronget. De grandes disparités sont à distinguer selon la profondeur des sols : sur terres superficielles, le rendement n'est que de 6,3 q/ha, quand celui-ci atteint 23 q/ha en sols profonds. *«Plus la réserve utile a été importante et mieux la culture s'en est sortie. Les terres superficielles ont une capacité de stockage en eau bien plus faible que les autres : leurs cultures ont davantage souffert de la sécheresse et avec guère plus de 6q/ha à certains endroits, on voit bien que ça ne pardonne pas»* poursuit Damien Ronget.

Soja, la même «cata»

L'analyse semble la même pour le soja. Douze parcelles remontées dans le répertoire de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or font part d'un rendement moyen de 18,2 q/ha. *«C'est la première année où les résultats de notre enquête sont exploitables pour cette culture. Ce rendement est lui aussi très décevant et doit être très proche lui aussi des -50% par rapport à une année normale»* relève le chef de service de la Chambre. Les variations sont également importantes et passent de 12,7 q/ha dans les sols moyens à 22,2 q/ha en terres profondes. Damien Ronget signale un autre impact considérable lié à l'irrigation : *«en sols moyens, les rendements passent d'une moyenne de 12,7q/ha à 19q/ha si le soja est irrigué. Le gain est donc de 50% si les agriculteurs ont eu la possibilité d'arroser leurs parcelles. En sols profonds, les rendements atteignent même 34q/ha avec l'irrigation qui semble effacer l'impact de la sécheresse»*. Les résultats de l'enquête sur le maïs grain ne sont pas encore assez étoffés pour dresser *«quelconque conclusion»* d'après Damien Ronget : *«ce sera sans doute mauvais encore, les premiers échos que nous avons confirment cette tendance. Toutes les cultures payent très cher les aléas climatiques de cette campagne et notamment le manque d'eau durant la floraison en début d'été. Le stress hydrique était tellement important que les plantes ont adopté des réflexes de survie en ne se développant que très peu»*.

Des situations plus que tendues

Damien Ronget rappelle que certaines exploitations de Côte d'Or font de ces moissons d'automne la grande majorité de leurs récoltes annuelles. *«Si l'on enlève le soja, le maïs et le tournesol chez un certain nombre de producteurs, il ne reste souvent que le blé. Les relatifs bons résultats de ce dernier ne compenseront en aucun cas de tels niveaux de rendements pour ces cultures d'automne, d'autant que leurs prix sont actuellement au plus bas. L'impact va être considérable dans bon nombre d'exploitations où la situation économique risque de devenir plus que tendue»*.

AURÉLIEN GENEST

► En bref

Visite
Le ministre aujourd'hui à Dijon

Stéphane Le Foll est en déplacement ce matin dans le département. Le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt rencontrera les syndicats agricoles et organisations consulaires à la préfecture à partir de 8h45. A 9h30, le porte-parole du gouvernement retrouvera les acteurs de la cellule d'urgence départementale sur la mise en œuvre du plan de soutien à l'élevage. Le ministre participera ensuite à l'inauguration de la foire gastronomique à 11 heures en présence de François Rebsamen, maire de Dijon.

► Agenda

13/11 Portes ouvertes pour le Syndicat agro-alimentaire CFDT

Le Syndicat agro-alimentaire CFDT de Côte d'Or propose aux salariés de la production agricole et viticole une journée «Portes ouvertes» à la Mairie de Santenay (21), le 13 Novembre 2015 de 9 h à 17 h. Nous serons à disposition pour répondre à toutes interrogations, notamment concernant le nouveau dispositif complémentaire santé. contact sga21@fga.cfdt.fr

Foire gastronomique

Bienvenue à la ferme sous le feu des projecteurs

Le réseau fermier et ses nombreux adhérents ont rendez-vous ce dimanche sur la Table de Lucullus.



Vitrine du savoir-faire des professionnels des métiers de bouche, la Table de Lucullus est l'un des pôles d'attraction de la foire internationale et gastronomique de Dijon. Ce point de ralliement des visiteurs et lieu de communication incontournable va être investi ce dimanche dès 8h30 par les adhérents de Bienvenue à la ferme qui exposeront leurs nombreux produits : terrine, viande, légumes, fruits, fromages, escargots, pain d'épices, jus, nectar, truites, sirop, liqueurs, miel, volailles, canards, pâtes de fruits, bonbons, confitures, vins Les productions locales seront également à la fête sur le stand permanent du réseau fermier, présent l'intégralité de la foire, et sous le chapiteau de la Ferme Côte d'Or qui ouvrira ses portes du 5 au 8 novembre.

► Formations

Préparation au Certiphyto (1 jour) + Test
5 novembre ou 12 novembre ou 19 novembre à Beaune
Responsable de stage : Corinne Delage, CA21
03 80 90 68 74
corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

Blé : maladies et stratégies fongicides (1 jour)
19 novembre à Chatillon sur Seine ou 20 novembre à Quétigny
Responsable de stage : Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec mes P@rcelles (2 jours)
19 et 26 novembre à Bretenière ou 20 et 27 novembre à Châtillon sur Seine
Responsable de stage : Anne Hermant, CA21
03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Rotation en AB et valorisation du blé et des cultures secondaires (1 jour)
24 novembre à Aiserey
Responsable de stage : Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Rédiger son DUER (1.5 jour)
26 novembre (journée) et 7 décembre (0.5 journée) à Quétigny
Responsable de stage : Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

L'Éleveur Bourguignon
Pouilly-en-Auxois - 12 rue de la Coopérative
03 80 90 66 60
Large choix de matériel pour l'élevage
Bovin, Ovin, Caprin, Équin

Portes ouvertes
Mercredi 4 novembre

Promotions
Clôture électrique, Petit matériel d'élevage et vétérinaire, Couloir et cage de contention, Ratelier, Nourrisseur, Bac à eau, Abreuvoir, Niche à veau, Barrière, Cornadis, Vêleuse, Tondeuse, Filet brise vent. Box

Intervention technique de Mme Raoult. Société Qalian sur la désinfection des bâtiments

NOUVEAUTÉ
Bardage: tôles translucides perforées RENOLIT ONDEX
Outils PERRIN

Études et conseils en batiments d'élevage
J.P. Clerget - 06 80 34 11 73
Brise vent
Delphine Buisson - 06 84 63 92 41

► Agenda

30/10, 4 et 18/11 - Rallye «reproduction» de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise un rallye, constitué de trois visites d'exploitations, dédié à la reproduction et plus particulièrement aux vêlages précoces. Il s'agit de faire témoigner les éleveurs sur un ensemble de leurs pratiques concourant à une forte maîtrise de la reproduction. Les rendez-vous sont fixés:
– le 30 octobre à 14h, chez Laurent Bisson (EARL de Rosemont) à Luthenay-Uxeloup (lieu-dit «Rosemont»);
– le 4 novembre à 14h, au GAEC de la Fontaine Blanche à Moux-en-Morvan (lieu-dit «Fontaine blanche»);
– le 18 novembre à 14h, au GAEC Taupin à Saizy (1, rue de la Porte à Monnot).
Contact et renseignements : Christophe Dagouneau, condeiller de la Chambre d'agriculture (Decize), au 03 86 93 04 11.

31/10 Soirée MSA pour la recherche sur la sclérose en plaques

Les délégués MSA Bourgogne des cantons de Decize, Dornes, Imphy, La Machine, Nevers, Saint-Benin d'Azy et Saint-Pierre-le-Moûtier, organisent une soirée, en partenariat avec le club Générations Mouvement de Cercy-la-Tour, dont les bénéfices seront reversés à la fondation ARSEP, dédiée à la recherche sur la sclérose en plaques. Cet événement prendra la forme d'un one man show, assuré par l'humoriste Paulo, le 31 octobre à 20h, à la Maison de la culture de Nevers. Le spectacle plonge Paulo, un provincial d'une cinquantaine d'années, dans tous les sujets d'actualité, comme au comptoir d'un café de village, et la vie de son entourage. Textes justes et humour subtil, «à travers champ», Paulo décrit avec un réalisme saisissant et une pointe de nostalgie, la vie des gens de la terre, saisit la dureté du quotidien et se délecte de la douceur des meilleurs souvenirs d'une époque (quasi) révolue. Entrée : 20 euros. Réservations au 06 81 17 27 65 ou au 06 20 64 22 87.

Concours général agricole de Nevers

Du public et des paroles échangées

Jusqu'à présent, le traditionnel Concours de Nevers, plusieurs fois repoussé, n'aura été que le seul et unique concours de l'année dans la Nièvre. La faute à la FCO et à ses mesures de lutte... Pour autant, l'édition 2015 s'en sort par le haut, avec du monde sur et autour des rings, des échanges confraternels et des questions en suspens.

EMMANUEL COULOMBEIX





D'abord repoussée en même temps que le Concours national des veaux, puis annulée, la vente aux enchères traditionnelle du Gercela a finalement eu lieu, le soir du Concours de Nevers, dans la stabulation principale de la ferme du Marault. Les résultats sont assez peu significatifs, par les ventes, mais en disent long sur la situation économique des éleveurs nivernais. Sous le marteau de Me Bellin, notaire à Saint-Pierre le Moûtier, seuls 7 taureaux ont trouvé acquéreurs sur les 27 animaux présentés (dont 12 absents et 8 retirés faute d'enchère). Si le prix moyen a tourné autour de 5566 euros, ce qui serait très correct s'il correspondait à une offre assez conséquente, c'est notamment dû au top prix, le taureau n°3 qui a atteint le prix de 9000 euros. Si peu d'enchères ont été placées sur les veaux vendus, elles ont toutefois été assez disputées entre les quelques éleveurs disposés à sortir le chéquier...



Un nombreux public s'est rendu, vendredi dernier, autour des rings du Marault, pour observer les charolais autant que pour discuter entre professionnels, après ces longues semaines de règles contraignantes face à la FCO.

◄ Lys des prés est le champion de Nevers 2015. Il a remporté brillamment le Prix d'honneur des mâles de l'année, faisant la fierté de ses propriétaires, les frères associés du Gaec Beauzon de Préporché. Selon Nicolas, l'un des fils, c'est la première fois que l'exploitation, habituée des concours et des palmarès, remporte une place d'honneur dans un concours reconnu par le Herd Book Charolais (HBC).

Le palmarès du Concours de Nevers

Prix d'honneur mâles de l'année (1ère catégorie) : 1er prix, Lysdesprés du Gaec Beauzon frères de Préporché (58) ; 2è, Loreto du Gaec Paroton frères de Roches (23) ; 3è, Lautrec du Gaec Savre de Toury Lurcy (58).
Prix de synthèse Bourgogne mâles de l'année : Lysdesprés du Gaec Beauzon frères de Préporché (58).
Prix d'honneur junior mâles (2è et 3è catégories) : Julu de Champeau S. et M. Barre de Parigny-les-Vaux (58).
Prix d'honneur sénior mâles (4è catégorie) : Gandin de Gilles Mayet de Livry (58).
Grand prix d'honneur mâles (2è, 3è et 4è catégories) : Gandin de Gilles Mayet de Livry (58).
Prix Ajec veaux mâles (1ère catégorie) : Lancelot de la SCEA Melaye-Sennepin de La Celle sur Nièvre (58).
Prix de synthèse Bourgogne taureaux : Gandin de Gilles Mayet de Livry (58).
Prix d'honneur femelles de l'année (1ère catégorie) : Lybie de la SAS Ferme du Rompoué (Deboux) de Chougny (58).
Prix d'honneur junior femelles (2è et 3è catégories) : Isba de l'EARL Dessauny Olivier de Magny-Cours (58).
Prix d'honneur senior femelles (4è et 5è catégories) : CIA de l'EARL Serge Batho de Saxi Bourdon (58).
Prix de synthèse Bourgogne femelle de l'année : Lafleur du GAEC Beauzon frères de Préporché (58).
Prix de synthèse Bourgogne vaches : Fameuse du Gaec Besson de Saincaize Meauce (58).
Prix d'ensemble veaux mâles groupe A : 1er prix, SCEA Raymond Jean-Christian de Decize (58) ; 2è, Jean-Luc Huguet de Bouesse (36) ; 3è, Roger Batho de Saxi Bourdon (58) ; 4è, Gilles Mayet de Livry (58).
Prix d'ensemble veaux mâles groupe B : 1er prix, SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre (58) ; 2è, EARL Jeandaux de La Machine (58) ; 3è, SAS Ferme du Rompoué (Deboux) de Chougny (58) ; 4è, EARL Serge Batho de Saxi Bourdon (58).
Prix de famille avec le père : 1er prix, SAS Ferme du Rompoué à Chougny (58) ; 2è, Gilles Mayet à Livry (58).
Prix d'ensemble femelles de l'année : 1er prix, SAS Ferme du Rompoué à Chougny (58) ; 2è, Gilles Mayet à Livry (58).
Prix d'ensemble femelles adultes : 1er prix, Gilles Mayet à Livry (58).
Prix d'élevage : Gilles Mayet à Livry (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) – Section 1 : 1et, Loreto du Gaec Paroton frères de Roches (23) ; 2è, Lartist de l'EARL Paponneau de Livry (58), 3è, Lieutenant de Gilles Mayet de Livry (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 2 : 1er, Leicester du Gaec Monseau de Grossouvre (18) ; 2è, Leinster de l'EARL Combette d'Augy sur Aubois (18) ; 3è, Labyrinth de Jean-Luc Huguet de Bouesse (36).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 3 : 1è, Lazaro de l'EARL Serge Batho de Saxi Bourdon (58) ; 2è, Lipton du Gaec Paroton frères de Roches (23) ; 3è, Léo de l'EARL Dessauny de Saincaisze Meauce (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 4 : 1er, Lancelot de la SCEA Lemaitre Raymond de Montaron (58) ; 2è, Loustic de la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre (58) ; 3è, Louis d'or de Jean-Luc Huguet de Bouesse (36).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 5 : 1er, Lucien de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny (58) ; 2è, Lustucru G de l'EARL Jeandaux de La Machine (58) ; 3è, Libanais G de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 6 : 1er, Lynx de la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre (58) ; 2è, Lancelot de l'EARL Dessauny de Saincaize Meauce (58) ; 3è, Las de pic de la SCA Lemaitre Raymond de Montaron (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 7 : 1è, Lancelot de la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre (58) ; 2è, Lyphard de la SCEA Raymond Jean-Christian de Decize (58) ; 3è, Leinster de l'EARL Dessauny Olivier de Magny-Cours (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014)- section 8 : 1er, Lysdesprés du Gaec Beauzon frères de Préporché (58) ; 2è, Linamix de la SCEA Raymond Jean-Christian de Decize (58) ; 3è, Louis XIV de l'EARL Paponneau de Livry (58).
1è catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 9 : 1er, Long drink de la SCEA Raymond Jean-Christian de Decize (58) ; 2è, Lebouillot de l'EARL Dessauny Olivier de Magny-Cours (58) ; 3è, Luigi de l'EARL Dessauny C. et E. de Saincaize Meauce (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 10 : 1er, Leader RS de la SCEA Riotte Schrapfer d'Angely (89) ; 2è, Look de Jean-Luc Huguet de Bouesse (36) ; 3è, Lascar de la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 11 : 1er, Lewis de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny ; 2è, Léon de Michel Champeau de Parigny-les-Vaux (58) ; 3è, Levignac de Bernard Dessauny de Saincaize Meauce (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 12 : 1er, Lascault de Roger Batho de Saxi Bourdon ; 2è, Loustic de Jean-Luc Huguet de Bouesse (36) ; 3è, Louvre du Gaec Lépée Bouchard de Magny-Cours (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 13 : 1er, Lautrec du Gaec Savre de Toury Lurcy (58) ; 2è, Lascault de Roger Batho de Saxi Bourdon (58) ; 3è, Littéraire du Gaec Paupinat de Magny-Cours (58).
1ère catégorie (mâles nés depuis le 1er décembre 2014) - section 14 : 1er, Luxor du Gaec Fils Compot JP de Beaumont Sardolles (58) ; 2è, Leadership de la SCEA Raymond Jean-Christian de Decize (58) ; 3è, Lorier de l'EARL Paponneau de Livry (58).
2è catégorie - veaux d'automne (15/08 au 30/11) : 1er, Larfield du Gaec Roubé-Fayet de Magny-Cours (58).
2è catégorie (mâles du 1/12/2013 au 14/08/2014) - section 1 : 1er, Julu de Chapeau S. et M. Barre de Parigny-les-Vaux (58) ; 2è, Joueur de l'EARL Serge Batho de Saxi Bourdon (58) ; 3è, Joufflu de Gilles Mayet de Livry (58).
2è catégorie (mâles du 1/12/2013 au 14/08/2014) - section 2 : 1er, Jackpot de Michel Champeau de Parigny les Vaux (58) ; 2è, Jivaros de Compot Eric de Beaumont Sardolles ; 3è, Junon de Compot Eric de Beaumont Sardolles (58).
3è catégorie (mâles du 1/12/2012 au 30/11/2013) : 1er, Intrépide de l'EARL Minard de Neuvy le Barrois (18) ; 2è, Ibiscus de la SCEA Gauthier de Bona (58).
4è catégorie (mâles nés avant le 1er décembre 2012) : 1er, Gandin de Gilles Mayet de Livry (58).
1ère catégorie (femelles nées depuis le 1er décembre 2014) - section 1 : 1er, Larry de l'EARL Serge Batho de Saxi Bourdon (58) ; 2è, Lady de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny (58) ; 3è, Latifa de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny (58).
1ère catégorie (femelles nées depuis le 1 décembre 2014) - section 2 : 1ère, Lybie de la SAS Ferme du Rompoué de Chougny (58) ; 2è, Leslie de la SAS ferme du Rompoué de Chougny ; 3è, Lauraine du Gaec Roubé-Fayet de Magny-Cours (58).
1ère catégorie (femelles nées depuis le 1er décembre 2014) - section 3 : 1ère, Lafleur du Gaec Beauzon frères de Préporché (58) ; 2è, Lanzarote de l'EARL Touillon Moiron de Decize (58) ; 3è, Lucciana de l'élevage Dessauny-Gaillardon d'Ignol (18).
2è catégorie (femelles nées du 1/12/2013 au 30/11/2014) - section 1 : 1ère, Jasmina de l'EARL Bonnet Jean-Michel de Remilly (58) ; 2è, Jamaique de Gilles Mayet de Livry ; 3è, Jonction de Gilles Mayet de Livry (58).
2è catégorie (femelles du 1/12/2013 au 30/11/2014) - section 2 : 1ère, Joliefleur du Gaec Beauzon frères de Préporché (58) ; 2è, Jamaique du Gaec Savre de Toury Lurcy (58) ; 3è, Jeremie de Compot Eric de Beaumont Sardolles (58).
3è catégorie (femelles du 1/12/2012 au 30/11/2013) : 1ère, Isba de l'EARL Dessauny Olivier de Magny-Cours (58) ; 2è, Iranie du Gaec Besson de Saincaize Meauce (58) ; 3è, Indra de l'EARL Dessauny C. et E. de Saincaize Meauce (58).



En parallèle au Concours général agricole de Nevers

Forum des métiers et des formations agricoles, première édition !

Samedi 24 octobre, pour la première fois, avait lieu, au Marault, un Forum des métiers et des formations de l'agriculture, destiné à l'information des jeunes ou moins jeunes qui envisagent de s'orienter ou se ré-orienter professionnellement vers le secteur agricole. Ce premier rendez-vous, expérimental, en appellera d'autres...



Le préfet de la Nièvre et le président du Conseil départemental, MM. Condemine et Joly, lors de l'inauguration officiel du forum, devant le stand de la FDSEA 58, co-organisatrice de l'événement.

C'était samedi dans le bâtiment principal de la ferme du Marault, à Magny-Cours. Des stands des établissements de formation spécialisés (lycées agricoles, CFA et CFPPA), de la FDSEA58, de Pôle emploi et de la Chambre d'agriculture avaient été installés afin d'accueillir les jeunes -ou moins jeunes- en mal d'orientation scolaire ou professionnelle. Avec la ferme volonté politique de les encourager à se destiner à un secteur agricole, riche de nombreuses voies d'accès et d'une multiplicité de fonctions et réalités professionnelles. Les offres d'emploi affichées par Pôle emploi, la Mission locale de l'emploi et l'ANEFA, sur le stand de la FDSEA, offraient d'ailleurs un aperçu des multiples possibilités d'emploi dans le secteur, des jardiniers aux ouvriers viticoles, ou des agents spécialisés en atelier bovin allaitant à des contrats en exploitations de grandes cultures... Et les tables rondes, animées par Anne-Marie Klein, rédactrice-en-chef de Terres de Bourgogne, autour des métiers et formations et des nouvelles technologies et nouveaux créneaux de l'agriculture, ont aussi marqué d'une pierre blanche cette journée destinée à un large public : les intervenants ont ainsi été invités à témoigner de leurs propres attentes vis-à-vis des salariés ou apprentis, des qualités requises -adaptabilité, sens de l'observation, respect de la consigne, goût du travail en équipe- et des opportunités que leurs fermes offrent à des élèves ou à des demandeurs d'emploi. Un salarié agricole, ancien exploitant, au parcours riche et diversifié entre plusieurs productions, a aussi indiqué son choix de devenir agent du Service de remplacement de la Nièvre, par envie de nouveautés continuelles. Le matin, comme l'après-midi, les questions de la salle ont été posées aux témoins, puisqu'il s'agissait en quelque sorte de rompre avec une image désuète de l'agriculture, largement répandue dans la société, mais éloignée des réalités du travail tel qu'il est désormais pratiqué. On regrettera juste que le public visé, notamment les plus jeunes, ne soit pas venu plus nombreux aux différentes animations de la journée, malgré les navettes de bus qui avaient été mises en place au départ de Nevers et Decize, et malgré les importants moyens de communication déployés (publicité, banderoles, émissions et articles d'annonce...)...

«Inscrire ce rendez-vous dans la durée»

Peut-être le choix d'organiser cet événement pendant les vacances scolaires (pour qu'il coïncide avec le Concours général de Nevers) et le lieu ont-ils constitué un frein à sa fréquentation ? Vers 11h samedi, au moment de la visite des officiels, Jean-Pierre Condemine, le préfet de la Nièvre, a assuré que «*nous ferons un exercice de débriefing pour voir ce qui a été insuffisant... Il s'agit d'une première édition, expérimentale, d'un Forum que nous souhaitons voir s'inscrire dans la durée*» avait-il indiqué un peu plus tôt, lors de la remise des prix aux gagnants du Concours général agricole de la veille. Faire connaître le secteur agricole à d'autres publics que les étudiants traditionnels des lycées agricoles eux-mêmes enfants d'agriculteurs. Tel était l'objectif principal de ce rendez-vous appelant à «*un renouvellement des générations*» dans la perspective d'opportunités intéressantes, à la fois pour les exploitants vis-à-vis de leur main d'oeuvre mais aussi pour les jeunes en terme d'emploi. L'idée d'organiser un tel forum avait été lancée le 24 avril dernier, lors d'une cellule du service public départemental de l'emploi et décision a été prise alors d'y associer la profession. Le préfet, samedi, a largement remercié la FDSEA58 de sa contribution pour cette «*première*», en parallèle à «*un concours agricole très ancien, le premier reconnu par le ministère de l'Agriculture*», il y a 163 ans, «*et qui est la représentation d'un savoir-faire et d'un labeur*». De fait, le public a pu échanger avec les éleveurs sélectionneurs qui avaient laissé leurs charolaises dans les stabulations depuis la veille ainsi que des chevaux percherons. Peut-être que pour cibler le reste de la société, sur le thème de la formation et de l'emploi, l'agriculture devra faire un effort pour aller au plus proche des citadins...

EMMANUEL COULOMBEIX



La première des tables rondes prévues durant la journée, au cours de laquelle des agriculteurs ont témoigné de la complexité et de la richesse des emplois et des formations et de la technicité et de la modernité des qualités requises pour s'y lancer.

▸ *Agenda*

4/11 Journée Porte ouverte sur le site MSA de Nevers

En novembre, la MSA Bourgogne organise une série de journées Portes ouvertes sur chacun de ses sites dans chaque département de la région. A Nevers, la date prévue est le mercredi 4 novembre, de 14h à 16h30, avec un rendez-vous prévue dans la salle du Conseil d'administration de l'Avenue Colbert. Les adhérents, les partenaires et les élus nivernais de la MSA sont invités à venir échanger avec les responsables de l'organisme mutualiste.

7/11 Fête de l'élevage à Cercy-la-Tour

La Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour se déroulera samedi 7 novembre chez Claude Bouche à La Croix de Vauilly, à Cercy. Un concours de reproducteurs charolais, évalué par un jury de professionnels, ainsi qu'un prix du public, des présentations de races autres que charolaises (Limousines, Blonde d'Aquitaine, Blanc bleu belge) et d'animaux de la ferme (volailles, chèvres, moutons, ânes…), un marché du terroir avec des produits de bouche et artisanaux, une exposition de matériels agricoles et para-agricoles sont au programme, toute la journée. A midi, les visiteurs pourront se restaurer sur place avant un concert gratuit donné par le groupe pop-rock The Farrows. Renseignements auprès de Fréderic Renaud au 06 13 45 36 08 ou de Laurent Goby au 06 23 43 35 54).

12/11 Soirée «élevage» de la FDSEA 58 à Châtillon-en-Bazois

La désormais traditionnelle soirée «Elevage» de la FDSEA 58 se tiendra le jeudi 12 novembre, à partir de 18h45, à Châtillon-en-Bazois, en présence de Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, et Christian Bourge, conseiller de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. La section bovine proposera aux éleveurs une analyse détaillée de nos systèmes d'exploitation allaitants nivernais, de leurs facteurs de production aux facteurs de rentabilité. L'ambition est juste de redonner aux producteurs le goût de l'avenir et du métier. Renseignements : FDSEA 58 au 03 86 93 40 92.



Rendez-vous

Soirée-débat élevage jeudi 12 novembre 2015 à Châtillon-en-Bazois

Face à la crise allaitante, mon système d'exploitation, mes marges de manœuvre… Sécheresse, FCO, prix en berne … 2015, une nouvelle année d'aléas impactant le revenu des producteurs bovins-viande. La FCO est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, qui rend désormais insupportable le manque de rentabilité chronique de nos élevages. Regardons la réalité en face : après dix années de bas revenus, le problème qui affecte nos entreprises est profond. Il tient à bien plus qu'une simple dégradation conjoncturelle. Les pansements sur les jambes de bois qu'ont constitué les plans de soutien successifs aux exploitations, les promesses non tenues de la réforme de la PAC, n'ont pu redonner d'espoir aux éleveurs dans la pratique de leur métier. Aujourd'hui, la structure même de nos systèmes d'exploitation est atteinte et nous devons nous interroger sur la façon de les faire évoluer.
Dans cette perspective, deux attitudes possibles :
- Fermer les yeux, courber l'échine, et subir
- Poser un regard lucide et froid sur le sujet pour agir
L'espace de sa désormais traditionnelle "soirée-débat" consacrée à l'élevage allaitant qui se tiendra le jeudi 12 novembre 2015, à partir de 18 h 45 à Chatillon en Bazois, la section bovine de la FDSEA proposera aux éleveurs une analyse détaillée de nos systèmes d'exploitation allaitants Nivernais, de leurs facteurs de production aux facteurs de rentabilité. Gagner sa vie en élevant des bovins-viande, il faut bien que ce soit possible ! Amorçons collectivement la reprise en main de l'économie de nos fermes ! Avec la participation de Christian Bourge (Chambre d'agriculture de la Nièvre) et de Jean-Pierre Fleury (Président de la Fédération Nationale Bovine). Ni modèles, ni solutions toutes faites, juste l'ambition de redonner aux producteurs le goût de l'avenir et du métier.

Prix des grandes cultures

Didier Guyon : «Il ne faudrait pas que ça dure!»

La situation économique de l'élevage, aggravée par la sécheresse de l'été et les conséquences de la FCO, ne doit pas masquer une autre réalité. L'année est également mauvaise pour les producteurs de grandes cultures. Rencontre avec Didier Guyon, président de la Section Grandes Cultures de la FDSEA 58.



Didier Guyon est président de la Section Grandes cultures de la FDSEA 58 et de l'ADMIEN, l'association des irrigants de la Nièvre.

En réunions syndicales, des voix commencent à s'élever pour alerter sur le prix des cultures. Qu'en est-il réellement ?
En céréales, les prix sont à un niveau supérieur de ceux de l'an dernier, qui avait été une année catastrophique du fait de la germination. Ils avaient même remonté jusqu'à l'été mais ils ont bien redescendu depuis. Le maïs, par exemple, a perdu autour de 20 à 25 euros/t depuis juillet. Il est désormais à 150 euros/t, au lieu de 170. Il y a eu des opportunités et celui qui s'est positionné plus tôt a sans doute bien fait. Mais tout le monde n'a pas pris ce risque.

Les producteurs nivernais sont-ils plus impactés ?
C'est notre problème de toujours. Nous sommes en zones intermédiaires avec un potentiel de rendement plus faible, comme d'habitude. Du coup, nous réalisons des marges négatives. Il n'y a pas encore de prix qui permette un revenu rémunérateur. Au mieux, nous allons réussir à boucler.

Pourtant, les prix sont meilleurs qu'en 2014...
Les prix sont plus élevés que l'année dernière et il y avait des coups à faire jusqu'à l'été. Le problème n'est plus de savoir cultiver mais de savoir bien vendre. Le blé était à 170 – 180 euros en juin et c'était le bon moment pour se positionner mais c'est difficile de vendre ce qu'on n'a pas encore. Du coup, certains ont pu anticiper sur la vente de 30% de leurs récoltes attendues, mais pas plus. Et depuis, tout est retombé : c'est moins bon depuis 3 ou 4 mois.

Cette baisse des prix s'explique comment ? Par les bonnes récoltes à travers le monde ?
Oui, il y a eu une bonne récolte partout dans le monde et en France particulièrement, avec de la qualité, contrairement à 2014. Il n' y a même peut-être jamais eu une aussi bonne récolte dans le monde : pas un pays n'a connu de problème de volume ou de qualité.

Comment cela est-il vécu dans les campagnes ?
Avec une baisse supplémentaire des aides PAC, bien sûr, il y a de la morosité chez mes collègues. Nous n'en sommes pas encore rendus au niveau des éleveurs, mais si on arrive à boucler l'année, ce sera déjà bien ! Ce n'est pas comme en Bretagne où ils n'ont plus rien à perdre. Notre difficulté dans la Nièvre, ce sont nos potentiels : en maïs irrigué, nos rendements tournent autour de 30 q/ha là où ils sont de 90 q/ha dans la Beauce, où les surfaces sont beaucoup plus grandes. Ceux qui irriguent ici arrivent à se tenir mais pour ceux qui font du maïs sec, c'est la catastrophe ! En colza, orge et blé, les rendements restent corrects, bien plus qu'en 2011, autre année de sécheresse, mais là où les rendements sont corrects, les charges sont en hausse, les aides en baisse et les prix pas au rendez-vous. Il ne faudrait pas que cela dure trop longtemps non plus... C'est la première fois que toutes les productions, à part la vigne, sont impactées la même année. C'est inquiétant. Avec l'industrie et l'aéronautique, l'agriculture, sur le plan économique, était la seule à sortir son épingle du jeu. Il faut que nos dirigeants prennent conscience que si il ne devait plus y avoir d'agriculture dans la Nièvre, ce serait dangereux non seulement pour les paysages, et ses retombées touristiques, mais bien plus encore pour le bilan économique et social du département.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Agenda

16 au 21/11 - Rallye économique de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture organise, du 16 au 21 novembre prochains, un Rallye économique dédié à la présentation de six exploitations d'élevage bovin allaitant, très diverses quant à leurs structures et orientations mais réunies par leur bonne efficacité économique globale (bonne productivité du travail, bonnes performances techniques, niveau de modernisation adapté au potentiel économique, bref... un fonctionnement équilibré dans des contextes de production très divers). L'objectif est de mieux comprendre et réfléchir ensemble, à partir de ces 6 situations concrètes, aux enjeux économiques d'exploitations. Les 6 rendez-vous sont fixés, en après-midi:
le 16 novembre à 14h chez Mme et M. Philippe Blaudier à Préporché (lieu-dit «Sciol»); le 17 novembre à 14h chez Laurent Bisson à Luthenay-Uxeloup (lieu-dit «Rosemont»); le 18 novembre à 14h chez Mrs Cougny (GAEC de Thil) à Poil (lieu-dit «Thil»); le 19 novembre à 14h chez Bernard Blin à St-Hilaire en Morvan (lieu-dit «la Fosse»); le 20 novembre à 14h chez Mme et M. Larue (GAEC 2 Pain) à Achun (lieu-dit «Pain») ; le 21 novembre à 14h chez Mme et M. Bernard Villette à Rémilly (lieu-dit «la Ménagerie»). Ces systèmes d'exploitation raisonnés ne sont pas des modèles mais se veulent le prétexte à des échanges inspirants entre professionnels. Contacts : Christian Bourge (Nevers) au 03 86 93 40 52 ou Frédérique Marceau (Decize) au 03 86 93 04 03.



Contrat de pays Nivernais Morvan

Imaginer les villages du futur

Le premier Contrat de pays (2014-2020) de Bourgogne a été signé jeudi 22 octobre au Lycée agricole du Morvan, entre le préfet de région, le vice-président du Conseil régional, le président du Conseil départemental et le président du Pays Nivernais Morvan. A la clé, 4,7 millions d'euros pour *«imaginer les villages du futur»*.



Les officiels ont signé la nouveau Contrat de pays Nivernais Morvan, jeudi 22 octobre, dans un hall du lycée agricole de Château-Chinon bondé...

Depuis 16 ans, avec ses 131 communes, ses 10 Communautés de communes et ses 41 000 habitants, le Pays Nivernais Morvan a déjà soutenu et financé près de 600 projets sur l'ensemble de son territoire. Le 22 octobre dernier, au lycée du Morvan de Château-Chinon, les autorités ont co-signé le nouveau Contrat de pays, qui les lie pour la période 2014-2020. Le premier de toute la région Bourgogne Franche Comté. Aux côtés de Christian Paul, député et président du Pays Nivernais Morvan, Michel Neugnot, vice-président du Conseil régional, Patrice Joly, président du Conseil départemental, Éric Delzant et Jean-Pierre Condemine, préfets de la région Bourgogne et de la Nièvre, ont apposé leurs paraphes en bas des documents qui vont servir de fil conducteur à la réalisation de chantiers visant à assoir les villages du XXI[ème] siècle. C'est le fruit de plus d'un an de réflexion participative entre les élus, les personnels techniques et cabinet d'études, et les habitants. A la clé, ce ne sont pas moins de 4,7 millions d'euros de subventions qui sont attendus des partenaires (Département, Région, État, Europe...) pour ancrer les communes du Morvan dans l'avenir. A partir d'actions très concrètes. Pour un euro versé par les Communautés de communes, ce sont vingt euros de crédits extérieurs qui sont attendus.

Agriculture et bois en deux chantiers

Quatre défis, déclinés en Quinze chantiers, sont ainsi posés. A côté de l'objectif de *«reconquérir les cœurs de bourgs»*, de *«vivre connectés au pays et au monde»*, *«d'être heureux et solidaires ici»*, le défi n°2 consiste plus particulièrement à *«transformer nos ressources en richesses»*. Et, outre la réactivation de la fréquentation touristique et d'agir localement pour l'emploi ou de soutenir l'activité économique, les signataires s'engagent donc aussi à *«penser autonomie et valeur ajoutée pour une agriculture de demain»* (chantier n°6) et *«valoriser le bois sous toutes ses formes»* (chantier n°7). Rien que dans le domaine agricole, le texte propose par exemple de *«moderniser les outils collectifs de transformation et de commercialisation (ateliers de découpe, cadran...), de soutenir la diversification agricole, de soutenir la production de sapins de Noël... ou d'aider les entreprises de seconde transformation du bois et de soutenir les démarches collectives de valorisation du bois local»*. Le développement économique, qui passe par ailleurs par le développement du numérique et le maintien d'un tissu d'entreprises favorable, se veut donc une des conditions pour que *«le village du futur maintienne et développe son attractivité par sa capacité à générer l'entrée de richesses sur son territoire, à proposer à ses habitants un emploi durable non délocalisable, à adapter ses entreprises aux nouveaux défis»*.

Emmanuel Coulombeix

Concours de fleurissement

Villes et villages nivernais récompensés

Le 22 octobre dernier, le Conseil départemental a révélé les prix décernés dans le cadre du Concours 2015 des villes et villages fleuris.

Cette année, ce sont trente sept communes qui se sont inscrites, dans la Nièvre, au Concours des villes et villages fleuris. Seize d'entre elles ont été primées (voir palmarès) dans la catégorie des communes fleuries de 1 à 500 habitants ; Dix neuf dans celle des communes non labellisées et enfin deux autres communes ont été retenues pour aller défendre l'obtention d'un premier label (une fleur) auprès d'un jury régional Bourgogne. Comme dans d'autres départements, ce concours vise à contribuer à la valorisation paysagère des villes et villages de la Nièvre, à travers la promotion du végétal et du fleurissement. C'est le Conseil départemental, via son Agence de développement touristique (ADT58), et sous l'égide du Conseil national des villes et villages fleuris, qui est en charge de *«récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour aussi bien des habitants que des touristes»*, selon l'ADT.

A noter : outre les prix dans les deux catégories, le Conseil départemental a pleine autonomie pour proposer le label *«Villes et villages fleuris»* pour les communes remplissant les critères au jury régional Bourgogne. Les communes de Saint-Benin d'Azy et Tronsanges, cette année, ont ainsi été sélectionnées. Peut-être arboreront-elles bientôt le fameux panneau jaune et rouge à leurs entrées, reconnaissant leur effort particulier pour l'embellissement de leurs rues...

E.C.

Palmarès du concours 2015

Prix des communes fleuries de 1 à 500 habitants : 1er prix ex-aequo, Saint-Martin sur Nohain, Rix, Ruges, Sermages, Saint-Léger de Fougeray, Saint-Péreuse, Guipy ; **2ème prix ex-aequo,** Michaugues et La Nocle Maulaix ; **3ème prix ex-aequo,** Champvoux et Authiou ; **4ème prix ex-aequo,** Chevroches et Bazoches ; **5ème prix,** Beaulieu ; **6ème prix,** Saint-Seine ; **7ème prix,** Saint-Firmin.

Prix des communes non labellisées : 1er prix ex-aequo, Saint-Benin d'Azy, Tronsanges et La Fermeté ; **2ème prix,** Bouhy ; **3ème prix,** Montambert ; **4ème prix ex-aequo,** Dun sur Grandry , Châtillon-en-Bazois, Nuars et Tamnay en Bazois ; **5ème prix ex-aequo,** Entrains sur Nohain, Sardy-les-Epiry, Saint-Révérien ; **6ème prix ex-aequo,** Neuilly et Corvol d'Embernard ; **7ème prix ex-aequo,** Bazolles, Tazilly et Ternant ; **8ème prix,** Biches ; **9ème prix,** La Collancelle.

Propositions de label fleurissement (1 fleur) : Saint-Benin d'Azy et Tronsanges.

► Formations

3, 6, 9 et 13/11 - Formation "s'initier à la compta agricole"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de 4 jours, sur le thème *«s'initier à la compta agricole»*, les 3, 6, 9 et 13 novembre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

6 et 16/11 - Formation "se simplifier la vie avec mes parcelles"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«se simplifier la vie avec mes parcelles»*, sur deux jours, les 6 et 16 novembre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

9 et 16/11 - Formation "approche globale et dynamisme de l'alimentation des ruminants"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «approche globale et dynamisme de l'alimentation des ruminants, les 9 et 16 novembre prochains». Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

19/11 Formation "Parasites ovins"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«connaître et lutter contre les parasites ovins»*, le 19 novembre prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

20/11 Formation "limiter les pertes sur agneaux"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«limiter les pertes sur agneaux»*, le 20 novembre prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

26/01/2016 Formation "Bien étiqueter ses produits fermiers"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«bien étiqueter ses produits fermiers»*, le 26 janvier 2016 prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

26/01/2016 Formation "manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage"
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation, le 19 mai 2016, sur le thème *«manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

▸ Agenda

07/11 Jugement de bétail cantonal à Leugny

Les Jeunes Agriculteurs de Toucy organisent leur jugement de bétail cantonal samedi 7 novembre, à partir de 14 h (lieu-dit l'Epinoy) à Leugny. Le rendez-vous est donné à tous les jeunes de 16 à 25 ans, souhaitant passer un après-midi dans la bonne ambiance et la convivialité. La remise des prix ainsi qu'un repas savoyard clôtureront la journée. Les meilleurs jeunes seront sélectionnés pour la finale départementale, samedi 14 novembre à Saint-Germain-des-Champs (JA d'Avallon). Pour plus d'infos : Emilien Chenest au 06 75 82 89 68 ou Gwénael Laz au 06 61 06 97 94

Instants Santé MSA pour le canton de Villeneuve sur Yonne

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Villeneuve sur Yonne, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 3 au vendredi 6 novembre de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des fêtes d'Armeau, 6 rue de l'Eglise à Armeau L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le numéro vert (gratuit) : 0800 888 108

13/11 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra vendredi 13 novembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

Foire Saint-Martin

Venez parler de votre passion

Appel à la mobilisation pour la Foire Saint-Martin qui se déroulera dimanche 8 novembre. Tous les bénévoles sont les bienvenus sur l'espace agricole, qui comptera cette année de nombreuses animations inédites.


Chaque année, la Foire Saint-Martin offre aux citadins, grands ou petits, de partir à la découverte du monde agricole.

Les adhérents présents lors de l'Assemblée Générale de la FDSEA, ont insisté sur l'importance de développer la communication vers le grand public. La FDSEA et JA 89, mettent en place chaque année un espace agricole lors de la Foire Saint-Martin, organisée au centre ville d'Auxerre. Ce sont à chaque fois plusieurs dizaines milliers de personnes qui s'y pressent. Il s'agit là d'un événement majeur pour mettre en avant l'agriculture et les agriculteurs de notre département. Qui mieux qu'un agriculteur, pour parler de son métier, de son quotidien ?
Pour cette édition, la FDSEA et JA ont décidé de mettre en avant l'agriculture et ses filières. Il est important que le grand public puisse prendre conscience que notre territoire est riche de son agriculture, de ses producteurs et des outils de transformation présents sur notre département. Que derrière la baguette de pain qu'il achète tous les matins ou le steak haché qu'il retrouve dans son assiette, il y a des hommes et des femmes qui travaillent avec passion. Que tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation qui lui assurent des produits finis de qualité, il y a de nombreux emplois.

Apportez vos objets anciens pour le«vide-grange»

Pour que les messages aient une portée encore plus grande, de nouveaux partenaires des filières nous ont rejoints cette année. Seront présents à nos côtés, dans l'attente d'autres réponses : les coopératives 110 Bourgogne, Cerepy, Soréal, Cirhyo… De nouvelles animations ont été créées : un cinéma-débat dans une bétaillère, la présence d'un agriculteur-boulanger venu faire du pain et de la brioche, une présentation de matériel, une vache à peindre, une animation culinaire avec Eric Gallet, le Chef du restaurant «Le Bourgogne» à Auxerre, dégustations diverses.
Autre innovation, un vide grange des «temps révolus» : ce stand de vente d'objets anciens (vieux outils agricoles, tabourets de traite, pots à lait, fourches, etc.), a pour objectif de démontrer que l'agriculture n'est pas une image d'Epinal. Ces objets, aujourd'hui inutilisés sur les exploitations, peuvent avoir encore un intérêt décoratif pour de nombreux amateurs. Nous faisons donc appel à vous pour nous apporter à la Foire Saint-Martin, des **objets à vendre en bon état**. Les objets invendus seront rendus à leur propriétaire.
Les recettes réalisées sur ce stand, permettront d'offrir un pot de l'amitié en fin de journée aux bénévoles. Dans un souci d'organisation, nous vous demandons de nous signaler par avance les objets que vous souhaitez nous laisser pour la vente.
Cette manifestation de la Saint-Martin, ne peut avoir de valeur que si des hommes et des femmes viennent expliquer et défendre leurs convictions. **Nous comptons sur vous et sur votre mobilisation !**
Pour tout renseignement : tél 03 86 49 48 10

FDSEA 89

FDSEA 89

Des produits de l'Yonne au menu

Répondant à l'invitation de son directeur, Christian Collombat, la FDSEA 89 était présente aux journées portes Ouvertes de Bourgogne Produits Frais, pour rappeler aux opérateurs de la restauration hors foyer tout l'intérêt à acheter local.

Lors des actions de contrôle menées cet été par la FDSEA de l'Yonne auprès de plusieurs opérateurs de la restauration collective dans le département, contact a été pris avec le directeur de Bourgogne Produits Frais. Implantée à Monéteau, en périphérie d'Auxerre, l'entreprise fait partie du réseau France Frais et distribue ses produits sur toute la région ainsi que des départements limitrophes. Fournisseur notamment du Groupement Régional d'Achat de Bourgogne et d'Elite Restauration. Les arguments avancés alors par la délégation, en faveur de la mise en place d'un circuit d'approvisionnement local ont semble-t-il fait mouche, puisque le directeur de la société, Christian Collombat avait invité la FDSEA 89 à être présente les 19 et 20 octobre à ses journées Portes Ouvertes. Une occasion unique d'aller à la rencontre des 700 opérateurs de la restauration hors foyer invités pendant ces 2 jours et de leur expliquer comment favoriser dans les appels d'offre publics, les produits d'origine française et en premier lieu, icaunais bien sur.

Encore un petit effort…

«On trouve des pêches dans l'Yonne… !» Cette responsable de cuisine d'une maison de retraite de l'Avallonnais n'en revient toujours pas ! Sans doute ne sait-elle pas non plus que le département compte plus de 400 ha de cerisiers, qu'il est possible de trouver du pain fabriqué avec de la farine icaunaise en réclamant du pain CRC, que l'Yonne est le 1er producteur de concombres dans l'hexagone et le département bourguignon produisant le plus de porcs, sans compter les 300 ha de légumes de pleins champs cultivés chaque année… Autant d'atouts figurant dans un document élaboré par la FDSEA de l'Yonne et distribué aux visiteurs, sur le stand que l'organisation syndicale partageait avec Interbev et l'association Charolais de Bourgogne. Son représentant, Régis Taupin le reconnaît : *«aujourd'hui, la part de viande charolaise dans la restauration hors foyer n'en est qu'à son balbutiement, avec à peine 20 % de notre production totale»* Cherchant à démythifier certaines idées préconçues : *«mon travail, c'est surtout de persuader les responsables de collectivité qu'acheter local n'est pas forcément synonyme de surcoût supplémentaire»*. Des propos partagés par Isabelle Tisserand, directrice d'Interbev Bourgogne, pour qui les raisons d'acheter de la viande française sont multiples : *«parce qu'au niveau sanitaire elle tient la route, mais aussi d'un point de vue éthique, pour préserver des emplois ou bien encore par rapport à l'environnement. Nous sommes là pour expliquer comment acheter français, tout en respectant le Code des marchés publics»*.



Stand commun pour la FDSEA de l'Yonne, Interbev et l'association Charolais de Bourgogne.

Sur le stand, l'éleveur de charolais, Daniel Biais, est heureux, il vient de «ferrer» une cliente potentielle : *«Vous travaillez dans une maison de retraite ? Vous achetez votre viande comment?»* Bingo ! La dame explique que c'est sur ses exigences que la direction de l'établissement a fait le choix d'acheter français dorénavant. Encore un petit effort et les pensionnaires pourront bientôt manger de la viande élevée à Villeneuve les Genets, aux portes du Morvan.

DOMINIQUE BERNERD

Cialyn

Une journée technique Jeunes Bovins

A l'initiative de son Comité Jeunes Bovins, la Cialyn a réuni une trentaine d'éleveurs à Migennes, pour une journée dédiée à l'engraissement. Parmi les ateliers proposés, celui sur la contention des animaux, animé par un technicien de la MSA.



Mise en pratique sur le terrain, après la partie théorie.

Conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Bourgogne, Pierre-Marie Joseph François est également moniteur en manipulation et contention des bovins à l'Institut de l'élevage. Deux activités qui sont liées rappelle t-il : *«avoir une bonne installation de contention plus une bonne approche des animaux permettent de réduire considérablement les risques»*. Destinée à faciliter les interventions, la contention peut représenter un investissement important en terme de matériel, mais si elle est bien adaptée, l'éleveur prendra moins de risques, travaillant plus vite et mieux : *«plus on pourra intervenir facilement, moins on hésitera à le faire, en lien direct avec la prophylaxie et tous les gestes de sécurité»*. Installation fixe ou mobile ? *«D'un point de vue animal, il préfèrera toujours qu'on aille vers lui plutôt que de le déplacer pour l'amener vers le matériel»*. Contention individuelle ou collective ? La première est plus destinée à des gestes spécifiques, la seconde présentant de gros avantages car une fois le premier bovin rentré, les autres suivent. Sans qu'il soit possible au demeurant, de fusionner les deux systèmes. L'essentiel dans une installation étant que les mouvements y soient fluides, gage d'un bon fonctionnement : *«il est important de donner à l'animal l'impression de s'échapper, mais juste à l'endroit où on aura choisi avant de l'amener»*.

Une lumière violente synonyme de barrière visuelle

Il est préférable de privilégier les courbes et tracés en «zig zag» aux grandes lignes droites : *«les bovins en ont horreur»* L'isolement est également peu apprécié des animaux : *«même si cela peut avoir un intérêt sanitaire, il n'y a pas pire stress pour un bovin que d'être isolé du groupe»*. Une solution intermédiaire peut être trouvée en l'isolant, tout en lui permettant de garder en vue ses congénères. Les parois pleines ont aussi leur importance : plus l'animal est vif, plus elles vont lui permettre de ne pas voir les mouvements et intervenants extérieurs, alternant lumières et zones sombres : *«gardez à l'esprit que les bovins mettent cinq fois plus de temps à s'accommoder d'une lumière violente, qui est pour eux une véritable barrière visuelle»*. L'idée étant que le regard de l'animal glisse sur les parois, partout où l'œil peut se poser, facilitant d'autant l'avancée. Un autre grand principe d'une installation de contention fixe, est de rajouter un parc de rassemblement au parc d'attente et au couloir : *«celui-ci permet à l'animal de se calmer et de retrouver le groupe. En mobile au pré, on en fait souvent l'impasse et c'est dommage»*.

Essentiel d'installer des passages d'homme

«Attention aux faux amis !» prévient l'intervenant, au sujet des glissières type autoroute : *«en support de paroi, c'est parfait mais en revanche, utilisées comme barrières, elles peuvent vite occasionner de graves blessures, tant pour l'homme que pour les animaux»*. Le bruit est aussi un facteur de stress : *«ils y sont plus sensibles que nous et un choc sur du métal peut vite être inquiétant pour les bovins. D'où l'importance de repérer où ça tape et d'amortir, que ce soit avec des manchons de trayeuse ou des chambres à air usagées»*. Quant aux passages d'homme, l'avis est catégorique : *«ils sont par nature essentiels et non optionnels. Il y a suffisamment de fatigue en production sans avoir à en rajouter en passant par dessus les barrières. Ils peuvent aussi sécuriser une intervention en cas de charge d'animaux et permettent de les observer plus facilement»*. S'il n'est pas indispensable de bétonner le sol du parc d'attente, celui du couloir doit l'être impérativement : *«sinon le sol se creuse rapidement et le niveau du passage va être de plus en plus bas»*. Conseillé également d'éviter les entrées de type «entonnoir», notamment en installation bois : *«les animaux vont naturellement suivre les parois et ça va bouchonner. Il vaut mieux ne faire qu'un demi-entonnoir et conserver l'une des parois dans l'alignement du couloir»*.

DOMINIQUE BERNERD

JA 89

Finales jugement de bétail



Finale départemental de jugement de bétail samedi 14 novembre à Saint-Germain-des-Champs.

La finale cantonale de jugement d'animaux par les jeunes se déroulera samedi 7 novembre à Leugny, suivie une semaine plus tard, le 14 novembre, de la finale départementale à Saint-Germain-des-Champs.

Samedi 14 novembre, les Jeunes Agriculteurs du canton d'Avallon organisent la finale départementale de jugement d'animaux par les jeunes, sur l'exploitation de Stéphane Commaille, à Saint-Germain-des-Champs (Lautreville). La journée débutera à 10 h, avec l'épreuve cantonale de sélection. Tous les jeunes de 16 à 25 ans de l'Yonne et des départements limitrophes (jeunes en formation, agriculteurs, aides familiaux ou salariés), qui souhaitent y participer, seront les bienvenus. Les inscriptions pour la finale départementale débuteront à partir de 13 h 30 et elle commencera à 14 h. A l'issue de cette journée, les vainqueurs iront défendre les couleurs de l'Yonne, lors du 125e Concours Général Agricole à Paris en février prochain, lors du Salon de l'agriculture.
L'objectif de ce concours est de noter les capacités des jeunes à évaluer les qualités morphologiques de vaches de race Charolaise et Prim'Holstein. Cette manifestation n'est pas réservée au seul public agricole. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront visiter l'exploitation agricole et discuter avec les professionnels qui seront présents. Des animations pour enfants sont prévues à cette occasion. Une buvette et une restauration seront ouvertes toute la journée.
La remise des prix aux vainqueurs se fera à 16 h et un vin d'honneur sera servi pour clôturer la journée

JA 89

Finale cantonale à Leugny

Samedi 7 novembre, les Jeunes Agriculteurs du canton de Toucy, organisent la finale cantonale de jugements d'animaux par les jeunes, sur l'exploitation agricole d'Aurélien Desnoyers, 10 Les Lames, à Leugny. L'épreuve débutera à 14 h et tous les jeunes de 16 à 25 ans, de l'Yonne et des départements limitrophes, y sont les bienvenus. A l'issue de la manifestation, les vainqueurs iront défendre les couleurs du canton de Toucy, lors de la finale départementale du 14 novembre à Saint-Germain-des-Champs. La remise des prix se fera en fin de journée.



▶ Agenda

13/11 Journée Portes Ouvertes à la MSA

La Caisse Régionale MSA Bourgogne organise une «Journée Portes Ouvertes» à l'attention de ses ressortissants, vendredi 13 novembre, de 14 h à 16 h 30, à la Chambre d'agriculture d'Auxerre, 14 bis rue Guynemer (Salle de réunion du rez de chaussée). Inscription obligatoire sur le site de la caisse : www.msa-bourgogne.fr/agenda/journees-portes-ouvertes

Rencontres «bout de silo» avec Alysé

Alysé vous invite à vous rendre sur l'un des élevages retenus pour notre opération «rencontres bout de silo». Venez échanger avec notre nutritionniste et les éleveurs, sur la qualité des ensilages de maïs 2015 et leur valorisation, de 14 h à 16 h :
Jeudi 05/11 : Gaec de Souchon à Tannere en Puisaye (Contact : Raphaël Carreau)
Jeudi 05/11 : SCEA du Jumeau, le Petit Béru, à Tonnerre (Contact : Nadège Michelin)
Mardi 10/11 : EARL Piroelle, 13 route de la Sogne à Percey (Contact : Hubert Blaisot)
Jeudi 12/11 : Gaec Leblanc, Le Lac Sauvin à Arcy sur Cure (Contact : Ophélie Miguet)
Jeudi 12/11 : SCEA des Guerins, Les Guerins, à Moutiers (Contact: Jean-Claude Chupin)

17/11 Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation? Afin de répondre à vos questions, le Sedarb vous invite à participer à la formation «Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique», mardi 17 novembre, de 9 h à 17 h 30, en ses bureaux, 19 av Pierre Larousse à Auxerre. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie billon au 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

01/11 Marché aux truffes de Noyers

Venez faire frétiller vos papilles à Noyers/Serein! Dimanche 1er novembre, marché aux truffes, dans le centre historique du village. Début de la vente des truffes au son de la clarine à 10 h 30. Produits du terroir et artisanat d'art, de 9 h à 14 h. Défilé des confréries. Intronisations, omelette aux truffes. pour plus d'infos : OT de Noyers au 03 86 82 66 06

Portrait

Une reconversion atypique

Cadre dans la grande distribution, Julien Magret a un jour tout quitté pour entreprendre une nouvelle vie professionnelle en lien avec sa passion des vaches. Une reconversion réussie puisqu'il est aujourd'hui éleveur laitier associé au Gaec de Chichery.



La passion des vaches a conduit Julien Magret à une reconversion atypique, mais réussie.

Julien Magret en sourit encore : *«compte tenu de mon nom de famille, on m'avait conseillé de faire dans le canard, mais ma passion, c'était les vaches !»* Une passion née un jour, d'une visite pendant ses vacances, chez un éleveur pyrénéen spécialisé dans la race limousine. Pas facile à concilier avec une carrière professionnelle dans la grande distribution où, après avoir gravi tous les échelons, l'homme a multiplié les postes de directeur de magasin pour les plus grandes enseignes de sport et bricolage, en métropole et à l'outremer : *«les jours étaient longs et les nuits courtes ! C'est en 2011 que j'ai franchi le pas, demandant à ma hiérarchie d'alors, de faire partie du plan de licenciement qui se préparait, pour entamer une formation de reconversion sur 2 ans»*.

Contact pris auprès de la Chambre d'agriculture du Loiret, son lieu de résidence, on lui conseilla d'aller passer quelques temps dans une ferme, pour se forger une idée : *«je devais y passer une semaine, j'y suis resté un mois !»* Avant de s'inscrire pour un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole au CFPPA d'Auxerre La Brosse. Le plus difficile après, n'étant pas de décrocher le diplôme, mais de commencer à travailler : «ou les gens vous disent *«on sait pas ce qu'on pourrait te donner à faire car tu ne sais rien faire, ou alors la banque vous répond que «vous n'avez pas d'expérience et on ne peut vous prêter» Toutes les portes se ferment !»* Avec pour handicap supplémentaire, son parcours professionnel antérieur : *«tout ce qu'on me proposait, c'était de développer une activité commerciale naissante, en me précisant bien «ne t'inquiètes pas, tu toucheras pas une vache !»* Difficile d'être crédible quand on n'est pas du cru…!

«J'avais le niveau d'un gamin de 14 ans»

Il aura suffi d'une petite annonce parue plusieurs semaines de suite dans Terres de Bourgogne pour que les choses s'accélèrent : *«les premières stipulaient que l'on recherchait quelqu'un «avec expérience», mais dans celles qui suivirent, cette mention avait disparu, alors j'ai postulé»* Avec succès, puisqu'en avril 2013, Julien Magret a intégré le Gaec de Chichery en tant qu'associé. Une structure habituée à privilégier la passion à l'expérience, la personne à qui il a succédé sur l'exploitation et qui y a travaillé pendant 30 ans, étant un ancien militaire ! Le plus difficile au début ? *«De passer d'un métier où j'étais maitrisant, à un autre où j'avais le niveau d'un gamin de 14 ans et où on passe pour un idiot la moitié de la journée en faisant ânerie sur ânerie»*. Mais l'inexpérience a aussi ses atouts : *«comme d'arriver sur la pointe des pieds, sans idées toutes faites et sans vouloir imposer ses choix»*. Pas d'ancêtre paysan dans l'arbre généalogique familial, alors forcément, au début, *«dans la famille, je suis passé pour un extra terrestre, même si avec le temps, il y a plus de fierté aujourd'hui que d'interrogation»*. Car à force de persévérance, enchaînant les heures de traite et les soins aux animaux, Julien a aujourd'hui dépassé son rêve et l'agriculteur a pris le pas sur le cadre commercial, sans aucun regret de sa vie d'antan. Ici, tout le troupeau est en commun et chacun des six associés a des parts dans le capital social. Une mutualisation des moyens qui va de pair avec une prise de décisions commune : *«pas toujours facile d'être à six pour prendre une décision, mais ainsi, on fait surement six fois moins de bêtises aussi ! Etre seul sur son exploitation, c'est une liberté, mais qui peut vite vous coûter cher en cas d'erreur»*. Et comme la passion des vaches est toujours présente, l'ancien directeur de magasin a fait l'acquisition de deux Bretonnes Pie Noir, dont il va s'occuper en famille le week-end avec ses enfants de 6 et 8 ans. Qui sait..? Peut-être la naissance d'une future vocation et le début d'une longue dynastie d'agriculteurs au sein de la famille Magret !

DOMINIQUE BERNERD

On a fêté le vin à Chablis

Pas facile d'avoir le cœur à la fête quand l'actualité tragique de fin de semaine vient endeuiller les *«cousins»* du vignoble bordelais… C'est par une pensée pour les 43 disparus de l'accident de Puissegin que le Président de l'Office du Chablis, Patrice Vocoret, a entamé son discours ce samedi, lors du baptême du millésime 2015. Une cérémonie qui avait pour parrain et marraine cette année, Corinne et Gilles Bénizio, plus connus sous leur nom de scène : Shirley et Dino. Assistés pour la première fois par un ambassadeur du chablis en la personne de l'artiste Nilda Fernandez, avec la lourde tâche d'évoquer le précieux nectar en toutes circonstances !
Cette 67e fête des vins de Chablis aura été également l'occasion de rappeler le formidable mouvement d'entraide apparu dès le lendemain des violents orages de grêle qui ont frappé le vignoble, juste avant les vendanges. Avant de laisser place à la fête et à la convivialité résumée en ces mots par le Grand Architrave de la Confrérie des Piliers Chablisiens, Yvon Vocoret : *«Que l'humour ne faiblit, que la joie soit embellie, que l'euphorie règne à Chablis!»*

DB



Le chablis semble avoir eu un effet euphorisant sur les parrain et marraine !

Céréales

Une boulangerie au champ

Un exploitant céréalier et un jeune boulanger de Charny, se sont associés pour créer un atelier de fabrication et de vente de pain sur la ferme



Thibaut Pivin et Fabien Marroy dans le labo construit de leurs mains

L'école…? A 11 ans, elle lui courait déjà après pour le rattraper ! Thibaut Pivin n'avait qu'un souhait : travailler. Entré en apprentissage en boulangerie à l'âge de 14 ans, faute de place en cuisine, il a terminé sa formation l'an passé en obtenant son brevet professionnel. Ancien éleveur laitier, Fabien Marroy est aujourd'hui exploitant céréalier sur les hauteurs de Charny, installé il y a 7 ans : 120 ha en culture raisonnée bas volumes blé orge colza, plus 2 ha de pommes de terre en vente directe à la ferme. Le premier était client du second et c'est de là qu'est née l'aventure : «*je faisais déjà de la farine de lentilles avec un petit moulin sur l'exploitation, que j'allais vendre dans les salons sur Paris. Je me suis lancé un jour dans la farine de blé, en ai donné à Thibaut pour qu'il essaie de faire du pain avec, il me l'a ramené et c'est parti comme ça…*» Même si elles étaient un peu sceptiques au départ, l'idée de construire une boulangerie avec magasin de vente sur le lieu même de production a plu aux banques qui ont suivi et au mois de mars dernier, les travaux commençaient : «*renseignements pris auprès de la Chambre d'agriculture, on s'est vite rendu compte que ça allait être compliqué pour avoir des aides, que ce soit de la région ou de l'Europe. Ça m'a pris la tête et on a décidé de revoir le projet à la baisse en construisant nous même le labo de fabrication*» Terrassement, maçonnerie, électricité..., les deux complices ont tout fait de leurs mains et quatre mois après ouvraient leurs portes au public : «*on a profité d'un vide grenier à Charny pour organiser une journée Portes Ouvertes et accueillir 350 personnes, dont quelques collègues agriculteurs. Ils m'ont pris sans doute un peu plus comme un farfelu, mais depuis sept ans que je suis là, ils commencent à me connaître ! (ndlr : rires)*».

Des semis adaptés en conséquence

Après trois mois d'activité, la clientèle est en train de se mettre en place et a pris l'habitude de se rendre chaque samedi au petit marché à la ferme organisé pour l'occasion, adepte des produits de qualité sortant du four. Baguettes, boulots, tourtes de seigle, pain aux éclats de lentille, brioche… La liste est longue, mais Thibaut pourrait en parler des heures, la passion aidant : «*la tourte de seigle va laisser éclater des arômes de miel, qui vont se développer, avec une croute très épaisse, très dure, mais à la mie tendre et bien alvéolée…*» Pas de viennoiseries pour le moment, de la brioche essentiellement, faute de blés adaptés, mais le jeune boulanger sait déjà ce qu'il veut l'an prochain : «*un blé de force, avec beaucoup de protéines de gluten, qui puisse donner de la longueur à ma pâte, c'est à dire qui ne soit pas trop élastique et pouvant prendre du volume, même si c'est plus compliqué à travailler…*» Fabien a déjà prévu de s'adapter et a fait ses semis en conséquence.

A la clientèle du samedi, se rajoute le marché de Charny, ainsi que de nombreux salons et marchés parisiens. La finalité du projet étant d'avoir une activité partagée entre la vente directe, les restaurants et les collectivités. Pas de vente en grandes surfaces ! En cours également, l'inscription au réseau Bienvenue à la Ferme et à la «*Ruche qui dit oui*». Et déjà des perspectives fructueuses : «*on vient de dénicher un gros client, avec un contrat journalier de 350 repas par jour…*» Car Fabien Marroy a fait ses comptes : «*la nouvelle PAC me fait perdre 10 K€ d'aides et l'idée était de diversifier un peu plus l'exploitation pour retrouver une autre source de revenus et passer le cap en assurant un peu plus l'avenir…*» Le moulin en bois acheté à un artisan dans le sud, avec sa capacité de 50 kg de farine journaliers risque de ne bientôt plus pouvoir satisfaire aux besoins et l'exploitant sait déjà qu'il devra peut-être un jour apprendre le métier, pour seconder son jeune boulanger : « Thibaut, lui, apprendra à monter sur un tracteur mais je pense que ce sera plus facile dans ce sens là ! », rajoute t-il en riant.

Ferme de Bois Ramart à Charny
Marché à la ferme le samedi de 8 h à 18 h
Marché de Charny mardi et dimanche matin
Renseignements : 06 47 56 92 16 et 06 68 85 76 41

Dominique Bernerd



Pour goûter au pain à la farine de lentilles, mettez le cap sur la ferme de Bois Ramart…

▸ Formations

Conversion à l'agriculture biologique

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation ? Afin de répondre à vos questions, le SEDARB vous invite à participer à la formation Mardi 17 novembre de 9h à 17h30 à Auxerre - Bureaux du SEDARB - 19, avenue Pierre Larousse
Programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie Billon - 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

Les associations de cultures récoltées ou non

La pratique du colza associé vous interroge, vous vous intéressez aux mélanges céréales/protéagineuses ? Cette formation d'une journée, le 16 décembre, vous permettra de faire le point sur les connaissances actuellement acquises autour de ces techniques : ce que l'on peut en attendre économiquement, environnementalement et comment les pratiquer dans l'Yonne. Intervention de Gwenaëlle Hellou, chercheuse à l'ESA d'Angers
Public : agriculteurs (trices) avec un atelier grandes cultures
Contact : Christophe Vivier au 03 86 94 22 26
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande



Forum national «*Emploi, travail en Cuma*» à Beaune

Les Cuma partenaires actifs de l'emploi

Tous les deux ans, les animateurs (trices) et les administrateurs (trices) du réseau Cuma en charge de l'emploi-formation, se réunissent à l'appel de leur Fédération nationale pour échanger sur les outils et les actions susceptibles d'accompagner le développement de l'emploi dans les Cuma. Cette rencontre nationale s'est déroulée du 13 au 15 octobre à Beaune, en Côte d'Or.



France Lahutte (à gauche) et Marie Giraud présentent la démarche Agri Viti Emploi 89 – AVE 89 – structure et service «*clé en main*» créés pour répondre aux besoins de main d'œuvre des agriculteurs, à l'initiative de la FDSEA, du réseau Cuma et du Service de remplacement,

«*Il y a soixante dix ans, les Cuma c'était le matériel, mais pour des opérations très ponctuelles. Aujourd'hui, dans une coopérative, on peut trouver un directeur, un chef d'équipe, des mécaniciens, des chauffeurs... Et dans les Cuma de transformation, des gens qui découpent, qui transforment. Et puisqu'il faut tenir une comptabilité, on trouve aussi des secrétaires. Le panel d'emplois est donc large !*»... ce nouveau paysage de l'emploi en Cuma, brossé par Évelyne Guilhem, membre du bureau de la Fédération nationale des Cuma, montre combien les besoins en main d'œuvre se sont diversifiés au fil des années. De l'emploi saisonnier au CDI, du complément d'activité à l'insertion professionnelle, de la réponse ponctuelle au besoin de main d'œuvre à la recherche d'un salarié hautement qualifié, tous les cas de figures sont désormais présents et toutes les demandes doivent pouvoir être satisfaites. Le monde des Cuma évolue comme évoluent les demandes et les besoins de structures agricoles qui se trouvent elles aussi en pleine mutation, confrontées à la nécessité de raisonner une nouvelle organisation au sein de laquelle la Cuma peut apparaître comme une réponse structurante.

AVE 89... tous unis pour l'emploi

L'emploi pour les Cuma est donc devenu un axe stratégique, qui a amené ces organisations à développer des outils et à initier des partenariats avec des acteurs partageant les mêmes préoccupations. Des partenariats qui s'avèrent, à l'usage, particulièrement porteurs de sens et d'initiatives. Les exemples évoqués, dans l'Yonne, dans l'Ain et dans l'Aude, témoignent «*de l'importance de s'accorder sur les objectifs, de travailler sur les moyens et de pousser tous dans le même sens*» comme le souligne Claudie Visière, chargée de mission emploi-travail à la Fédération nationale. Il ne s'agit pas de dupliquer les actions d'un territoire à l'autre, mais plutôt de les décliner en les adaptant aux spécificités locales et surtout aux besoins des territoires et des cumistes.

Premier exemple de partenariat efficace, le groupement d'employeurs départemental en agriculture et viticulture de l'Yonne, AVE 89, a pour ambition d'aider les employeurs à mieux gérer la saisonnalité de certaines activités, de répondre à leurs besoins en main d'oeuvre, de les libérer de la gestion administrative des emplois, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'embauche, notamment au travers de parcours de formation adaptés à des personnes en cours de reconversion professionnelles ou pour faciliter un retour à l'emploi. Les partenaires – FDSEA de l'Yonne, Service de remplacement et réseau départemental des Cuma – réunis au sein de ce groupement d'employeurs constatent une montée en puissance du dispositif après une année et demie de démarrage.

Agriemploi 01 : une concertation largement ouverte

Dans l'Ain aussi la création d'un groupement d'employeur Agriemploi 01, a permis de rationaliser et de coordonner les actions pour l'emploi, tout en valorisant le salariat. Là ce sont la FDSEA, le réseau Cuma départemental, la Chambre d'agriculture et quelques organisations professionnelles, qui ont oeuvré dans le même sens en faveur de l'emploi. Un numéro de téléphone centralisé, une bourse à l'emploi, un bulletin d'information mutualisé, des contrôles périodiques et des documents sur les risques professionnels, l'édition partagée de documents, des formations, un point accueil emploi-agriculture... tous ces outils sont le fruit d'un «*travail de concertation mené au service de l'emploi, sans exclusive syndicale ni barrières*».

Dans l'Aude : une plateforme RH pour unir les forces

Dans l'Aude, département rural fortement touché par le chômage (15%), l'inadéquation entre l'offre et la demande, entre le potentiel réel d'emplois dans l'agriculture et la difficulté à les pourvoir, a conduit à lancer une expérimentation pour inverser la tendance. Cette initiative été conduite sur deux territoires en difficulté et largement soutenue par une volonté multipartenariale rassemblant la Chambre d'agriculture, la fédération des cumas du département, la préfecture, la Directe, Pôle emploi, l'enseignement agricole... A partir du constat d'une offre diluée «*on la trouve plus souvent sur le Bon coin qu'à Pôle emploi*», il s'agissait de rendre lisibles les besoins des employeurs agricoles, identifier les compétences, accompagner le recrutement, informer, de former et d'adapter les outils existants (codes rome de Pôle emploi) à la réalité des métiers de l'agriculture.

Ces différentes initiatives et toutes celles qui en découleront, montrent à quel point l'emploi est devenu un enjeu majeur et un vrai défi à relever pour tous les acteurs des territoires ruraux, qui s'avèrent nettement plus efficients quand ils choisissent de travailler en partenariat en unissant leurs forces et leurs compétences.

ANNE-MARIE KLEIN

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Fédération Cuma Bourgogne

Nouvelle animatrice

Normande d'origine, Karen Aublet a déjà acquis une solide expérience à travers ses précédents emplois et missions. Après sa formation d'ingénieur "agro" à Vetagro Sup à Clermont-Ferrand, elle retourne, en Haute-Normandie, travailler dans l'association Solidarité Paysans qui vient en aide aux agriculteurs en difficulté là-bas. Une mission sociale qui la conduit par la suite à Madagascar. Pendant deux années, elle officiera pour une ONG française (Fert) chargée du développement agricole dans ce pays. Forte de cette nouvelle expérience, elle intègre, en 2012, l'Afdi Bourgogne Franche-Comté et se lance dans l'animation des partenariats



entre agriculteurs de la région et ceux de Madagascar, mais aussi du Sénégal et du Cameroun. Karen a justement particulièrement apprécié la sensibilisation des jeunes scolaires mais aussi l'ouverture à l'agriculture mondiale auprès des OPA locales. Avec le départ annoncé prochainement d'Edouard Bénard (pour s'installer en Normandie, décidément), elle vient d'intégrer l'équipe de la Fédération Cuma Bourgogne. Elle est en charge de l'animation de la partie Sud de Côte d'Or et Nord de la Saône-et-Loire. Bienvenue à elle.

C.M.

Boucheron SAS

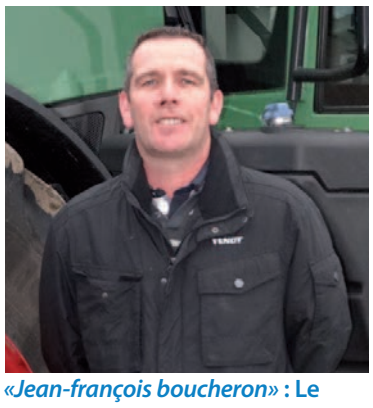
Forte affluence aux premières portes ouvertes de Venarey les Laumes

Durant deux jours, les 15 et 16 octobre dernier, les Ets Boucheron ont organisé des journées portes ouvertes dans leur nouvelle base de Venarey les Laumes. Deux journées voulues en toute simplicité, à l'image du dirigeant de l'entreprise familiale créée en 1970 et qui a pris la succession de son père il y' a trois ans. Manifestement, au vu de l'affluence de ces deux jours, la «maison Boucheron» suscite l'intérêt *«Nous ne nous attendions pas à autant de visiteurs»* se réjouit Jean-François Boucheron. Effectivement, 500 personnes ont été comptabilisées lors de cet évènement. *«Beaucoup de nouveaux clients sont venus à notre rencontre, de même que quelques clients historiques de l'Yonne. Cette attention nous a marqué»* constate Jean-François Boucheron. Cet intérêt marqué par les visiteurs est une belle récompense pour l'équipe de Venarey qui a œuvré pendant plusieurs jours afin de préparer une belle exposition des gammes distribuées par la base, une large place étant réservée à Fendt et JCB. De nombreuses animations magasin étaient également proposées. La base de Venarey, située dans la zone industrielle face aux abattoirs, est ouverte depuis cet été. *«Nous couvrons le Tonnerrois depuis notre siège social de Lézinnes»* explique le gérant de la concession *«Notre base de Cussy les Forges, qui distribue par ailleurs Fendt, Valtra et JCB, nous permet d'apporter un service de qualité sur l'Avallonnais. Avec Venarey, nous nous rapprochons de nos clients de l'Auxois et du Chatillonnais, pour lesquels nous voulons aussi apporter un service de proximité et une plus grande réactivité»*. Avec cette implantation, les clients Boucheron sont désormais à moins de 40 km d'un magasin ou d'un atelier de la concession.



Les visiteurs ont été impressionnés par le volume du bâtiment mais également par l'importance de l'exposition de matériels.

Lors des portes ouvertes, les agriculteurs ont pu découvrir un bâtiment de 1500 m², qui accueille un atelier et un magasin libre-service de 750 m² chacun. La taille du bâtiment a surpris de nombreux visiteurs qui ne s'attendaient pas à une telle surface. 5 personnes animent cette base : Arnaud Guillaume a en charge le commercial, Jules Mougin s'occupe du magasin, Arnaud Miguet, technicien, complète l'équipe. Jean-François Boucheron et Florence Garcia à l'administratif, sont présents quelques jours par semaine. Une tombola était organisée pendant ces portes ouvertes, tombola qui a permis à Mr Alain Tupin de repartir avec un poste à souder Gys. Mr Bruno Jacoillot remporte une meuleuse 125 Wurth. Quant à Mr Pascal Mairet, un coffret à cliquet Reca lui sera certainement très utile.



«Jean-françois boucheron» : Le patron de la société éponyme de 26 salariés est satisfait de l'accueil réservé à la nouvelle base de Venarey.

Tombola Terres de Bourgogne

Votre journal était présent lors de ces 2 jours avec également une tombola. Frédéric Guenebaut de Frolois et Pascal Leroy de Bussy le Grand remportent chacun un panier de produits du terroir. Félicitations.

Première présentation au champ

Bednar arrive chez Gauvain

Une troisième marque d'outils du sol et semis fait son apparition au catalogue des Ets Gauvain d'Is-sur-Tille. Déjà distributrice de Kuhn et Kockerling, la concession John Deere complète sa gamme avec l'arrivée du constructeur tchèque Bednar.

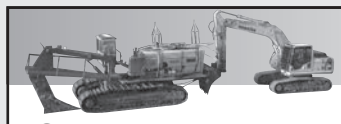
Une première présentation était organisée le 20 octobre dernier, en statique à la concession puis en évolution dans une parcelle voisine.

Une cinquantaine d'agriculteurs a fait le déplacement pour découvrir un déchaumeur combiné à disques Swifter, un déchaumeur à 3 ou 4 rangées de dents Fenix, un décompacteur Terraland et enfin un semoir Omega 4m dont le premier exemplaire en service en France vient d'être mis en route en Franche Comté.



La gamme Bednar, actuellement en plein développement sur le territoire tant sur le plan du réseau que des ventes, se caractérise par des outils atteignant de grandes largeurs comme le Swifter avec ses 18 m. La famille Bednar compte plusieurs cordes à son arc : constructeur mais aussi agriculteur et importateur John Deere pour la Tchéquie.

Des professionnels à votre service


DRAINAGE
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle

58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

John Remond

Nouveau responsable occasion chez Claas Bourgogne



Claas Bourgogne a recruté un nouveau responsable occasion depuis la mi-octobre. John Remond succède à Eric Sorel retourné dans son Nord natal. John Remond a déjà occupé ce type de poste dans un réseau concurrent mais aussi dans le TP. Il a donc une grande connaissance de ce métier, connaissance et expertise qu'il mettra au service des 11 vendeurs de la concession pour une vision globale du marché. En charge de l'animation du pôle occasion (achat, préparation et revente), son objectif est d'être à l'écoute des clients afin de les conseiller et nouer une relation de partenariat. A travers le réseau national de Claas, John Remond sera à même de rechercher un matériel d'occasion pour le compte d'un client.

John Remond 06 33 31 16 39



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/10/2015	Bourg-en-Bresse 27/10/2015	St Christophe-en B. 21/10/2015	National 21/10 au 27/10/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,12 €	4,02 €
	R	3,62 €	3,60 €	3,85 €	3,64 €
	O	-	3,25 €	-	3,27 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,20 €
	O	-	2,70 €	-	3,12 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,85 €
	P	-	2,40 €	-	2,50 €
Génisses VML	U	4,18 €	4,35 €	4,73 €	4,31 €
	R	3,96 €	3,80 €	4,00 €	3,75 €
	O	-	3,15 €	-	3,13 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,59 €	2,51 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 20/10/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	-	2,05	-
5 -10 ans	-	1,99	1,77	-
+10 ans	-	1,81	1,64	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,15	-	

Bovins : 359
Le zonage FCO restant le même, certains acheteurs ne peuvent pas venir s'approvisionner sur le marché. Les cours sont néanmoins reconduits dans toutes les catégories

Vente de cheptel jeudi 29 octobre à Sicafome

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/09/2015

Bovins (88)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 320 kg	-	-
335 à 400 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
785 à 1195 kg	-	-1
Vaches		
Vaches légères	940 - 1200	
Vaches entre deux	1220 - 1430	
Vaches lourdes	1440 - 1910	

La présentation est globalementdemeilleure qualité permettant une vente rapide à de starfifs plus fermes en vaches lourdes viandées. Seules quelque vaches légères n'ont pas traouvé preneur. Pensez à annoncer vos animaux pour la seamine prochaine.

Bovins gras : 14
Génisses de viande : 3,90 à 4,28 € Kg de viande.
Vaches de viande : 3,82 à 4,20 kg de viande.
Cours fermes en bêtes grasses. Seulement un invendu.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 28 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/10/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	nc
de 5 à 10 ans	nc	nc
+ 10 ans	nc	nc

Broutards, Laitonnes : Aucun apport ce mercredi, aucune cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/10/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			

Peu d'apport, pas de cotation.

Tendance : Très peu d'apport, pas de cotation.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/10/15 au 18/10/15*

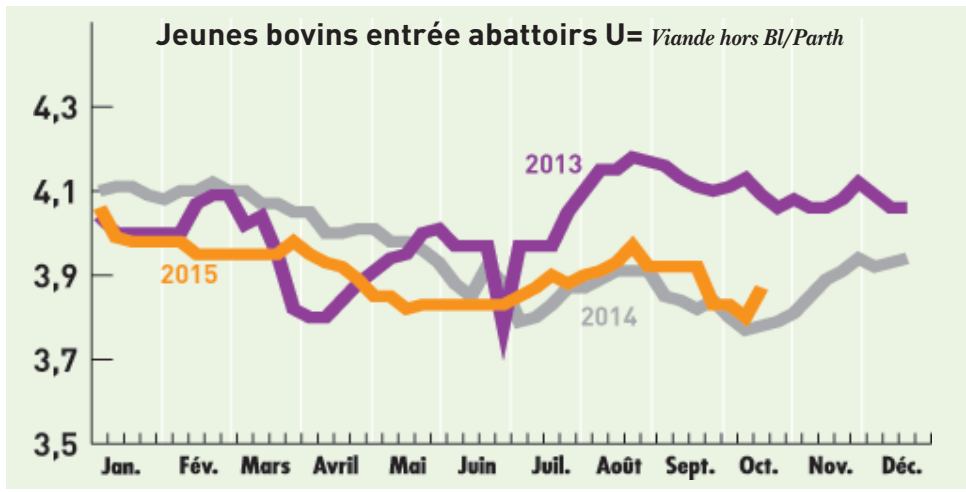
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance :
Absence de données dûe à la F C O. pas de cotation.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/10/15 au 25/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,87 €	3,73 €	-			
Races mixte		-	3,41 €	3,41 €	3,33 €	-	
Races lait					-	3,15 €	3,14 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,32 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,99 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,19 €	4,09 €	3,60 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,20 €	4,17 €	4,08 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,34 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,37 €	3,21 €	-	-
Races lait				-	-	2,93 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,72 €	4,44 €	4,17 €	4,04 €			

Tendance : Commerce très calme. Moins de sortie en JB et plus en vaches.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/10/15 au 25/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,92 €	3,88 €	3,81 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,34 €	4,67 €	4,29 €	4,15 €	3,79 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,09 €	4,00 €				
Races mixte					3,40 €	3,29 €		-
Races lait							2,98 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,81 €	4,64 €	4,39 €	4,13 €				

Tendances SEM. 44 / 2015

Bovins de boucherie

Le climat commercial est lourd avec peu de besoins avant le week-end de la Toussaint. Les transactions sont calmes avec une demande réservée dans le domaine des viandes haut de gamme ou label, avec des tarifs plus discutés dans les femelles charolaises de qualité bouchère. Les tarifs se maintiennent avec difficulté dans les jeunes charolaises viandées et dans les vaches R de plus de 380kg. La demande se replie sérieusement dans les animaux légers, âgés de plus de 10 ans ou en manque de finition. Dans les laitières, la demande se tasse avec les vacances scolaires et les industriels maintiennent la pression sur les prix des vaches Frisonnes, Abondances ou montbéliardes. Les animaux légers ou peu viandés sont très mal valorisés. En jeunes bovins, l'équilibre offre/demande se rapproche avec des tarifs qui se maintiennent avec plus de facilité. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les nouvelles mesures pour sortir les animaux (avec double PCR après une désinsectisation à 14 jours) devrait donner de l'air aux mouvements dans le bétail maigre ou d'élevage, même si cela engendre des frais pour des éleveurs déjà mal en point. ■

Broutards

Les premiers broutards vaccinés + 10 jours commencent à faire leurs apparitions. Les volumes restent limités pour le moment, mais ils devraient sérieusement progresser la semaine prochaine. Les besoins italiens sont importants, mais les engraisseurs vont chercher à profiter de l'afflux de marchandise pour pratiquer des prix en dessous de ceux pratiqués en septembre. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste tendue dans les veaux laitiers, abondances ou montbéliards avec une offre largement suffisante pour les besoins des intégrateurs ou des exportateurs. Les gros veaux montbéliards à destination de l'Espagne baissent, notamment en zone réglementée ou une PCR est demandée. Dans les croisés laitiers, le commerce reste tendu avec des niveaux de prix peu soutenus. Dans les veaux de race à viande, le commerce reste très compliqué dans les croisés/montbéliards à l'intérieur de la zone avec des tarifs malmenés dans la marchandise ordinaire. Les veaux haut de gamme se stabilisent. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 26 octobre) :
"L'amélioration de la situation se consolide et devrait favoriser une hausse des tarifs en l'ensemble de la gamme du troupeau allaitant et le JB laitier. Stabilité sur les vaches laitières "
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 26 octobre) :
«En zone indemne le marché reste dynamique, tiré par la demande à l'exportation. En zone réglementée, les premières sorties suite à la campagne de vaccination auront lieu en fin de semaine. La forte demande italienne justifie une fermeté sur les cours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/10/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,83 - 3,21	2,71 - 2,91
Gras (38-44 kg)	-	2,73 - 3,22	2,61 - 2,85
Gras (44-50 kg)	-	2,49 - 3,14	2,36 - 2,64
Gras (+50 kg)	-	2,09 - 2,35	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,12 - 1,27	0,81 - 0,81	-
(+60 kg)	1,05 - 1,25	0,87 -1,14	-
Divers			
Béliers: 70 à 135 €	-	-	
Agneaux maigres : 71 à 80 €	-	2,16 - 2,67	-
Caprins : 25 à 25 €		-	-
Boucs :			

Ovins : 827
Marché normalement approvisionner. Le zonage FCO ferme toujours quelques portes de sorties.

AGNEAUX : L'offre est plus hétéogènes. Quelques lots de bonne qualité trouvent facilement preneur à des tarifs reconduits. Les sujets trop lourds sont toujours boudés.

BREBIS : Offre plus importante et de qualité satisfaisante. Vente quasi totale à des cours en légère progression.

Effectifs : Agneaux: 582 - Brebis : 238
Béliers : 3 - Caprins : 2 - Divers : 2.

Prochain marché les lundis 9 et 23 novembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/09/2015*

Ovins : 366	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	86 - 100	2,57 - 2,94
Agneaux gras	97 - 135	2,08 - 3,08
Brebis	40 - 92	0,59 - 1,09
Béliers	-	-

Commerce perturbé par le zonage FCO en mâles lourds accompagné d'une baisse des tarifs. Vente rapide à descours fermes en agneaux légersde bonnequalité. Tarifs stables en bonne brebis, placement difficile en sujets trop maigres.
Prochain marché le 28 septembre

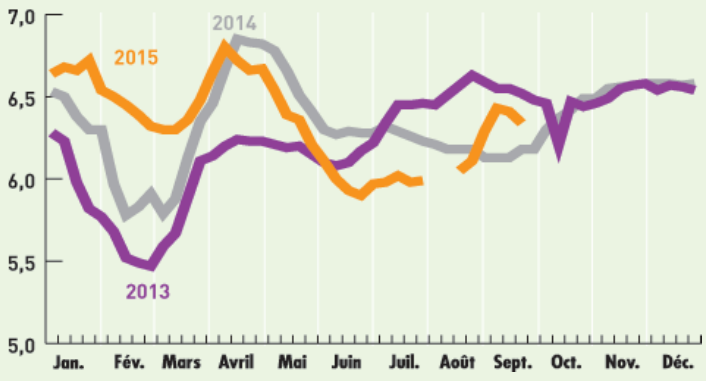
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 19/10/15 au 25/10/15*

Poids		U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,81 €	6,33 €
Couvert	16-19 kg	6,81 €	6,61 €	6,35 €
Gras	13 -16 kg	-	5,81 €	-
Gras	16-19 kg	-	5,57 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 19/10/15 au 25/10/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,43 €	2,38 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 19/10/2015 au 25/10/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,44 -0,09	6,55 -0,06	6,56 -0,05	5,71 -0,04	-	-	-	-
	R Var.	6,28 -0,05	6,37 -0,02	6,36 0,03	-	6,67 -0,04	6,69 -0,03	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,54 -0,03	6,47 -0,12	5,74 -0,06	-	6,81 0,07	6,65 0,01	5,90 -0,08
	R Var.	6,23 -0,15	6,37 -0,08	6,34 -0,06	5,63 0,04	6,81 0,10	6,67 0,02	6,46 =	5,85 -0,09
	O Var.	-	6,37 -0,33	6,40 -0,01	-	6,33 -0,03	6,35 -0,02	6,13 -0,12	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,81 -0,11	5,57 -0,07	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Acitivité commerciale particulièrement calme qui entraîne une baisse des cours pour les agneaux.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Bourg-en-Bresse du 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 eur
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à
Canards de Barbarie femelles :
Pigeons :..... s/paire
Pintades : 7,00 euros/pièce
Ani... (kg vif) :
...pellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
L... 4,00 à 4,50 au kg vif
O... 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	210 à 220 €	180 à 190 €
2e coupe	200 à 220 €	180 à 190 €
3e coupe	220 €	180 €

Porcins

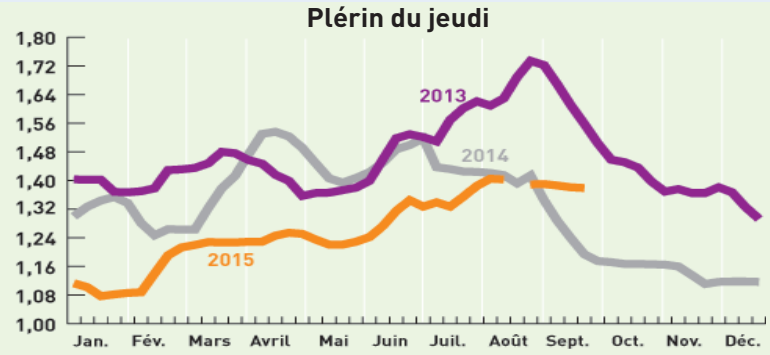
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 22 octobre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **Pas de cotations.**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/15*

1,48 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

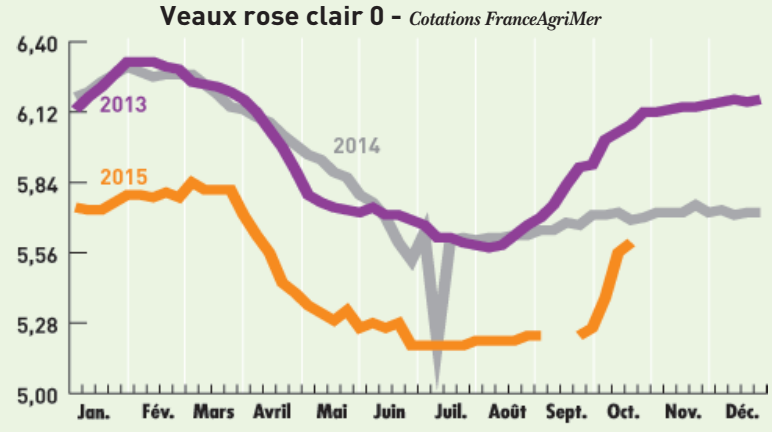
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/10/15 au 25/10/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,47 €	6,22 €	-
O	-	5,60 €	4,34 €	3,60 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/10/15 au 1/11/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	124	500 - 565 €	350 - 430 €	170 - 255 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		200 - 280 €	130 - 160 €	60 - 80 €	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		300 - 380 €	200 - 260 €	80 - 130 €	30 - 60 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		450 - 500 €	300 - 370 €	160 - 200 €	70 - 100 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	738	130 - 210 €	100 - 180 €	20 - 80 €	10 - 50 €

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/10/15 au 25/10/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,75 €	2,48 €	1,75 €	–
Bons	2,43 €	2,13 €		

Céréales

Marché du 15 octobre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	oct.-juin	163 à168	N	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne	meunier	nov.-avr.	165	N	C
	fourrager	oct.-déc.	157 à 158	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-févr.	150	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	oct.-déc.	148 à 150	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	oct.-déc.	165	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	oct.-déc.	165	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		dispo	160 à 161	N	C
		janv.-juin	166 à167	N	C
Sud Côte d'Or		oct.-déc.	162	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		oct.-déc.	210	N	C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	3 d'oct.	163	V	

Matériel

Tracteur

01 - Vds tract. Lamborghini R3-95 de 2005, 4700 h, avec fourche MX100 godet multi services + fourche palettes + surélévateur BR moteur refait exempt. TVA
✆ **06 98 80 01 56. après 16 h.**

01 - Vds cse cess Fendt 711, 5900 h, Fendt 310, 1200 h - herse rot. Alpego 3m roul. packer att. hyd. charrue Huard 370E 4C nour. à veau 4 corna 5m 7pl. Jourdain 3 bar 4m
✆ **06.86.68.30.27**

18 - Vends tracteur Bolinder Munkell BM 350, vert, année 1959, très beau, dept. 18, 5.200 euros.
✆ **06 75 19 69 67.**

38 - Vds Same Silver 90 ch de 97 + chargeur Q40 tbé.
✆ **06 16 55 52 06**

38 - Vds tracteur auto T 40 mono roue row crop carte grise pièces som 40
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Vds tracteur Massey Fergusson 5445 4 rm 2003 5300 h vibroculteur pince B ronde
✆ **04 77 28 65 23 hr**

55 - Vends IH 644 2 RM 6.300 H, état exceptionnel, à voir, 6.000 € exo. Tva, livraison possible.
✆ **06 82 91 86 76**

55 - Vends IH 826 Farmall collection, 1971, état irréprochable, origine, 11.000 €, livraison possible, curieux s'abtenir.
✆ **06 82 91 86 76**

71 - Vends tracteur Valtra N113 Hitech5, 124 CV, 2013, 1.150 H, relevage avant, pont cabine suspendue.
✆ **06 84 86 50 40**

73 - Vds tract Massey Ferguson 5445, 90 cv, 2004, 1500 h, tbé + divers matériels.
✆ **07 71 15 65 75**

Travail sol

21 - VENDS herse rotative Machio DM, 3 m., TBE, - décompacteur Durou 8 lames, 4 m., - 2 roues terrage, TBE. (réf. 4410)
✆ **06 87 32 69 07**

58 - VENDS broyeur de haies Berry, très bon état, - charrue Huard 3 socs, - pulvé Hardi, 400 l., 8 m. (réf. 4407)
✆ **07 87 95 74 94**

Récolte

18 - Urgent, recherche moiss-batt New Holland, genre 80/70 ou modèle similaire.
✆ **06 21 49 50 89.**

18 - Vds MB John Deere W540, TBE, 750HB, révision John Deere tous les ans, jamais maïs, matériel très soigné, 88.000 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, JD, NH, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 440A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Eleveur vds presse Class Quadrant 1150 botte carré 500 800 2000 TBE révisée cause retraite
✆ **04 75 21 74 83 hr**

42 - Vds ratelier bovins BR bon état désileuse pailleuse Silofarmer 4 campagnes
✆ **06 70 48 49 78**

89 - VENDS MB MF 2.70 m., - benne 4 T. 1 essieu, - pulvé 600 l., - épareuse Mac Connel (réf. 4302)
✆ **06 46 52 75 15**

Traitement

26 - Atomiseur PRATISSOLI 600l Pompe Comet, Tuyauterie propre, Bon état général 600 euros VENTE Cause départ retraite
✆ **06 27 64 43 80**

Manutention

74 - Vds griffe à fourrage 2002 Stepa Palfinger 4090 bras hydro 10 m rotation 360° état neuf.
✆ **06 09 23 69 98**

89 - VENDS 25 caisses palettes 600 b. métal pliables, 70 palet Europe et VMF (réf. 4405)
✆ **03 86 47 40 73 - 02 38 86 31 21 après 01/11**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Agri. divers

01 - Vds MC 120 ttes options 4900 h, tbé - charrue Huard 4C comb. Pichon à dents double rouleau semoir amazone 3m
✆ **04.74.24.30.46. hr**

18 - Rech. tra. : 4 RM, 2 RM, même en panne - RB 120x120 - MB - presse MD tte marque.
✆ **06 61 49 19 77.**

18 - Vends broyeur de branches Bugnot BVE55, révisé, 750 h, 22 cv, diam. admissible 12 cm, TBE général, 7.800 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

21 - VENDS broyeur à haies Mac Connel PA 91 rotort 1.10 m., téléflexible, vidangé 2013, prix 1 550 euros HT, - hérisson Gilibert 7 T., 200 euros HT. (réf. 42VB3)
✆ **03 80 84 36 79**

30 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds désileuse pailleuse 6,8 m3 Jeantil salle de traite 2x4 decro pour pièces melotte char art 5m cornadis veau vibro 2,80 cuve fuel
✆ **06 70 24 56 64**

39 - Vds t.b.e. distributeur antilimaces Delimbe, presse John Deere 592 filet ficelle peu servi, faucheuse Kuhn 2 m à assiettes, semoir monograine Nodet gougis PNII 11 rg sur 6m + bineuse correspondante mélangeuse bol Zago 13 m3, désileuse pailleuse Techmagri 3m3, semi portée jamais ensilage, canadien Duro 3m, benne 5t Baroin et 14t Devès. Andaineur Krone double 6,70 m, conteneur palettisable 9-15 q
✆ **03 84 70 02 77 h.r.**

42 - Cse cess. vds ebouseuse charrue Chisel vibroculteur herse rouleau cellule grains ventilateur
✆ **06 80 95 09 33**

55 - Vds cse cess. MB NH CX 8050 2008 6,10 m 878 H TBE, déchaum. Vogel Noot repl. 4 m 2009 TBE, jum. Ermas 580/70 R42, jum. Ermas 20.8 R38, siège pneum. Buisard, tasse avant Cochet.
✆ **06 12 02 80 87**

- 1 générateur de prairie Hauswirth
- 1 andaineur Enorossi 7,40 m.
- 1 charrue réversible 5 corps Grégoire et Besson
- 4 roues de remorque type Avion Réf. 445-60-22,5, 10 trous
- 7 roues camion R22,5, 10 trous
- Glissières autoroute 4,30 m.
- Réducteurs et pièces occasions pour évacuateurs à fumier Sovemag, Miro, Curetable, Samas et Albert

Tel. 06 72 88 02 42

58 - Cause retraite : VENDS remorque épandeur AVTO 7 tonnes, balancier 4 roues BE, - ensileuse Taarup coupe 1.80 m. direct avec fléaux BE, - ensileuse NH, coupe 1.50 m. avec fléau, BE, - semoir engrais Kuhn type MDS 935, TBE, - epareuse SMA type super SENNEC, commande électrique, TBE, - enfonce pieux YANIGAV, TBE , divers matériels.(réf. 440B)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - VENDS cause cessation d'activité au 01/11/2015 divers matériels agricoles, - tracteur Deutz, - tonne à lisier, - chargeur Job Man, - pickup Ford Manger (réf. 4401)
✆ **06 14 88 95 15**

69 - Vend benne 3 points herse plate 3,20 m. 4 éléments vibro 2,5 m. 29 dents moulin céréale Toy.
✆ **07 71 27 47 78**

69 - Vds tract. IH 654 72 équipé chargeur 2800 euros herse rotative 2,5 m. Dble attelage 1800euros état neuf. Livraison possible.
✆ **06 07 36 06 46**

71 - Vends curage Curetable 500 euros, bascule Maréchale 1.200 euros, cornadis 5 m, 7 places, 6 m, 8 places antipendais.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds rigoleuse Greffet rotor diam, B.E., lame niveleuse Desvoys, peu servi, broyeur Ferry 250, B.E., 1 cornadis 5 m, 7 pl., 14 m, 7 pl., 1 auge 5 m.
✆ **06 14 23 83 37**

71 - Cse retraite vds bétaillère 4 m x 2,30 m, épandeur 3,5 T, semoir centrifuge, 20 attaches hollandaises, 10 abreuvoirs, le tout bon état.
✆ **03 85 70 63 85 H.R.**

84 - Vds cse cess. act. bisoc Huard hyd. An.1991 très propre, retourn. hyd., dort ds garage : 2500 euros – 8 poutres anc. : 600 euros les 8.
✆ **Tél 04 90 75 87 48**

89 - VENDS coupe JD, 4.20 m. céréales 3.60 m., 800 euros, - brabant GB, RK 9, 4 socs, TTBE, 3 500 euros (réf. 4408)
✆ **03 86 66 43 73 matin 8 h.**

Elevage

07 - Vds veleuse Vink A800 avec lacets 200 euros - auge sur pieds réglables 5mx0,80 2 x 200 euros - aplatisseur céréales triphasé 4cv 1500TM 1000 euros
✆ **06 70 55 66 27**

42 - Vds cse cess. salle de traite Manus 2 * 4 épis décrochage automatique de 2003 - 6000 euros
✆ **04 77 28 75 66**

Véhicule

Utilitaire

18 - Vds camion chevaux, 2 places, Fiat Ducato 2,5TD, année 1996, diesel, 144.000 km , bon état, aménagement spacieux, fenêtres latérales, sol antidérapant, grande sellerie, ouverture arrière par treuil électrique, prix : 16.000 euros, visible à Pruniers en Sologne (41).
✆ **02 54 97 40 29.**

21 - VENDS Partner HDI, 90 CV, 2013, clim. radar de recul, VE, FC, 3 places, regul de vitesse, 68 000 kms (43VB1)
✆ **06 62 32 99 18**

69 - Bétaillère Master 120 cv, 2009, 104000 kms, révisé, caisse neuve alu, pont PTE. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

42 - Vds Megane 2 - DCI - attel. rem. - 2003 - 160 000 km - entretient garage - bon état - 4500 euros
✆ **04 77 26 14 65**

89 - VENDS HDI Picasso, bon état, année 2001, CT OK, fermeture centralisée, diesel, 145 000 kms, prix à débattre (réf. 4404)
✆ **03 86 43 11 25**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ **06.82.07.33.68**

26 - vds foin balles rondes 120x120 saison 2015 stockée à l'abri + vds presse John Deere 336 A 2700 euros
✆ **06 83 48 29 67**

42 - Vds maïs ensilage enrubanné livraison assurée - très bonne qualité
✆ **06 82 29 74 85**

73 - Vds foin et regain 2015, ex. qualité, bottes carrées 120 x 60 x 220, poss. livraison.
✆ **06 24 23 28 48**

Fourrage

18 - Agriculteur vend et livre paille de blé, bottes carrées 120x90 et 120x70.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.**

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. **06 11 37 50 64**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

21 - Vends fauteuil roulant élect. servi 8 mois, batteries neuves, garantie 1 an.
✆ **06 75 93 27 40**

25 - Vends vaches de lait + génisses prêtes Montbéliardes TBO + faneuse Krone de 15 m, autochargeuse Deutz, 40 m3.
✆ **06 02 50 57 05**

38 - Vends épandeur Sab 4T tb 2200€ - herse 3,20 200€- essieu carré de 100 8 trous 1450€ - 2 ânes de provence 530€
✆ **04 74 97 23 88 HR**

38 - Vends chaudière unical bo15 turbo puissance 21,5 1500€
✆ **04 76 32 35 92 le soir ou 06 87 05 64 77**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services













67 - Vends griffes d'asperges, choix variétal, plants de qualité contrôlés, location planteuse - rigoleuse. Cherche pneus occas. 9-5R44.
✆ **06 14 36 28 98 ou 03 88 70 72 74**

67 - Vends cutter 45L, 380 v, inox poli, tête 6 couteaux + tête 3 cout. Poussoir 30L, inox, couvercle et cylindre en inox, 380V, prix à déb.
✆ **03 88 91 05 71**

73 - ETA Savoie battage avec CX 6 rangs et chenilles.
✆ **06 24 56 83 09 ou 06 03 68 10 78**

73 - Vds frigo Bitzer tbé, an 2009, fluide R 404 A, stockage 40 T, 300 m3, 5000 euros HT, équipement complet.
✆ **06 23 68 00 18**

Location

Autre

68 - Alsace marché de Noël gîte 4 pers. 275 €, proxi Colmar - Riquewihr - Kaysersberg - Eguisheim - Strasbourg chez viticulteur
✆ **03 89 41 18 20**

Offre

Emploi

38 - URGENT - C.I.EL recherche AGENT TRAITE Pour recueillir échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Vercors – aucun diplôme exigé – connaissance milieu agricole appréciée – domicile sur secteur – CDD de remplacement – voiture indispensable – poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN – nathalie.dégardin@isere-conseil-elevage.fr -
✆ **06 68 00 51 35**

69 - Recherche tailleur vignes en prestation service 5 HA Blacé. Desmolles André 69460.
✆ **04 74 67 55 13**

84 - SEDE Environnement, leader dans la production et la commercialisation de fertilisants organiques (composts) recherche 1 TECNICO-COMMERCIAL (H/F) Sud Est pour le développement des ventes de fertilisants organiques (composts et engrais) auprès d'une clientèle d'agriculteurs, arboriculteurs, maraîchers et viticulteurs. Idéalement formation agricole de type BTS force de vente en agrofourniture suivie d'une première expérience de la vente en agriculture. Contrat : CDI Envoyer CV+lettre manuscrite à : SEDE ENVIRONNEMENT, Jean Christophe PEROT - 168 avenue Pierre SEMARD Bât A 84000-AVIGNON - ou jeanchristophe.perot@sede.fr

84 - ETA recrute tailleur(se) de vigne et oliviers, une saison d'expérience demandé, région Valréas et alentours.
✆ **07 50 91 03 10**

Service

01 - Boucher en prestation de service découpe vos viandes pour vos ventes en direct ou autre découpe soignée 30 ans d'expérience
✆ **06.36.25.44.10**

74 - Disponible pour battage maïs travail sérieux étudie toutes propositions.
✆ **06 79 71 05 92**

Demande

Emploi

69 - Rech mi-temps ouvrier agricole pour compléter autre mi-temps 20 ans BTS-BAC Pro Agroéquipements.
✆ **06 77 36 07 36**

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.
✆ **07 89 27 58 68**

71 - Etudiante en première année de BTS gestion et protection de la nature recherche, dans le cadre de sa formation, stage de 8 à 12 semaines de juin à août dans le domaine de l'animation nature pour différents publics, création de sentiers découverte/d'interprétation... dans une structure permettant la création de projets comme des malles pédagogiques. Contact : c.marmagne@hotmail.fr
✆ **06 68 05 42 80**

Animaux

Divers

38 - Sur 38 limitrophe Savoie prend pour l'hiver animaux en pension.
✆ **06 13 40 67 11 HR**

73 - Vends génisses Abondane 15-20 mois indemn IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

73 - Vds lot gén. Abondance idem IBR terme décembre origine + 1 taureau 2 ans Abon. docile.
✆ **04 79 28 35 63**

74 - Vds génisses pleines 38 39 et jeunes taureaux 38 IBR ok.
✆ **06 19 33 56 77**

Bovin

01 - Vds Blonde d'Aquitaine 1 taureau à génisses 3 ans1/2 - jeunes mâles 10 à 24 mois IBR A type mixte livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

Société Aveyronnaise **RECHERCHE** technico-commerciaux H/F
pour commercialiser un concept de fertilisation innovant
auprès de ses partenaires agriculteurs
pour les départements suivants: 10 - 21 - 52 - 58 - 89.
Salaire fixe + com. + primes + véhicule + ordinateur + tél.
+ frais de repas pris en charge.
SOBAC
ZA - 12740 Lioujas - recrutement@sobac.fr

01 - Vds génisses Holstein 2 semaines à 2 ans 1/2 taureaux étrangers + 2 génisses Abondance jumelles de 3 mois
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Génial et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + vaches pleines de ces taureaux, vêlages nov., décembre, janvier (réf. 340A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - vds bons taureaux charolais 18 mois HBC elevage viande et velage facile Corneloup Denis 03 Avrilly
✆ **04 70 55 34 09 ou 06 79 78 91 95**

18 - Elevage HBC vends un TB taureau charolais de 5 ans né dans l'élevage et choix de taureaux de 18 mois de très bonne qualité. EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends cse cessation cheptel charolais, HBC : 35 vaches et génisses pleines, vêlage nov-déc., 6 femelles de 18 mois, 11 laitonnes et 1 taureau de 4 ans. SCEA Jasset, 18600 Neuilly en Dun.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.**

21 - Vends 10 taureaux 14 – 15 mois et 3 taureaux de 2 ans dont 5 taureaux pour génisses, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (440E)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS 40 bonnes vaches charolaises HBC, TGS, terme nov., dec. janv. (réf. 440D)
✆ **06 50 56 40 48**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, HBC, - veaux reproducteurs. EARL Tursin - 21210 Villargoix (réf. 440C)
✆ **06 73 95 62 82**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

21 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, vêlage facile, calme. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4403)
✆ **06 67 09 79 80**

38 - Vds génisses Limousine 2 ans prêtes à saillir
✆ **04 76 06 03 82 HR**

42 - Vds troupeau Charolais cse retraite
✆ **06 17 52 60 51**

57 - Race Limousine vends 2 reproducteurs 22 mois + jeunes 12 mois HBL ou non, garantie sanitaire + livraison.
✆ **03 87 01 83 59 HR**

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs, - génisses 30 mois écographiées, vêlage décembre. Elevage HBC, TGS, IND IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4002)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

Journées PORTES OUVERTES
6 et 7 NOVEMBRE 2015
organisées par l'Association des ÉLEVEURS LIMOUSINS DE L'ALLIER
TAUREAUX 12-14 MOIS • TAUREAUX 2 ANS • VACHES PLEINES • VACHES SUITÉES
CHÊNE Bruno - "Villefroide" - 03320 **Lurcy-Levis** - 06 31 11 31 70
CLÉMENT Simon - "Lorcery" - 03370 **Saint-Palais** - 06 17 07 57 30
DURAND Loïs - "Le Vernais" - 03470 **Saligny-sur-Roudon** - 06 21 66 94 72
FRAGNON Christophe - "Tillai" - 03320 **Limoise** - 06 80 25 61 11
LENA Olivier - "Beaumont" - 03360 **Urcay** - 06 28 02 04 05
GAEC Élevage SAMAIN - "Fayolles du Bas" - 03190 **Hérisson** - 06 62 45 50 18
GAEC ROUSSET - "Les Bordes" - 03240 **Le Theil** - 06 31 19 61 05
GAEC BATTUT - "Le Peu" - 03190 **Audes** - 06 87 60 08 49

58 - Elevage LIMOUSIN Vend taureaux de 18 mois et veaux de l'année IBR A (réf. 420A)
✆ **06 17 18 44 26**

58 - Elevage Limousin VEND taureaux 2 ans, type viande et élevage, IBR A (réf. 4409)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois, - gros veaux reproducteurs HBC, IBR A. Gresle - Challement (réf. 4406)
✆ **03 86 29 62 74**

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES


SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS


PLUS D'INFOS :
Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

63 - Expl. lait. demi-mont. CHERCHE associé (couple accepté) motivé, très sérieux en vue départ.
✆ **06 68 95 29 10 ou 06 43 36 77 31**

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs TBO père et mère inscrits TBS. Prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vend très bon taureaux charolais inscrits 17 mois ind Ibr-bvd. Garantie vêlages faciles type élevage et viande. Très docile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vds génisses Montbéliardes 1 mois.
✆ **06 67 24 76 00**

69 - Vend génisse vosgienne vêlage décembre.
✆ **06 83 03 95 80**

69 - Vds génisses Montb. terme 15/11/2015 - 69 Larajasse - Bois de chauffage.
✆ **04 78 44 44 13 HR**

69 - TBO taureaux 18 mois HBC charolais TGS Savigny (69) - www.elevagegrangesteph.e-monsite.com
✆ **06 31 41 82 83**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Vends 12 génisses 30 mois, pleines, vêlage décembre janvier, IBR A, HBC, cause cessation.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Vends cause cessation vaches charolaises, génisses 2 ans, laitonnes, taureaux 4 ans, IBR A.
✆ **06 88 59 25 67**

71 - Eleveur limousin vd pour la repro. génisses 18 mois et taureaux 11-18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vends cause retraite cheptel charolais HBC, taureaux, vaches, génisses 30 mois pleines.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Elevage limousin inscrit vend mâles repro. 1-2 ans, TGS. Gaec du Tinailler, Milly.
✆ **06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60**

71 - Vends cause surnombre 12 vaches charolaises gestantes, IBR A, vêlages janvier-avril.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indemnes IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**

Ovin

26 - Sud 26, vds 20 brebis préalpes fines.
✆ **04 75 28 60 00 (le soir)**

26 - vds jeunes béliers Préalpes du sud de 7 mois Génotypés
✆ **06 30 56 91 13**

58 - VENDS béliers Charollais Antenais (réf. 4003)
✆ **03 86 20 03 57 - 06 83 01 47 47**

58 - VENDS béliers charolais antenais non inscrits, garanties sanitaires (réf. 4402)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

71 - Vends brebis charollaises, présumées pleines, bonne origine, TGS. Peut livrer.
✆ **06 08 02 53 35**

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

38 - Vds pointeur mâle lof né 18/06/15 mère SHSB7095 + lof parents Suisse/Italie père lof tan
✆ **06 76 67 17 01**

42 - Vds chiots Basset Fauve de Bretagne nés 03-06-2015 - mère 2guk501
✆ **06 61 20 69 00**

42 - Vds 3 chiot(e)s nés 26/07/2015 mère Setter GB877 père Epagneul breton parents vrais chasseurs
✆ **04 77 20 86 76**

42 - Vds chiots type Beauceron pure race non lof Arlequin nés 7/09/2015 dispos 7/11 - 300 euros - mère 250268710309119
✆ **06 63 99 84 10 ou 04 77 27 85 51**

88 - Vends chiots Beauceron non Lof pucés 2 mois mère N°250269604509694.
✆ **03 29 65 68 71 ou 06 16 85 33 18**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Terres de Bourgogne

En raison du Mercredi 11 novembre Le bouclage des petites annonces est avancé au VENDREDI 6 NOVEMBRE à 12h et pour les annonces légales au VENDREDI 6 NOVEMBRE au soir

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SCP CHONE - MANINETTI BERNECOLI - FRANCOIS- CHONE
Notaires associés
54210 Saint Nicolas de Port

YPO CAMP JEANNIOT BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 14B rue Antoine Becquerel
Chenove
21300 Chenôve
429 635 113 RCS Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Maître Daniel Maninetti le 01/09/2015, la société dénommée FINANCIERE C.L.C., société par actions simplifiée au capital de 2 200 000 euros ayant son siège social à Thaon les Vosges (88150) 3 bis rue Armand Léderlin immatriculé sous le numéro 423 434 729 RCS Epinal représentée par M. Julien Clasadonte a été nommée en qualité

de Président Directeur Général à compter du 01/09/2015 sans limitation de durée, en remplacement de M. Patrick Jeanniot, démissionnaire.

Pour Avis

AL214415441

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE PIRET

Société Civile Immobilière
au Capital de 320 000 Euros
1, Place des Quatre Vents
Presles
89420 Cussy Les Forges
RCS Auxerre D 502 754 054

Transfert de siège social

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2015, il résulte que :

Le siège social a été transféré à Molphey (21210) Rue de l'Église, à compter du 25 septembre 2015.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le n° 502 754 054 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le gérant : François Piret

Domicilié à Molphey (21210)

Rue de l'Eglise

AL214415604

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BIEN ETRE ET VIE

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 49 rue René Cassin
21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 517 967 022
SIRET 517 967 022 00016

Siège social

Ancienne mention : 633 route de Gray - 21850 Saint Apollinaire

Nouvelle mention : 49 rue René CASSIN - 21850 Saint Apollinaire

Pour avis : La gérance

AL214415438

PARANGON. EURL

au capital de10000 €
Siège social: 7 rue Jean Renaud
21000 Dijon.
798141784 RCS Dijon

Avis

L'AGE du 01/07/2015 a décidé de transférer le siège social de la société au 98 bd Mansart, Chez Mme Négrier, 21000 Dijon, à compter du 01/07/2015.

Modification au RCS de Dijon.

AL214415618

Société Coopérative Agricole
Groupement de Producteurs
Simmental Française
Siège Social :
11 rue Henri Becquerel
21000 Dijon
Coopérative agréée
sous le n° 2415

AVIS DE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Le Conseil d'Administration de la Société Coopérative Agricole « Groupement de Producteurs Simmental Française » a décidé, le 7 Septembre 2015, de transférer son siège social au 1 rue des Coulots 21110 Bretenière à dater du 1er Octobre 2015.

Le Conseil d'Administration

AL214415623

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Direction départementale des territoires

PREFECTURE DE LA COTE-D'OR

Autorisation concernant le moulin de Tart l'Abbaye

Par arrêté préfectoral n° 728 du 5 octobre 2015, la SARL HYDROTART - 4 rue des Bernardines - 21110 TART L'ABBAYE est autorisée à disposer de l'énergie de la rivière l'Ouche pour la mise en jeu d'une entreprise (Moulin dit de «Tart l'Abbaye» et destinée à produire de l'énergie électrique.

Il est reconnu qu'un droit fondé est affecté au moulin de TART L'ABBAYE pour la production à titre accessoire d'énergie hydraulique.

Cet arrêté définit les prescriptions applicables à l'opération qui relève des rubriques n°s 3.1.1.0, 3.1.4.0 et 3.1.5.0 de la nomenclature annexée à l'article R214-1 du code de l'environnement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit dans la mairie de TART-L'ABBAYE, soit à la préfecture – direction départementale des territoires (DDT) – 57 rue de Mulhouse à DIJON, soit sur le site http://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques eau, publications réglementaires et décisions administratives, autorisations).

Le dossier de l'opération autorisée est consultable pendant 2 mois à la mairie de TART-L'ABBAYE ainsi qu'à la préfecture – DDT bureau police de l'eau.

Pour le préfet et par délégation

le chef du service de l'eau et des risques

signé : Jean-Christophe CHOLLEY

AL214415436

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL LE PRENNERAT

Société civile au capital de 260 642.08 €
Siège social : 21500 Senailly
415 393 503 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/09/2015, la collectivité des associés a :

• réduit le capital pour le ramener à 256 455 euros,

• décidé de transformer l'EARL en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC LE PRENNERAT

Date d'agrément par le préfet de Cote d'Or : 12 août 2015

N° d'agrément : 1 265

Pour avis, La gérance.

AL214415299

CONVOCATION

Convocations aux Assemblées de Section et à l'Assemblée Générale

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 Moneteau

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

- pour le Châtillonnais, le lundi 16 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de Chatillon sur Seine

- pour le Tonnerrois, le mardi 17 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente de Lezinnes

- pour la Puisaye, le mercredi 18 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente de Toucy

- pour l'Auxerrois, le jeudi 19 novembre 2015 à 9h15, salle du Foyer Municipal de Moneteau

- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 20 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente de Villeneuve-La-Guyard

Ordre du jour :

-Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 4 décembre 2015 dont la convocation est ci-dessous

-Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 4 décembre 2015

-Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région

-Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 4 décembre 2015 à 9 h à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 Auxerre.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

• Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014-2015 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE

• Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2015

• Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés

• Approbation des comptes

• Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes

• Quitus aux Administrateurs

• Affectation du résultat de l'exercice 2014-2015

• Constatation de la variation du Capital Social

• Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

• Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs

• Questions diverses

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Gérard DELAGNEAU.

AL214415374

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Cusey (52) et de Montigny - Mornay - Villeneuve-sur-Vingeanne (21)

Conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il sera procédé à une enquête d'utilité publique, portant sur la dérivation des eaux et l'établissement de périmètres de protection des captages – puits de Percey n° 1, 2 et 3 – par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Haute-Vingeanne en Côte d'Or.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront déposés, dans les mairies de Cusey (Haute-Marne) et de Montigny – Mornay – Villeneuve-sur-Vingeanne (Côte d'Or), pendant 17 jours consécutifs, du 28 octobre 2015 au 13 novembre 2015 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie (sauf dimanches et jours fériés), afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête.

M. Jean-Claude COUVIN siégera, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, à la mairie de Cusey, le mercredi 28 octobre 2015, de 15 heures à 17 heures, le samedi 7 novembre 2015, de 10 heures à 12 heures et le vendredi 13 novembre 2015, de 16 à 18 heures, pour y recevoir les observations du public.

M. Michel ROLLOT a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

Les conclusions du commissaire enquêteur seront déposées dans les mairies de Cusey (Haute-Marne) et de Montigny – Mornay – Villeneuve-sur-Vingeanne (Côte d'Or), ainsi qu'à la préfecture de la Haute-Marne.

AL214415409

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELARL « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT - GONTHIER », Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Didier NOURISSAT, notaire à Dijon, le 21/10/2015,

M. François Yves Marie **Barbier**, tonnelier, et Mme Nicole, Marie Marguerite **Gagey**, pharmacien, son épouse, dt à Veyrier du Lac (74290) 3 rue de la Tournette.

Nés M. à Paris (75008) le 10/08/1950, Mme à Beaune (21200) le 25/03/1952, mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jacques LUSSIGNY notaire à Beaune le 02/07/1976 préalable à leur union célébrée à la mairie de Beaune (21200), le 02/07/1976.

Ont adopté le régime de la communauté universelle.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Me Didier NOURISSAT, notaire à Dijon.

Pour avis et mention

Me Didier NOURISSAT, notaire

AL214415625

MODIFICATION DE STATUTS

EARL MAUGEY

Société civile au capital de 126 060 €
Siège social : 21320 Blancey
332 360 270 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/09/2015, la collectivité des associés a décidé de transformer l'EARL en GAEC, à compter rétroactivement du 01/09/2015, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC MAUGEY

Date d'agrément par le préfet de COTE D'OR : 12 août 2015

N° d'agrément : 1 266

Pour avis, La gérance

AL214415348

EARL DE JANCIGNY

Société civile au capital de 240 096 €
Siège social : 21310 Jancigny
338 006 042 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20/10/2015, la collectivité des associés a décidé de transformer l'EARL en GAEC à compter rétroactivement du 1er octobre 2015, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dénomination sociale : GAEC DE JANCIGNY

Date d'agrément par le préfet de COTE D'OR : 24 mars 2015

N° d'agrément : 1 249

Pour avis, La gérance

AL214415413

EXPERTISE PIERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
19, Rue de la Meille
21 200 Beaune
529 903 957 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/05/2015 :

- Le siège social a été transféré au 57 avenue Charles Jaffelin 21200 Beaune, à compter du 1er juin 2015.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence ;

- Il a été décidé de modifier l'objet social :

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

la société a pour objet en France et dans tout pays : la prise de participation dans toutes sociétés commerciales et industrielles ,et notamment dans les sociétés ayant une activité de d'exploitation de carrières, d'extraction de matériaux ou de négoce de ce type de produits ; la gestion de titres ou droits sociaux constituant son patrimoine ; l'assistance à ses filiales ; le conseil et l'expertise dans les métiers de la pierre, les carrières, l'extraction de matériaux, la transformation et la mise en œuvre

Nouvelle mention :

la société a pour objet en France et dans tout pays : le négoce de tous matériaux de construction, de toutes matières premières et de tous produits naturels ; le conseil et l'assistance auprès de toutes entreprises travaillant dans des secteurs se rattachant à ces activités ; le conseil et l'expertise dans les métiers de la pierre, les carrières, l'extraction de matériaux, la transformation et la mise en œuvre

Mention sera faite au RCS : Dijon.

AL214415427

DOMAINE ROUXEL-SEGAUT

SCEA au capital de 16.000,00 €
Siège social : Beaune (Côte d'Or),
25 rue de Lorraine
RCS Dijon - SIREN 524 322 955

Suivant acte sous seing privé du 19 septembre 2015, enregistré, la dénomination de la société a été modifiée en « SCEA DOMAINE ROUXEL », à compter du même jour.

L'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

En conséquence, la société fera l'objet d'une modification au RCS de DIJON.

Pour avis.

Le gérant.

AL214415619

EB2

SAS au capital de 37.000 €
Siège social : 8 rue Christophe Colomb
75008 Paris
798.262.713 RCS Paris

Suivant procès-verbal en date du 12 octobre 2015 l'associé unique décide

• de transférer le siège social au 42 rue de Longvic 21300 Chenove.

• De modifier la dénomination sociale comme suit : URGO RECHERCHE INNOVATION ET DEVELOPPEMENT

• De nommer en qualité de président en remplacement de Monsieur Hervé LE LOUS, la société BTG INDUSTRIES ET SANTE, SAS dont le siège social est 15 avenue d'Iéna 75116 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 391.342.094

• De nommer en qualité de directeur général, la société LAULILEINE, SAS dont le siège social est 74 avenue de la Bourdonnais 75007 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 418.557.419

• De nommer en qualité de directeur général délégué Messieurs Laurent FAUGERE demeurant 55 rue Beaunier 75014 Paris et Christian BROUSSE demeurant 20 rue Gassendi 21700 Nuits Saint Georges

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au RCS de Dijon

Le représentant légal

AL214415624

NON DISSOLUTION

FABRICATION DE LIANTS ET D'EMULSION POUR UTILISATION ROUTIERE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 450.000 euros
Siège social : La Grande Tuilerie
21130 Champdotre
420 072 795 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2015, les actionnaires, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL214415609

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL LE VERGER DE BRETENIERE

société civile en liquidation
au capital de 137 082.16 €
Siège social : Chez M. Contour Maurice
21110 Bretenière
321 875 494 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15/10/2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Contour Manuel, demeurant à Bretenière, a la qualité de liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Bretenière - 21110, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le liquidateur

AL214415363

ROUGHOL RECUPERATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 21.114,19 euros
Siège social : 13, route de Norges
21 380 Savigny-Le-Sec
315 655 175 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Manuel ROUGHOL demeurant 13, route de Norges – 21380 Savigny-Le-Sec avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 13, route de Norges – 21380 Savigny-Le-Sec, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL214415372

ROUGHOL RECUPERATIONS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 21.114,19 euros
Siège social : 13, route de Norges
21 380 Savigny-Le-Sec
315 655 175 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2015, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Manuel ROUGHOL demeurant 13, route de Norges – 21 380 Savigny-Le-Sec et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL214415373

LA CURE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 2 500 €
Siège : 8, Place de l'Europe,
21170 Lapierre sur Saône
RCS Dijon 482 507 423

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Aline LAVOINE, demeurant 8 place de l'Europe 21170 Lapierre sur Saône, ancienne gérante de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 place de l'Europe 21170 Lapierre sur Saône. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur.

AL214415428

EURL D J P COURTAGE

EURL au capital de 1000 euros,
47 Rue des Godrans
Chez Flash Credit 21000 Dijon.
RCS Dijon 502863715.

A compter A.G.E du 20-10-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Guion Christophe, 17 rue de la paix, 21240 Talant. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Dijon.

AL214415437

DISSOLUTION

A compter A.G.E du 30-09-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire de STRATEGIMMO SAS au capital de 4500 euros, 10 Impasse des Ebazoirs 21000 Dijon. RCS Dijon 531414316. Démission de la présidence: GUERREIRO Sylvaine. Liquidateur durée liquidation: BURTEZ Jean-Louis, 5 rue de la Petite Fin, 21490 Saint Julien. Siège liquidation: adresse liquidateur. A compter A.G.E du 30-09-2015: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Mention et Dépôt des comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL214415613

VIONNET PARTICIPATIONS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 623 euros
Siège : 4, Rue du Bois des Prés,
21370 Prenois
414 147 603 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/09/2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc Vionnet, demeurant 4 rue du Bois des Près, 21 370 Prenois, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue du Bois des Près, 21 370 Prenois. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL214415620

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Auxonne du 14 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Marché d'Elodie

Siège : 31 bis rue de Moissey, 21130 Auxonne

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : commercialisation de détail de produits alimentaires, boisson et autres produits du terroir

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. ROBARDET Sébastien, demeurant 31 bis rue de Moissey – 21130 Auxonne

La Société sera immatriculée au Registre du

commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, Le Président.
AL214415300

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 7.10.2015, il a été constitué une EURL dénommée : ARCHÉEN.
Nom commercial : LULU - Graine d'un monde.
Capital : 5000€. Siège : 12 rue de la Poste, 21000 Dijon.
Objet : Restauration traditionnelle.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mlle Salva Camille, 17 rue Paul Thénard, 21000 Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon
AL214415608

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, Notaire à Liernais, le 08 Octobre 2015, a été constituée la société civile d'exploitation viticole dénommée «SCEV LA BOURGUIGNONNE»,
Siège social : Chemilly sur Serein (89800), 55 Grande Rue.
Capital social : Quarante et un Mille Neuf Cent Trente euros (41.930,00 €), divisé en 4.193 parts sociales de Dix euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 4193,
Apports en numéraire : 1.000,00 €.
Apports en nature : parcelles en nature de vignes sises à Chichée (Yonne).
Evalués : 40.930,00 €.
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens viticoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Auxerre.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommé(e) premier gérant de ladite société : Madame Perreau Sylvie Jeanne Madeleine, viticultrice, demeurant à Chemilly sur Serein (89800), 55 grande rue
AL214415433

SCP GUILARD - CONVERS - PÉRÉ
Notaires à Dijon 7 Bd de Brosses
Successeurs de Me MARION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles GUILARD, notaire à Dijon, le 12/10/2015, a été constituée la société civile immobilière dénommée SCI CARNOT - Siège : Dijon 28 rue de la Préfecture - Durée : 99 ans - Capital social variable – capital initial : 8.000,00 € par apports en numéraire - Objet social : acquisition, administration exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Cessions de parts : agrément des associés sauf cession entre associés. Gérante : SARL HOTEL LE SAUVAGE à DIJON 64 rue Monge.
Pour Avis, Me GUILARD
AL214415439

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte SSP en date à Dijon du 15 Octobre 2015, il a été constitué pour 99 ans, une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile Immobilière ;
Dénomination sociale : SCI NEW AGE ;
Siège social : 11 Rue Paul Thénard, 21000 Dijon ;
Objet social : La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, de construction ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la création, la constitution et le développement de tous domaines et patrimoines immobiliers, l'administration et l'exploitation par voie de location de ces immeubles, ... ;
Capital social : 200 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;
Gérance : M. Jean-Louis Romero et Mme Véronique Romero, demeurant 11 Rue Paul Thénard - 21000 Dijon ; **Clauses relatives aux cessions de parts :** Toute cession est soumise au consentement de tous les associés ; Immatriculation de la Société au R.C.S. de Dijon
AL214415440

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune (21200) du 13 Octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : APPART'CONCEPT
Siège : 36 rue de Citeaux - 21200 Beaune
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre
du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 Euros -
Objet : - l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre, - la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens, - les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières, - l'achat et la vente de tous meubles, objets d'ameublement, d'art et de décoration, bibelots, gravures, peintures, bijoux, or et métaux précieux, médailles et monnaies, neufs ou anciens, nécessaires à l'activité d'antiquaire, - le commissionnement, le courtage et l'expertise portant sur lesdits objets, - l'organisation de ventes aux enchères, - l'achat, la vente, la prise en location, la mise en valeur, directement ou indirectement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, notamment par voie de mise en location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires telles que la réception de clientèle, la fourniture de linge de maison, la fourniture de petit-déjeuner ou de repas, le nettoyage des locaux loués...
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Mme Mélanie Secula
Directeur général : Mr. Hervé Secula demeurant ensemble à Beaune (21200) 36 rue de Citeaux La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
AL214415442

SCP «Hervé BRUCHON, Romain BRUCHON et Clémentine COURLET de VREGILLE, notaires associés» à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Clémentine COURLET de VREGILLE, le 25 octobre 2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI LES BOURDONS D'ARCEY
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 180 100,00 €
Siège : Arcey (21410), 10 grande rue
Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet
Durée : 99 ans
Apports en numéraire : 100,00 €
Apport en nature : immeuble situé à Arcey (21410), 10 grande rue pour 180 000,00 €
Gérant : Mme Marie-Thérèse de la Bourdonnaye.
Immatriculation : RCS de Dijon
Cession de parts : clauses d'agrément sauf entre associés et descendants
Pour avis et mention
Le Notaire
AL214415605

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 01/07/2015 a été constituée une SAS nommée : GROUPE AVA
Objet : services de permanence téléphonique et de secrétariat en ligne
Sigle : SCRIB
Capital : 500 € : 132A rue de Longvic, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers
Président : M. Nordine Dref, 23C rue de la rente St Benigne, 21600 Longvic
Immatriculation : RCS de Dijon.
AL214415606

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/10/2015, il a été constitué une EURL dénommée :
BAMBIN'HOME
Siège social : 18 rue d'Auxonne, 21000 Dijon
Capital : 5.000€
Objet : garde d'enfants à domicile dès la naissance
Gérance : M. Benoît KAUFFMANN, 18 rue d'Auxonne, 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.
AL214415610

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 6 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DJPAD
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée
Siège social : 2B, avenue de Marbotte – 21000 Dijon
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Programmation informatique, conseils et études du système informatique, conception et développement;
- La prestation de services et de conseils dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- La conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'exploitation, le développement ou l'extension.
Durée de la Société : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 20 000 € constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Laurent MALUSKI, né le 3 septembre 1978 à Saint-André-les-Vergers, demeurant 2, rue Robert Delaunay – 21000 Dijon, de nationalité française pour une période de trois exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2018.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
AL214415611

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédérique TURPAULT, Notaire à Bobigny, le 13 octobre 2015, il a été constitué une société civile dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : MEDELOU
Forme : Société Civile immobilière
Siège social : Semur-en-Auxois (21140), 4 rue du Renaudot
Capital social : 101 020,00 EUR
Durée : 99 ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Gérance : Monsieur Frédéric DUPONT
Toutes les cessions où transmissions de parts, à titre onéreux ou à titre gratuit ou à tout autre titre, que ce soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Ladite société sera immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Dijon.
AL214415612

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile Immobilière
Dénomination : PLUTON
Siège social : 32 Boulevard de Strasbourg 21000 Dijon
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, y compris la mise à disposition à titre gratuit desdits biens et droits au profit de ses associés.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Madame Maria de Fatima FREITAS 2 Rue Louison Bobet 21800 Sennecey Les Dijon et Monsieur Jean DEVELAY 57 Avenue Charles Jaffelin 21200 Beaune
Cession de parts : libres entre associés, autorisation préalable de l'AGE pour toutes les autres cessions.
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis.
AL214415614

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Dénomination : ALMAJE
Siège social : Arc sur tille (21560) – 23 Rue de la Mairie
Objet : Acquisition et cession de biens immobiliers, marchand de biens, location de biens **immobiliers.**
Durée : 99 années
Capital : 5.000 €uros
Gérant : Monsieur Jean-Louis Maggioni demeurant à arc sur Tille (21560), 23 Rue de la Mairie.
Immatriculation au RCS de Dijon.
AL214415616

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

BIEN ETRE ET MATÉRIEL

Sigle : BE&M
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 49 rue René Cassin
21850 Saint Apollinaire

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Dijon du 16 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Bien Etre et Matériel
Sigle : BE&M
Siège : 49 rue René Cassin - 21850 Saint Apollinaire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 000 euros
Objet : La vente de matériels et articles médicaux et paramédicaux.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Claude ZEHLER demeurant à Les Maillys (Côte d'Or) - 06 route Saint Seine en Bâche
Directeur Général : Madame Carole CHANTEGROS TREIK demeurant à Labruyère (Côte d'Or) - 10 rue de l'issue.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour Avis. Le Président.
AL214415435

NIÈVRE

→ NOMINATION

A2MICILE NEVERS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2000 euros
Siège social : 19, rue du 14 juillet
58000 Nevers
RCS Nevers 493 196 653

En date du 23 septembre 2015, la collectivité des associées a décidé de nommer, à compter du 30 septembre 2015, Monsieur Joël Chaulet, demeurant 13, rue de la rivière à 17290 Aigrefeuille d'Aunis, gérant de la société en remplacement de Madame Yvette Hebras, gérante démissionnaire à compter du 30 septembre 2015.
Pour avis
La gérante.
AL584415490

→ TRANSFERT DE SIÈGE

Etude de Me Pierre JOUAIRE
Notaire a Léré

«SARL BELKACEMI»

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500,00 Eur
Siège social : 3 rue Marceau
Neuvy sur Loire (58450)
R.C.S Nevers 807 483 789

Aux termes d'une délibération en date du 22 septembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de Neuvy sur Loire 558450), 3 rue Marceau à Cosne Cours sur Loire (58200), 40 rue du Commerce, ce à compter du 22 septembre 2015.
Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre JOUAIRE, notaire à Léré (18), le 21 octobre 2014
Pour Insertion.
Le Notaire.
AL584415493

→ MODIFICATION DE CAPITAL

VEGAS AUTOMOBILES

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1.00 €
Siège social : 6 rue Blaise Pascal
58000 Nevers
802 008 813 RCS Nevers

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 01/10/2015 :
- le capital a été augmenté de 29 999 €, pour être porté à 30 000 €, par incorporation de réserve. L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :
- Ancienne mention :
Capital : 1 €.
- Nouvelle mention :
Capital : 30 000 €
- Monsieur Poghos Manukyan demeurant 12 rue Emile Combos – 58000 Nevers - a été nommé directeur général à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, le Président.
AL584415495

VANNIER HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 981 euros
porté à 358 719 euros
Siège social : 2 Route de Nevers
Le Taillis Borné
58130 St Martin d' Heuille
RCS 811 962 372

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28.09.2015, le capital social a été augmenté de 357 738 euros pour être porté à 358 719 euros par voie d'apport en nature. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à neuf cent quatre-vingt-un euros (981 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à trois cent cinquante huit mille sept cent dix neuf euros (358 719 euros).
Mention sera faite au RCS Nevers
Pour avis, le Président
AL584415508

→ CONVOCATION

CUMA DE MOURRY

en cours de constitution

Convocation collective
Les membres fondateurs de la Société Coopérative Agricole sont convoqués à l'Assemblée générale constitutive qui aura lieu le 10 novembre 2015 à 9 heures 30 à Mourry 58330 Crux La Ville sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des statuts de la coopérative,
- élection des administrateurs,
- élection des commissaires aux comptes,
- mandat de prendre des engagements pour le compte de la société de formation,
- pouvoirs pour les formalités constitutives,
- questions diverses.
Cédryck BIET
L'un des fondateurs
AL584415515

→ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy office notarial n° 58001, le 16 octobre 2015 Monsieur Bernard Paul Masson et Madame Roselyne Françoise Roudier son épouse, demeurant ensemble à Urzy (58130) 237 Rue du Champ du Bois mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Varennes Vauzelles (58640) le 19 août 1972, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
AL584415492

→ MODIFICATION DE STATUTS

PARIS DECO DU MONDE

SARL au capital de 10.000.00€
Siège social : 12 Place colonel roche
58.350 Châteauneuf Val-De-Bargis
N° siret 8028058700011

Par décision de l'AGE du 16/10/2015, il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société : Préparation des plats et sandwichs sur place et à emporter ainsi que les boissons non alcoolisées en ambulant sur un stand.
En activité annexe achat, vente nationale et internationale : mode et accessoires, maison et déco, produits d'hygiènes et d'entretien, alimentation, petites épiceries, petits électroménagères, petits meubles, de modes, brocante et évènementiel
Sur place et en ambulant.
L'article N° 2 des statuts a été modifié en conséquence.
AL584415489

→ VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend une maison en copropriété
à Nevers (58)
33 rue Pablo Neruda

Lot 13 : **T5 de 103,45 m²** en R+1 comprenant au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour et w.-c., à l'étage : 4 chambres et salle de bain. **Garage - Classe Energie : D - Prix : 75.097 €** (hors frais de notaire et bancaires) - Réf : 0321/3647/13 - Quote-part de charges de copropriété (2015) :
320 € annuels (soit 27 € mensuels). Lot soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 32
« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Julien NOEL - Tél : 0811 74 12 12
jnoel@groupesni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la NIEVRE ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.
AL584415441

→ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 14 octobre 2015, enregistré à Nevers, le bordereau N° 2015/ 1073 case N° 1 ext 2378 Madame Josiane Chalon épouse Moullec, née le 3 février 1953 à Herry (18), de nationalité française, commerçante, demeurant « les Usages », 18.140 Herry et Monsieur Jean Michel Moullec né 23 janvier 1951 à la Charité/Loire (58) de nationalité française, commerçant demeurant «les Usages », 18.140 Herry a cédé à la société EGA AGENCEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 121.200,00 € dont le siège social est situé ZR du Prat, rue du général Weygand, 56.000 Vannes immatriculée au RCS de vannes sous le N° 501 210 512, représentée par son gérant Monsieur Thierry Constantjacq 100 % du capital de la SARL CUISINE 2000, société à responsabilité limitée au capital de 3.000, 00 € dont le siège social est situé Rte nationale 7 - 58640 Varennes-Vauzelles, avec un établissement secondaire situés LES USAGES- 18140 Herry immatriculée au RCS de Nevers sous les numéros 792 509 846 00012
Monsieur Thierry Constantjacq, né le à domicilié a été nommé gérant en remplacement de: Monsieur Jean Michel Moullec et de madame Josiane Moullec démissionnaire par assemblée générale du 14 octobre 2015.
Pour insertion.
AL584415497

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LA FOURNEE DU MORVAN-DOUBS

SARL au capital de 14 000 €
Siège social : 1 rue du 26 juin 1944
58230 Dun les Places
RCS Nevers en cours d'immatriculation

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 15 octobre 2015, les associés ont décidé de nommer pour une durée illimitée, en qualité de co-gérante, Madame Delphine Gallet née Debief, domiciliée 6 rue du Pont Crottefou- 58140 Marigny L'Eglise.
Pour Avis.
AL584415488

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ANTICIP

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 24, rue de Vertpré
58000 Nevers
502 516 685 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 17 octobre 2015 a désigné Mme Mathilde LEFEVRE, dt 27, avenue Général de Gaulle - 58000 Nevers, en qualité de gérante en remplacement de M. Martial QUIN, dt 84, rue du Commerce – 18300 Saint Satur.
Pour avis, la gérante
AL584415494

JEAN-MICHEL CORNU

SARL au capital de 1.000 €
Hameau de Fétigny
58230 Alligny-en-Morvan
491 082 897 RCS Nevers

L'AGE du 31/08/2015 a nommé en qualité de gérant M. Denis VAN RIET demeurant Hameau
Villars 21430 Liernais en remplacement de M. Jean-Michel CORNU, démissionnaire.
Modification au RCS de Nevers.
AL584415505

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ROCAGEL

SARL au capital de 40.000 €
Siège social : Galerie marchande de Carrefour
Route de Fourchambault
58180 Marzy
324 631 464 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 23 octobre 2015 a désigné M. Yannick Rocagel, dt 2 rue du Bourg – 58000 Sermoise sur Loire, en qualité de gérant en remplacement de M. Dominique Rocagel, dt Domaine de Sampanges – 58470 Gimouille.
Pour avis, le gérant
AL584415510

KEOLIS NEVERS

SARL au capital de 323.700 €
120 Route de Marzy 58000 Nevers
498 381 581 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 18 juin 2015, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant Mme Estelle Bouton demeurant 9 Impasse du Bonheur, 71470 Romenay, en remplacement de M. Roland De Robin De Barbentane.
Mention en sera faite au RCS de Nevers
AL584415512

NON DISSOLUTION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

UNDERGROUND FASHION STORE

S.A.S. au capital de 6.000 €
Siège social : 9 Place Guy Coquille
58000 Nevers
798 936 530 RCS Nevers

L'assemblée générale du 22 octobre 2015, statuant en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Pour avis, la Présidente, St. Grimond

AL584415507

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI BRIMAVE

Capital de 1524.49 €
Siège social : 57 rue de Marzy
58000 Nevers

Par Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2015 à 10h30, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SCI à compter du 17 octobre 2015 et sa mise en liquidation anticipée.

Monsieur Michel Ribière, demeurant 53 bis rue Alsace Lorraine à Nevers 58000 a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à son domicile.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL584415366

LA REINE BOURGUIGNONNE

Société par actions simplifiée
Société en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : rue Beugnon,
58230 Saint-Brisson
795 398 775 RCS Nevers

Par décision du 16/10/2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16/10/2015 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Didier GAUMONT demeurant rue Beugnon, 58230 Saint Brisson, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé rue Beugnon, 58230 Saint Brisson, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers

Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL584415481

SARL MIROSTYLE

en liquidation au capital de 52 747 €
Siège social : La Velle
58230 Moux
422 353 326 RCS Nevers

L'AGO du 15 octobre 2015 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Thierry Duclos, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.

AL584415487

A2MICILE NEVERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 19 rue du 14 juillet
58000 Nevers
RCS Nevers 493 1496 653

Avis de dissolution

Par décision de l'associée unique en date du 1er octobre la dissolution sans liquidation de la société A2MICILE NEVERS SARL a été prononcée dans les conditions de l'article 1844-5, du code civil

Les créanciers sociaux peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Nevers, dans les trente jours de la présente publication

La décision de dissolution met fin aux fonctions de la gérance.

Le dépôt des actes sera effectué au Registre du Commerce et es Sociétés de Nevers.

Pour avis

Le représentant légal

AL584415499

VITA CONFORT FRANCE

SARL au capital social de 6 000 Euros
Siège social :Le Petit Pré
58800 Magny-Lormes
SIREN 499 546
653 R.C.S. Nevers

Le 31 aout 2015, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de

liquidation à compter du 31 aout 2015.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL584415502

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/10/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ROJ,

Siège social : 2 Impasse des Loges, Nevers (Nièvre)

Objet : Bâtiment tous corps d'état

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des **Sociétés.**

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Mevlut Citanak, demeurant 3 rue Henri Foucaud, Nevers (Nièvre),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers,

Pour avis, le gérant

AL584415470

SELARL TISSOT HOPGOOD DEMONT

Société d'avocats
16 Boulevard de la République
71100 Chalon-sur-Saone

Par acte sous seing privé du 14 août 2015, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : «SNC AS2V»

Forme : Société en nom collectif

Siège social : 27 route du Morvan – Lieudit Forges – 58160 Sauvigny-Les-Bois

Objet : Débit de boissons, café, bar, gérance de débit de tabacs, brasserie, restauration.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000€

Gérance : Aurélie VACHER, demeurant 6 Jardins Roland Champenier, 58600 Fourchambault

Associé tenu indéfiniment aux dettes sociales : Stéphanie VACHER, demeurant 11 route de Corcelles, 58180 Marzy

Immatriculation au RCS de Nevers

Pour avis

AL584415491

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20 octobre 2015, il a été constitué une SARL dénommée:

Pouyé

Objet social :

- La coordination de chantier ;

- tous travaux de menuiseries et de charpente, restauration de patrimoine architectural.

Siège social : 6 Faubourg de Bouhy 58220 Donzy

Capital : 6 000 euros

Gérance : Monsieur Frédérick Pouyé demeurant à Bourras l'Abbaye 58350 Saint Malo en Donzois

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL584415500

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 octobre 2015, à Varennes Vauzelles, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL THIM.

Forme : société à responsabilité limitée

Siège social : 27 rue de Ponty, 58660 Coulange Les Nevers.

Objet : L'acquisition, la gestion et l'exploitation par contrat de franchise ou éventuellement de location-gérance, ou de toute autre manière, d'un restaurant de pizzeria et de spécialités italiennes..

Durée de la société: 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 10 000 parts sociales de 1 euro chacune.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à quelque cessionnaire que ce soit, associé, conjoint d'associé, partenaire pacsé, ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentants plus de la moitié des parts sociales, lorsque la société comporte plus d'un associé, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant..

Gérance : Monsieur Hassan DAALI - 27 rue du Ponty 58660 Coulange Les Nevers.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

AL584415501

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée «Société Civile Immobilière du Chemin des Amognes» au capital de 2.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 3 rue Martin des Amognes – 58270 Saint Benin d'Azy. Les gérants sont M. Christophe DE MEYER et Mme Muriel DE MEYER dt 3 rue Martin des Amognes – 58270 Saint Benin d'Azy. Les cessionnaires ou attributaires de parts non associés sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, C. DE MEYER.

AL584415503

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été créé une Société Civile Immobilière par un acte sous seing privé en date du 21/10/2015, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI HT2E

Capital : 3 000 € par apport en numéraire

Siège : Le Bourg - 58350 Dompierre sur Nièvre

Objet Social :

La Société a pour objet :

• la propriété par voie d'acquisition, d'apport ou autrement ; la gestion, l'exploitation, la location, la mise à disposition, à titre onéreux ou gratuit, à court terme ou à long terme, par bail ou autrement, de tous immeubles ou fractions d'immeuble, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.

• La prise de participation dans toutes sociétés civiles ayant pour objet la propriété, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Hugues Bailly demeurant Le bourg - 58350 Dompierre sur Nièvre.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis, le gérant

AL584415511

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03 Septembre 2015 il a été constitué une SARL associé unique dénommée BARTHE LUTHERIE.

Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : Chez Monsieur ou Madame Jean Barthe, 23 rue des Fossés de l'Est 58190 TANNAY

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger la facture instrumentale, spectacle, musique, fabrication et vente de tout produit lié à l'activité musicale en France et à l'étranger.

Durée : 99 années

Capital : 500 euros

Gérant : Monsieur Frank-Emmanuel Barthe demeurant 57 rue Crozatier 75012 Paris.

Immatriculation : RCS Nevers

AL584415516

YONNE

DÉMISSION

HOTEL DE PARIS ET DE LA POSTE

SARL au capital de 15 250 €
Siège social : Sens (89100)
97, rue de la République
318 167 236 R.C.S. Sens

Aux termes de l'AGO du 30/09/2015, les associés ont pris acte de la démission de Mme Odile GODARD en qualité de co-gérante et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL894415607

ORSEN

SAS au capital de 262.480 €,
dont le siège social est rue Champbertrand
89100 Sens
752 356 576 RCS Sens

Par procès-verbal de décision du Président du 9 octobre 2015, il a été pris acte de la démission, en qualité de Directeur Général, de Madame Valérie Gaveau épouse Mouton, demeurant à 7/9 rue Victor Guichard - 89100 Sens.

Pour mention au RCS de Sens,

Le Président

AL894415659

SUCCESSION

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Bourdonnée 21047 DIJON cedex :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'AUXERRE, curateur des successions de :

. en date du 29/09/2015, M. Roger Frédéric HUBERT marié, décédé le 20/02/2012 à AUXERRE, réf 15.7471

. en date du 01/10/2015,

M. Nickolaj JASYNYCKY célibataire, décédé le 22/08/2014 à AVALLON, réf 15.7476

Mme Andrée Raymonde HOLIN veuve VERMEUMLEN, décédée le 27/05/2012 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 15.7475

Mme Micheline Mathilde PORCHEROT célibataire, décédée le 20/11/2013 à MAILLY LE CHATEAU, réf 15.7474

M. Guy Emile TAMEN divorcé, décédé le 09/10/2014 à ROGNY LES SEPT ECLUSES, réf 15.7473

M. Charles BITEUR divorcé, décédé le 06/10/2014 à AUXERRE, réf 15.7472

Mme Xénia HULA veuve CHAUVET, décédée le 24/07/2009 à TONNERRE, réf 15.7481

. en date du 08/10/2015, M. Léon Fulbert MOREL célibataire, décédé le 11/03/2014 à AVALLON, réf 15.7507

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :

. en date du 15/07/2015, Mme Corinne BONNEBAT divorcée LELOUP, décédée le 26/03/2015 à AILLANT SUR THOLON, réf 15.7453

. en date du 19/09/2015,

Mme Jacqueline Paule DECROUY divorcée PACE,, décédée le 02/02/2015 à SAVIGNY SUR CLAIRIS, réf 15.7452

M. Michel Raymond HUVE marié, décédé le 15/05/2013 à SENS, réf 15.7482

. en date du 07/10/2015, Mme Odette DUFORT veuve ROLLLINI, décédée le 27/09/2014 à SENS, réf 15.7520

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Marcelle Mauricette LAURENT épouse FAISY, décédée le 21/08/2008 à SENS, réf 14.6101

M. Jacques CHEREAU célibataire, décédé le 13/08/2013 à ST DENIS, réf 14.6171

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de SENS le 19/11/2015

M. Michel STIZ célibataire, décédé le 15/07/2013 à DIJON, réf 14.6149

M. Jean-Pierre Raymond PESCHE divorcé, décédé le 20/01/2014 à SENS, réf 14.6667

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' AUXERRE le 19/11/2015

AL894415612

NOMINATION

ANTIDEFLAGRANT SERVICE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : ZA Sud
Route de Saint Martin, 89120 Charny
642 010 243 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la société CAGNAT et ASSOCIES, domiciliée 14 rue Pelouze 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société CERCLE AUDIT CERTIFICATION ET CONTROLE LEGAL.

Elle a également nommé Mr Philippe AZENCOTH, domicilié 66 Boulevard Malesherbes 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société COMPAGNIE DES COMPTES.

AL894415618

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS CINESSOR

Le 5.7.2015, les associés de la SAS CINESSOR, au capital de 2.200.000 €, siège social à Dormelles (77) 19, rue de la Garenne 534 416 631 RCS Melun, ont transféré le siège social de Dormelles (77) 19, rue de la Garenne à Sens (Yonne) 1, Impasse Edouard Charton, à compter du 5.7.2015. Le Président de la société est M. Cédric Aubry demeurant à Sens (Yonne) 1, rue Edouard Charton. La société sera désormais immatriculée au RCS de Sens.

AL894415601

SAS DIGITAL

Le 5.7.2015, les associés de la SAS AS DIGITAL, au capital de 10.000 €, siège social à Varennes S/Seine (77) Espace commercial du Bréau 524 500 089 RCS Melun, ont transféré le siège social de Varennes S/Seine (77) Espace commercial du Bréau à Sens (89) 1 bis, rue Edouard Charton, à compter du 5.7.2015. **Ancienne mention publiée** : siège social : Varennes S/Seine (77) Espace commercial du Bréau ; **Nouvelle mention** : siège social : Sens (89) 1 bis, rue Edouard Charton. Le Président de la société est M. Cédric Aubry demeurant à Sens (Yonne) 1, rue Edouard Charton. La société sera désormais immatriculée au RCS de Sens

AL894415602

Tissot Hopgood Demont
Société d'avocats au Barreau
de Chalon sur Saône
16 boulevard de la République
71100 Chalon sur Saône

SARL TROUE AFFUTAGE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 65.000 euros
Siège social : Zone Artisanale
du Saule Fendu
Rue de l'Europe
89100 Maillot
RCS Sens 707 380 283

Par décision en date du 1er septembre 2015, l'associée unique a transféré le siège social de Zone Artisanale du Saule Fendu, rue de l'Europe à Maillot (89100) à l'adresse suivante : Zone Artisanale Le Salcy, 12 rue le bas de la Ruelle aux chats à Gron (89100), à compter de ce même jour, et à modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis

AL894415603

SOCIETE SENONAISE PIZZA PASTA «SSPP»

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Espace Ciné City
Rue des Bas Trévois - 10000 Toyes
RCS Troyes 808 603 765

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2015, la Présidente de la société par actions simplifiée SOCIETE SENONAISE PIZZA PASTA «SSPP», usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Espace Ciné City - Rue des Bas Trévois, 10000 Troyes au Centre Commercial Sens Sud Rue Henri Montassier 89100 Sens à compter du 01/10/2015 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 808 603 765 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Sens. Présidente : La société HELGEDIS, Société par actions simplifiée au capital de 1 552 500 euros, dont le siège social est Espace Ciné City - Rue des Bas Trévois - 10000 Troyes, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 552 882 029, représentée par Monsieur David Deroussis, son Président.

Pour avis, La Présidente.

AL894415609

MODIFICATION DE CAPITAL

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

SCEV DOMAINE LOUIS MOREAU

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 1.500.000 €
Siège social : 2 et 10 Grande Rue
89800 Beine
344 110 283 RCS Auxerre

PV AGE 28.09.2015 : Augmentation du capital social

Ancienne mention : 38.000 €

Nouvelle mention : 1.500.000 €

RCS Auxerre.

AL894415652

LAURENT OLLIVON SERVICES

SARL à associé unique
Au capital de 1 000 €
Siège social : 32 Bis Rue Aristide Briand
89100 Subligny
801 246 224 RCS Sens

L'associé unique en date du 8 juillet 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 4 000 € par incorporation des bénéfices à hauteur de 4 000 €.

Le capital social est ainsi porté à la somme de 5 000 € ; il est divisé en 1 000 parts de 5 € chacune.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS

Pour avis

AL894415662

CONVOCATION

Convocations aux Assemblées
de Section
et à l'Assemblée Générale

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social 49, route d'Auxerre
89470 Moneteau

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

- pour le Châtillonnais, le lundi 16 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de Chatillon sur Seine.

- pour le Tonnerrois, le mardi 17 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente de Lezinnes

- pour la Puisaye, le mercredi 18 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente de Toucy

- pour l'Auxerrois, le jeudi 19 novembre 2015 à 9h15, salle du Foyer Municipal de Moneteau

- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 20 novembre 2015 à 9h15, salle polyvalente de Villeneuve-La-Guyard.

Ordre du jour :

- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 4 décembre 2015 dont la convocation est ci-dessous

- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 4 décembre 2015

- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région

- Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 4 décembre 2015 à 9 h à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne - 89000 Auxerre.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

• Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2014-2015 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE

• Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2015

• Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés

• Approbation des comptes

• Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes

• Quitus aux Administrateurs

• Affectation du résultat de l'exercice 2014-2015

• Constatation de la variation du Capital Social

• Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

• Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs

• Questions diverses

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration.

Gérard DELAGNEAU.

AL894415528

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 8 décembre 2015 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice,

EN 8 LOTS
à PONT-SUR-YONNE (89)

-1er lot : au 25 rue Pasteur, une MAISON de 2 pièces. Avec Grenier et Jardin

Sur un terrain de 01 a 20 ca. **Libre - Mise à prix : 16.000 Euros**

VISITE sur place le Jeudi 26 novembre 2015 de 10 H 30 à 11 H 00

- 2ème lot : au 6 rue François Bernier, une MAISON de 6 pièces

Avec Préau avec mezzanine et Cave, Grange, Atelier, Grenier

Sur un terrain de 03 a 27 ca. Occupée - **Mise à prix : 40.000 Euros**

VISITE sur place le Jeudi 26 novembre 2015 de 10 H 00 à 10 H 30

- 3ème lot : au 47 rue du Gâtinais, une MAISON de 2 pièces. Avec Grenier, Cave, Grange et Jardin. Sur un terrain de 01 a 88 ca. **Libre - Mise à prix : 26.000 Euros**

VISITE sur place le Jeudi 26 novembre 2015 de 9 H 30 à 10 H 00

-4ème lot : au 8 avenue Aristide Briand, une MAISON de 5 pièces, hors sous-sol

Avec Garage. Sur un terrain de 14 a 10 ca. **Libre - Mise à prix : 160.000 Euros**

VISITE sur place le Jeudi 26 novembre 2015 de 09 H 00 à 09 H 30

- 5ème lot : Chemin de Gisy les Nobles, un TERRAIN à bâtir, de 27 a 02 ca.

Mise à prix : 8.000 Euros

- 6ème lot : 8 PARCELLES, lieudits « Le Thureau », « Le Haut des Renardières »,

« Fosse du Cierge », « Le Fond d'Oilly » et « Buisson Hervé », pour une contenance totale de 04 ha 92 a 01 ca - **Mise à prix : 8.000 Euros**

- 7ème lot : Lieudit « Les Courtis », un TERRAIN à bâtir, de 56 a 08 ca.

Mise à prix : 20.000 Euros

Observation : les 5ème, 6ème et 7ème lots font l'objet d'un bail rural

- 8ème lot : 4 PARCELLES, lieudits « Le Haut des Renardières », « Fosse du Cierge »

et « Carême Prenant », pour une contenance

totale de de 32 a 53 ca - **Mise à prix : 400 Euros**

Pour les visites du 5ème au 8ème lot: rendez-vous le Jeudi 26 novembre 2015 à 11 H 00 devant la gendarmerie de PONT-SUR-YONNE (11 avenue du Général Leclerc)

- Faculté de baisse de mise à prix d'un quart et même de la moitié,

en cas de carence d'enchères, **pour chaque lot**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,** Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

AL894415579

MODIFICATION DE STATUTS

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2015 de la société ESPACE FLORE, SARL au capital de 305 000 euros, siège social : rue Sainte Colombe, 89100 Saint Clément, RCS Sens n°381 516 210.

Nouvelle mention :

Il a été décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du jour de ladite Assemblée.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Gérance : M. Rémy WETZEL né le 28/09/1958 à Nantes - 21 rue du grand Caire 89000 Auxerre.

Nouvelle mention : M. Rémy WETZEL né le 28/09/1958 à Nantes - 21 rue du grand Caire 89000 Auxerre. Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire : SARL BDO IDF 7 rue du parc de Clagny 78000 Versailles.

Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant : SAS DYNA AU DIT 35 rue de Rome 75008 Paris.

Cession actions et agrément : Agrément préalable nécessaire pour tout cessionnaire.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis.

AL894415605

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

FOISSY-LES-VEZELAY - terre

23 a 60 ca - Fontaine de la cure: B-2114 - La crougie: B-2344

SAINT-PERE - lande

17 a 00 ca - Ruelle tiennot: H-140

VEZELAY – terre, bois et pré

4 ha 62 a 74 ca - Grand fond: E-1-10-13-18-86-88-567-584-748[65] - Grands champs: E-266-276 - La chirotte: E-604 - La grande vigne: E-510 - La mine: E-199 - La parnette: E-545 - La petite cote: E-618 - La piece: E-672-677-702-705 - Le cotat des lions: C-416 - Le poirier de la perdrix: E-354 - Les chaumes: E-560 - Tourne cul: E-325 - Vignes du grand jardin: E-220

LAINSECQ – terre et pré – location par bail SAFER d'une durée de 6 ans

19 ha 19 a 04 ca - 'Chemin de thury': ZE- 26 - 'Donvee': ZW- 25 - 'La fontaine au museau': ZW- 32 - 'La guirtelle': ZW- 42- 45 - 'Les louzons': ZO- 20 - 'Pre de bassou': ZW- 30

SAINT-FLORENTIN - verger et terre

12 a 97 ca - Les gouttieres: BE-24 ; 36 a 80 ca - Les hebeiches: BH-30

AUXERRE – terre agricole

Objectif : restructuration parcellaire par le biais d'un échange en vue du contournement Sud d'AUXERRE

- 66 a 94 ca - L arche: ZE-103 - Les terres rouges: ZE-56

-3 ha 99 a 67 ca - Dessus vautrin: A-702 ZE-87-88-89 - L adroit vautrin: A-771 - L arche: A-89-90-91-93-94 - Les terres rouges: ZE-64-86

- 6 a 99 ca - L arche: A-95

-2 ha 05 a 72 ca - L arche: ZE-91 - Les terres rouges: ZE-74

AUXERRE – terre agricole avec hangar – location par Bail SAFER d'une durée de 6 ans

- 76 ha 44 a 34 ca - 'Chemin de coulanges': CV- 367[115]- 375[121] - 'Cote de poiry': CD- 132[56] - 'Dessus la vaux de bouc': B- 631- 634 - 'Dessus vautrin': A- 702 ZE- 87- 88- 89 - 'Envers d orgelle': B- 242- 243(A)- 243(B)- 244 - 'L adroit vautrin': A- 771 - 'L arche': A- 89- 90- 91- 92- 93- 94- 95 ZE- 91- 92- 97- 99- 102- 103 - 'L orme roulant': A- 516- 520 ZE- 108[3] - 'La cote d or': A- 51- 54 - 'La folie': A- 115 - 'La fossa': B- 193- 195- 196- 197(A)- 197(B)- 198- 200 1462[198] - 'Les beauvoirs': CV- 173 - 'Les boutilliers': CE- 30 CH- 80 CK- 59 - 'Les champraisins': CV- 315[96]- 317[97] - 'Les givoirs': CE- 37 - 'Les hautes berbiennes': ZB- 27- 28- 30- 67[31]- 69[32] - 'Les marlouts': DO- 63- 64- 65- 73- 74- 75- 76- 77- 78 - 'Les montardoins': BY- 83- 106- 108 BZ- 9- 19- 25- 27- 28- 29- 32- 72[3] - 'Les montons': ZH- 68- 74- 75- 151[62](J)- 151[62](K)- 153[52] - 'Les palmes': ZA- 68- 87- 88- 93 - 'Les pommes rouges': CD- 4 - 'Les terres blanches': ZE- 27- 134[23]- 152[34] - 'Les terres rouges': A- 529- 530 ZE- 56- 59(A)- 59(Z)- 60- 61- 62- 63- 64- 74- 77- 78- 86 - 'Les vaunenins': A- 855- 856- 860- 861- 862- 863- 865- 866- 867- 868- 869 - 'Motte a filon': CV- 28 - 'Pommes rouges': ZA- 37- 40- 41- 51- 52- 53- 59- 69- 83- 217[55]- 218[56]- 223[56]- 224[55] - 'Tachignone': ZH- 20 - 'Vauboulons': CT- 6 CV- 140- 397[132]- 401[135]- 405[139]- 409[142] ZA- 21- 25- 179- 197

- 32 a 34 ca - - 'La fossa': B- 192- 201

AUXERRE - terre – location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire d'un an

- 1 ha 81 a 55 ca - Cote de poiry: CD-129[57] - Envers d orgelle: B-318-321 - Les montons: ZH-53 - Pains perdus: B-1576[387] - Pommes rouges: ZA-82

- 3 ha 64 a 97 ca - Pommes rouges: ZA-43-49-213[48]-215[55]

- 82 a 54 ca - La platriere: CH-34

- 6 ha 65 a 15 ca - Les boutilliers: CH-80 - Les montardoins: BY-106-108-117 BZ-9-19 - Pommes rouges: ZA-40-41-51-52-53-69 - Vauboulons: ZA-197

- 3 ha 71 a 74 ca - Dessus des nantelles: ZH-102 - Les montons: ZH-54-155[51]-157[50] - Les terres blanches: ZE-144[38]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 16 novembre 2015** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894415665

MAISON JEAN-CLAUDE FROMONT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.520.000 euros
Siège social : 7 avenue de Chablis
89144 Ligny Le Chatel
RCS Auxerre 385 202 304

Aux termes de l'Ordonnance du Tribunal de Commerce d'auxerre, en date du 15 octobre 2015, il a été décidé de :

- prendre acte de la démission de la Présidente, à compter du 17/09/2015

- nommer la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée sise 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre, RCS Auxerre 485 289 359, en qualité d'Administrateur provisoire, avec pour mission d'assister le mandataire judiciaire dans les opérations de clôture et de valoriser les participations que la société détient dans la SCEV DOMAINE DE LA GRAND'RIBE et SCI VILLA MARGUERITE.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL894415611

EARL MAGARIAN-MINOTTE

Société d'exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : rue de Bréchain
Fyé
89800 Chablis
RCS : Auxerre 432 133 874

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2015 :

1. Suivant délibération en date du 31/07/2015, les associés de la Société ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société civile d'exploitation viticole à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

2. Le capital social, l'objet social, la durée de la Société, sa dénomination sociale sont inchangés.

3. La dénomination sociale est désormais : SCEV MAGARIAN-MINOTTE. L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

4. La gérance est inchangée.

5. Cession de parts: toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément des associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

Mention sera faite au RCS : Auxerre

Pour avis,

AL894415615

SAS LEFEVRE-REGNIER PAYSAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 Route de Beugnon
Les Buissons
89600 Saint-Florentin
400 420 816 RCS Auxerre

Changement de dénomination

Aux termes d'une délibération en date du 13 Octobre 2015,l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 13 Octobre 2015 la dénomination sociale SAS LEFEVRE-REGNIER PAYSAGE par SAS LEFEVRE PAYSAGE.

Pour avis le Président

AL894415620

→ VENTE

DROIT DE PREFERENCE PARCELLES BOISEES

En application des articles L;331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

Diverses parcelles sises à Champigny (Yonne)89340, figurant au cadastre :
Section C **N°**2658
Lieudit La Foire à Bodin
Surface 00 ha 13 a 40 ca **Prix** 282,00 €
Section F **N°**482
Lieudit Les Grands Usages
Surface 00 ha 02 a 20 ca **Prix** 46,00 €
Section F **N°**483
Lieudit Les Grands Usages
Surface 00 ha 02 a 33 ca **Prix** 50,00 €
Section G **N°**1451
Lieudit La Ruelle à la Brissonne
Surface 00 ha 04 a 30 ca **Prix** 90,00 €
Section YD **N°**33
Lieudit La Vente de l'Eglise
Surface 00 ha 09 a 80 ca **Prix** 207,00 €
Total surface : 00 ha 54 a 43 ca

Diverses parcelles sises à SAINT-SEROTIN (YONNE) 89140, figurant au cadastre :
Section L **N°** 347
Lieudit Champs aux Chevaux
Surface 00 ha 32 a 40 ca **Prix** 680,00 €
Section L **N°** 824
Lieudit les Boulleaux
Surface 00 ha 03 a 30 ca **Prix** 70,00 €
Total surface : 00 ha 35 a 70 ca

Une parcelle sise à LIXY (YONNE) 89140, figurant au cadastre :
Section G **N°**416
Lieudit Plaine de Fontenelle
Surface 00 ha 17 a 40 ca **Prix** 365,00 €

Une parcelle sise à VILLETHIERRY (YONNE) 89140 LES MACHEFER, figurant au cadastre :
Section D **N°**516 **Lieudit** LES MACHEFER
Surface 00 ha 20 a 70 ca **Prix** 435,00 €

Une parcelle sise à COURLON-SUR-YONNE (YONNE) 89140 LE CHAMP AUX OIES, figurant au cadastre :
Section ZW **N°** 53
Lieudit LE CHAMP AUX OIES
Surface 00 ha 05 a 60 ca **Prix** 75,00 €

La vente aura lieu moyennant un prix payable comptant de la signature de l'acte authentique.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 arrêtant le plan de cession partielle de la **Sci SCI VILLA MARGUERITE** 7 avenue de Chablis 89144 Ligny-le-Châtel (acquistion de terrains), RCS Auxerre 398042044, CIP 3711, au profit de la SAS H PARTNERS W & S (75008 Paris). Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue D'Egleny 89000 Auxerre.

AL894415629

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 arrêtant le plan de sauvegarde de la **SAS ZEDEN** 92 route de Paris 89380 Appoigny (Vente alimentation animale). RCS Auxerre 533468724. CIP 3600. Commissaire au plan : Me Bernard DELIBES 12 Bd Davout 89000 Auxerre.

AL894415630

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SNC AUBERGE DES BRIZARDS** les Brizards 89630 Quarre Les Tombes. RCS Auxerre 378669576. CIP 3190.

AL894415631

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl STE DANNY'S TRAVAUX BATIMENT** La Maisonniere RN6 80, Route d'Auxerre 89380 Appoigny. RCS Auxerre 523845386. CIP 3437

AL894415632

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Lionel FLUCKIGER** 37 rue Lucile Cormier 89130 Toucy (Café Hôtel Restaurant). RCS Auxerre 427310909. CIP 3709. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894415633

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/11/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl TE TRESOR** 32 Avenue Gambetta 89000 Auxerre (restauration). RCS Auxerre 538355538. CIP 3576. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894415634

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 31/12/2015 de **la Sàrl à associé unique ETPAF** 9 route d'Avallon Seigland 89450 Foissy Les Vezelay (agricole : pressage vente fourrage). RCS Auxerre 533062543. CIP 3686. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894415635

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Jérôme BOSCARDIN** 17 Rue de Seignelay 89550 Hery (ravalement, maçonnerie). Répertoire des Métiers 521412577. CIP 3729. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415636

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl TRANSPORT MABROUK FRANCE** 4 rue Dumont d'Urville 89000 Auxerre (Transport de marchandises). RCS Auxerre 800160079. CIP 3730. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415637

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la SARL LA ROTISSOIRE D'AUXERRE** 42, rue de Paris et 1 et 3 rue d'Orbandelle 89000 Auxerre (Restaurant et vente à emporter). RCS Auxerre 802520742. CIP 3731. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415638

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl LE DON QUIJOTE AUXERROIS** 7 rue René Schaeffer 89000 Auxerre (Restaurant bar et produits accessoires). RCS Auxerre 789616109. CIP 3732. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415639

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Pascal Antoine Albert CORBIER** 12 Route Nationale 77 89230 Villeneuve Saint Salves (Restaurant pizzeria). RCS Auxerre 435245915. CIP 3735. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415640

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l**a Sàrl LE SALON BY BENOIT** 68, Boulevard Vauban 89000 Auxerre (Coiffure mixte). RCS Auxerre 791439219. CIP 3741. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415641

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Hassane MAHMAH Logement 66 2 rue du Docteur Marion 89700 Tonnerre (travaux Viticoles). RCS Auxerre 790126221. CIP 3733. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415642

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl DENIS-THILLIEN-LANDRY** 13 rue Louis Renault 89000 Auxerre (Electricité générale, chauffage, plomberie). RCS Auxerre 421181405. CIP 3734. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415643

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl M.I.A.** 13 rue des Marronniers 89520 Saints (maçonnerie générale). RCS Auxerre 414914465. CIP 3736. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415644

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl LE NEGOCE ICAUNAIS** 12 rue des Bruyères Frevaux 89600 Saint-Florentin (achat, vente réparation de véhicules). RCS Auxerre 385303045. CIP 3737. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415645

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl LE P'TIT-MARCHE FAMILLY** 60 route d'Auxerre 89380 Appoigny (Épicerie). RCS Auxerre 803847797. CIP 3738. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415646

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **EURL DGMD** 13 place Châtaignier 89220 Bléneau (Café avec licence 4 restaurant). RCS Auxerre 533794699. CIP 3739. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électroniquehttps://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894415647

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 19/10/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl BOUCHERIE CHEZ FRED** 9, rue de l'Horloge 89000 Auxerre (boucherie, charcuterie). RCS Auxerre 803611599. CIP 3740. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL894415648

CHAMPIGNY-SUR-YONNE (Yonne), SAINT-SEROTIN (Yonne), VILLETHIERRY (Yonne), LIXY (Yonne) et COURLON-SUR-YONNE (Yonne) pour faire connaître à Maître Anthony VACCARO, notaire à VILLENEUVELA- GUYARD (89340) 52 rue du Général de Gaulle, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après le présent droit de préférence.

Rappel de l'article L.331-19, alinée 3 :

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL894414936

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 8 décembre 2015 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

une maison à Villeneuve-sur-Yonne (89)
19 rue de la Gare

Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage. **De 4 pièces principales Surface habitable : 81 m²** environ. **Sur un terrain de 05 ares 30 centiares**

- Ce bien était inoccupé au 2 mars 2015

Mise à prix : 20.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE– FLEURIER – FELLAH – GODARD,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mardi 24 novembre 2015 à 10 H 00

AL894415545

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 8 décembre 2015 à 11 H 00
au TGI de Sens (89),
au Palais de Justice,
1 rue du Palais de Justice

une maison à Sens (89)
42 rue Lepelletier de Saint-Fargeau

Elevée partie sur cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage et **divisée en 4 appartements** de 2 pièces principales chacun. Courette sur l'avant Cadastrée AH n° 81, pour une contenance de 01 a 61 ca

Occupation : au PV de description, **3 appartements sont loués et le 4ème inoccupé**

Mise à prix : 75.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens,

où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou,

89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mardi 24 novembre 2015 de 14 H 00 à 15 H 00

AL894415546

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

RD

SARL au capital de 19000 €
Siège social :
6 Impasse des Martineaux,
89600 Saint-Florentin
538 915 117 RCS d' Auxerre

L'AGO du 31/07/2015 a nommé en qualité de gérant Mme ROY CHRISTINE, demeurant 5 rue des capucins, 89600 Saint-Florentin en remplacement de M. ROY ALAIN, à compter du 31/07/2015.

Modification au RCS d' Auxerre.

AL894415608

SCI CLOS SAINTE REINE

SCI au capital de 3048,98€
18 avenue du général Leclerc
89140 Pont sur Yonne
423 149 467 RCS Sens

Par AGE du 26/06/2015, Mme Laurence Juillard, demeurant 1 rue des mésanges 89100 Maillot est nommée co-gérante à compter du 24/06/2015 en remplacement de Mme Malderet Yanick.

Mention au RCS de Sens

AL894415617

J3G PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros
Siège social : 13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
533 839 551 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2015, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Julie Genest, demeurant à Auxerre (89000) 4 avenue Charles de Gaulle - Bâtiment les Beauregards, pour une durée illimitée à compter de ce jour, en adjonction du mandat de Monsieur Gilles Genest qui se poursuit.

Pour avis, la Gérance

AL894415622

AVIS DE MISE EN LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Vergigny (Yonne) du 19 octobre 2015, enregistré à Auxerre (Yonne), le 22 octobre 2015, bordereau n° 2015/877, case n° 1, extrait 2490, Monsieur Claude Peeters, propriétaire d'un fonds de commerce d'achat, vente et location de véhicules industriels, tous engins de travaux publics et véhicules légers neufs et

d'occasion ; achat et vente de tous matériels, produits, accessoires et pièces détachées en lien avec ces activités, sis et exploité 7 rue de la Vallée - 89570 Neuvy Sautour pour lequel elle est immatriculée au RCS sous le numéro 478 846 777 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN

478 846 777 00017, code NAF 45112, a confié en gérance libre l'exploitation dudit fonds à la Société POIDS LOURDS 89 ayant son siège social 27 route de Vergigny – Bas Rebourseaux - 89600 Vergigny en cours d'immatriculation au RCS d'Auxerre, pour une durée de 12 mois à compter du 16 octobre 2015, renouvelable d'année en année par tacite

reconduction.

Le locataire-gérant exploitera le fonds à ses seuls risques et périls.

Pour avis.

AL894415656

→ NON DISSOLUTION

DOMINIQUE GOICHON ET ASSOCIES

SARL au capital de 4000,00 Euros
48, Route de Sainte-Magnance,
89630 Bussières
485285597 R.C.S. Auxerre
Sigle : DGA Conseil

Par délibération en date du 23/09/2015, de L'AGE statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL894415651

IMPRIMERIE CLEMENSAT ETIQUETTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Parc les lys -
route d'Auxerre - BP 70
89800 Chablis
502 321 706 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 9 octobre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

AL894415657

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

LA BOUTIQUE CHEZ THIERRY

Société A Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de 1 300,00 €
Siège social : 3 rue de l'Eglise
89140 Sergines
513 565 143 RCS Sens

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant décision de l'associé unique, celui-ci a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2015.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

– Monsieur Thierry Labrousse demeurant 14 rue Hébert - 89140 Sergines.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

3 rue de l'Eglise - 89140 Sergines.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL894415498

VALVIN-LEMONNIER

Société civile professionnelle
de chirurgiens dentistes
Au capital de 245 138,02 euros
Siège social : 11 Boulevard du 11 novembre
89000 Auxerre
321 165 821 RCS Auxerre

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2015.

Ont été nommés liquidateurs, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Pascal VALVIN demeurant 175 rue de Thureau - 89000 Saint-Georges-sur-Baulche.

Monsieur Thierry LEMONNIER demeurant 28 Grande rue - 89300 Champlay.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

11 Boulevard du 11 novembre - 89000 Auxerre.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL894415503

EARL LA MANOCHOISE

EARL en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 10 rue de Paris
89140 Villemanoche
412 624 744 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2015, l'associé unique de l'EARL LA MANOCHOISE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Jacky Prevost, demeurant à Villemanoche (Yonne), 10 rue de Paris, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Villemanoche (89140-Yonne), 10 rue de Paris, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894415564

SOCIÉTÉ SCI SENS GDG 2

Société en liquidation
Au capital de 1527 €
Siège 3 rue du Général de Gaulle
89100 Sens
RCS n° Sens D 382 198 653

PV en date du 19 octobre 2015 a constaté la fin des opérations de liquidation.

L'assemblée générale extraordinaire de la SCI Sens GDG 2, société en liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société avec effet à compter du 19 octobre 2015 et déchargé

Mr Ledoyen Michel, domicilié 19 route de Meaux, 77700 Serris, de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion à ce dernier et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe de Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL894415600

INTERIEURS 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 €
Siège social : 29 rue du Pont
89000 Auxerre
RCS Auxerre 332 776 947

L'AGE du 29/09/2015 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable en raison de la cessation de son activité.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Lionel Gusparo demeurant 2 avenue de Joinville – 94130 Nogent sur Marne et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 29 rue du Pont 89 000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation de la société sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL894415623

INTERIEURS 89

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 €
Siège social : 29 rue du Pont
89000 Auxerre
RCS Auxerre 332 776 947

L'AG0 du 30/09/2015, après avoir entendu le rapport de Monsieur Lionel Gusparo, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL894415624

JIBY CONSULTING

SARL en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège : 13 rue des Ardillières
89140 Villemanoche
RCS Sens 803 859 891

Le 29 septembre 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 septembre 2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean-Baptiste Ducrocq, demeurant 283 avenue du Colonel Fabien - Bât B 77190 Dammarie les Lys, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 13 rue des Ardillières 89140 Villemanoche. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis.

AL894415660

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2015, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL LEHAIRE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : 3 route de la Celle, 89116 Précy-sur-Vrin

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 7 500 euros.

Gérants : M. Philippe LEHAIRE demeurant à Saint Aubin sur Yonne (Yonne), 20 rue de la Vallée, et M. Jean-Philippe LEHAIRE demeurant à Précy sur Vrin (Yonne), 3 route de la Celle.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894415529

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/10/2015, il a été constitué une société :

Dénomination sociale: RENOV ET NEUF

Forme : SARL

Capital social : 4 000 €.

Siège social : 9 avenue du 8 mai 1945 89100 Sens

Objet : Ravalement, Carrelage, Peinture et Gros-Œuvre .

Gérance : Monsieur Salah Hafayedh né le 10 aout 1955 à Ouled Chamekh (Tunisie)

domicilié 9 avenue du 8 Mai 1945 à Sens (89100), pour une durée indéterminée

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS Sens

AL894415621

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/10/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MYOSMOZ

Siège social : 6C rue du fossé l'évêque, 89400 Chichery

Forme : SARL

Nom commercial : MINALLIA

Capital : 7700 €

Objet social : Dessin, conception, fabrication et vente de bijoux.

Gérance : Madame Charlène FLEURY, 6 rue de guillebaudon, 89400 Chichery

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894415625

AVIS DE CONSTITUTION

Par décision en date du 1er septembre 2015, l'Union de coopératives agricoles à capital variable BLASONS DE BOURGOGNE, dont le siège social est situé Rue du Serein à Chablis 89800 Chablis, immatriculée au registre du commerce et des sociétés près le Tribunal de commerce d'Auxerre sous le numéro 491 921 334, et portant le numéro d'agrément N2873, a décidé de la constitution d'une Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé à l'Immeuble A du Parc Logistique PARCOLOG situé rue André Gagey, ZAC de la Porte de Beaune à Beaune 21200. La dénomination sociale de la société est «Société Oeno Logistic Service». L'objet social de cette société résidera principalement dans l'exercice de prestations logistiques. La Société est représentée par Monsieur François LEGROS, né le 10 avril 1961 à Saint Rémy (71) domicilié à La Tour à Saint Vallerin 71390 en qualité de Président ; et d'un comité de direction composé de cinq membres, à savoir, le Président lui-même, Monsieur Emmanuel HAMON, né le 28 novembre 1962 au Mans domicilié au 20 avenue Colbert 89250 Seignelay ; Monsieur Michel BARRAUD, né le 31 octobre 1967 à Macon, domicilié à La Roche à Sologny 71960 ; Monsieur Damien LECLERC, né le 12 août 1973 à Dijon, domicilié à Neuilly à Cersot 71390 et Monsieur Jacques HUBERT, né le 29 novembre 1946 à Mordelles, domicilié au 1 rue de la Plage à Batz sur Mer 44 470.

AL894415649

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nailly du 19/10/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ATP

Siège social : ZA de la Fosse à la Vernière, 89100 Nailly

Objet social : Maçonnerie générale, d'entretien, de réparation et construction de bâtiments

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : M. Antonio ARANDA, demeurant 25 Rue du Tilleul - 89510 Veron et M.

Julien THIRION, demeurant 8 Rue des Crayolots - 89100 Nailly

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis - La Gérance.

AL894415650

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 23 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ALOHAA

Siège social : 8 rue Germain Bénard - 89000 Auxerre

Objet social : institut de beauté ; vente de bijoux ; vente de tous produits et accessoires ; prestations de services ; spa, espace détente, balnéothérapie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Charlotte MOUNIÉ LENOBLE, demeurant 2 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite - 89000 Auxerre, a été nommée gérante.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL894415653

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Vergigny (Yonne) du 19 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : POIDS LOURDS 89

Siège : 27 route de Vergigny - Bas Rebourseaux – 89600 Vergigny

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Achat, vente et location de véhicules industriels, de tous engins de travaux publics légers neufs et d'occasion, d'avions ; achat et vente de tous produits et accessoires en lien avec ces activités.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Claude Peeters, demeurant 7 rue de la Vallée - 89570 Neuvy Sautour

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'auxerre.

Pour avis, le Président.

AL894415654

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Chaumot le 15 octobre 2015, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : COGELEC

Objet social : Activité de conception , réalisation et installations d'équipement électriques se rapportant à l'activité de l'électricité industrielle

Siège social : 4, rue Jean-Pierre Frézard 89500 Chaumot

Capital social : 3 600 euros

Gérance : Monsieur Gilles Maury, demeurant 15, rue Villoison 91100 Corbeil Essonnes est nommé en qualité de gérant

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Greffe de SENS

AL894415655

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/10/2015, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MANU GUIDAGE

Siège Social 7 Chemin de la Haute Epine 89500 Villeneuve Sur Yonne

Objet : Activité de chauffeur voiture pilote

Durée : 99 ans

Capital : 1 000. Euros

Président : Emmanuel Herbin demeurant 7 Chemin de la haute Epine 89500 Villeneuve Sur Yonne

Admission aux Assemblées et Droit de Vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

Immatriculation au RCS de Sens

Pour avis, le représentant légal

AL894415658

En raison du Mercredi 11 novembre le bouclage des ANNONCES LEGALES est avancé au VENDREDI 6 NOVEMBRE à 17h00

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



MAINE-ET-LOIRE (49)

Paroles de jeunes

VEGETAL

Associée avec son père et son frère, Céline Leblanc s'occupe principalement des semences potagères sur l'exploitation. Sur 114 hectares, le Gaec produit des semences, des céréales et, depuis peu, des asperges.



J'aime

J'aime travailler dans les tunnels. Les semences potagères, ce sont mes productions. Je les gère de A à Z. L'avantage avec les tunnels, on maîtrise mieux le climat.

Je n'aime pas

Je n'aime pas remplir tous les papiers administratifs.
Je n'aime pas me sentir pas assez forte physiquement et être obligée de demander de l'aide à mon père ou à mon frère...

Son envie de s'installer a germé

Travailler pour soi, chercher toujours à s'améliorer et voir l'évolution de la plante. Toutes ces raisons ont poussé Céline Leblanc à s'installer à Saint-Mathurin-sur-Loire dans le végétal spécialisé. Associée avec son père et son frère depuis avril 2014, elle n'a pas toujours souhaité être son propre patron. *« Le monde de l'agriculture me plaisait mais je ne savais pas quoi faire exactement. »* Elle a donc passé un Bac STAE (Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement) puis un CCTAR (Certificat de capacité technique agricole et rurale). Une fois ses diplômes en poche, la jeune femme de 29 ans a travaillé en tant que saisonnière dans une exploitation de maraîchage, le Gaec Bouchet, sur la même commune que l'exploitation familiale. *« J'alternais entre l'entreprise maraîchère et celle de ma famille. »* Au Gaec Bouchet, la jeune agricultrice ne faisait que des tâches d'exécution : récolte, mise en place... *« A chaque fois, je ne voyais qu'un seul aspect de la production ».* Alors qu'au Gaec familial, *« je travaille autant en amont qu'en aval de la production »*. Une expérience qui lui a déclenché l'envie de s'installer.



Trois hectares d'asperges

Entre l'envie et l'installation, il s'est déroulé 4 ans. *« Le temps que je trouve des terres et que l'on prépare mon installation »*. Pour anticiper son arrivée, le Gaec des Montclerues a installé trois tunnels de semences potagères. Et à l'acquisition de 16 hectares supplémentaires, Céline Leblanc a rejoint l'exploitation. *« Ce sont des friches communales. Des terres basses qui prennent l'eau. Cette année, nous y avons cultivé du blé et du maïs semences. »* Le Gaec a encore augmenté ses surfaces de 6 hectares en fin d'année. L'installation a été réalisable grâce à une hausse des productions et aussi grâce à la mise en place d'une nouvelle culture : les asperges blanches. *« Nous en avons planté 3 hectares. »* Celles-ci ne pourront être récoltées que l'année prochaine. *« Et nous prévoyons d'en implanter un hectare supplémentaire, l'année prochaine. »* La nouvelle production demande un lourd investissement : 100 000 euros. *« C'est une culture pérenne. Une fois mise en place, l'asperge se récolte entre 8 et 9 ans. »* Les légumes seront livrés à la coopérative Fleuron d'Anjou. *« Elle nous a aidés financièrement à nous lancer. »*

Au-delà de l'installation de Céline, avec cette nouvelle production, le Gaec prépare aussi le départ des parents. L'un est associé, l'autre est salarié à 3/4 temps. Ils seront à la retraite d'ici 3 ans. *« Cela va demander une nouvelle organisation et l'embauche d'autres salariés saisonniers. »*

Entre la plantation ou l'arrachage des échalotes, la castration de maïs, le bouturage en pépinière..., l'emploi de saisonniers prend une place importante dans le métier de Céline.

Pourtant, *« c'est difficile de cadrer les saisonniers. »* En particulier, les jeunes pour les travaux d'été, remarque-t-elle. Suite à des problèmes d'insolence, la jeune femme et son frère ont suivi une formation sur le sujet. *« Depuis, nous avons opté pour un recrutement collectif et mis en place un règlement intérieur. »* La formule marche et les agriculteurs sont satisfaits : *« cette année, nous avons eu un bon recrutement. »*

H.R.

> *« Depuis que je me suis installée, je cherche sans cesse à m'améliorer. Être de plus en plus efficace dans mon travail. »*

Son exploitation

- **Un Gaec avec trois associés : Philippe, Jérôme et Céline Leblanc**
- **114 hectares : production de maïs semences, de millet, d'échalotes, d'asperges, blé, orge, sorgho, tournesol, dont 3 600 m² de tunnel pour les semences potagères et la pépinière**

85ème Foire internationale et gastronomique de Dijon

Le Chili, d'un extrême à l'autre

C'est le pays de tous les superlatifs, un pays de contrastes et de phantasmes qui attirent les voyageurs en quête d'aventure et d'insolite. Mais ce pays aux mille facettes est bien ancré dans la réalité d'une économie mondialisée. Exportateur de minerais autant que de denrées alimentaires, le Chili a su aussi se faire une place dans le milieu très fermé des grands pays viticoles. A découvrir du 30 octobre au 11 novembre, tout au long de cette nouvelle édition de la Foire internationale et gastronomique de Dijon.

Les seuls noms de Valparaiso et de Santiago sonnent déjà comme une invitation au voyage et à l'aventure... Et ils ont été nombreux les aventuriers européens de toutes nationalités à « hisser haut » les voiles pour partir vers ces destinations mythiques, pour des ruées vers l'or où il y eut comme toujours fort peu d'élus.

Entre océan Pacifique et hauts sommets, une terre de contrastes

Le Chili, en dépit des soubresauts et des drames de son histoire, conserve l'aura des destinations lointaines. Pays du bout du monde, cette étroite bande de terre adossée à l'infranchissable cordillère des Andes s'étire sur 4 300 km le long du Pacifique. Du Nord au Sud ce sont des paysages à couper le souffle, des climats d'une grande diversité et une succession de mondes sauvages dont la faune et la flore, d'une incroyable richesse laissent les voyageurs sans voix.

C'est le pays des grands espaces : du désert d'Acatama au nord, le plus aride du monde, à la Patagonie à l'extrême sud, en passant par les forêts et les vignobles de la région centrale et l'île de Paques, statufiée au milieu de l'océan Pacifique avec ses majestueux et toujours mystérieux Moaï.
Le Chili cultive les superlatifs : l'extrême pureté de son ciel attire tous les astronomes et en fait un lieu d'observation de l'espace exceptionnel ; les plus hauts volcans du monde, dont certains culminent à plus de 6000 mètres, ont façonné ce pays. En Patagonie ils reflètent leur majesté dans les eaux des grands lacs. C'est un pays de tradition minière, grand producteur et exportateur de cuivre, qui regorge aussi de pierres lapis lazuli, dont il est le second exportateur mondial.

Vinidivio : un nouveau challenge pour les vins chiliens

L'agriculture chilienne exporte des myrtilles, des raisins, des prunes, des pruneaux, des pommes séchées, des truites, des saumons du Pacifique... et des vins reconnus sur le plan international. Car ce que l'on sait moins, c'est que la Cordillère des Andes abrite sur ses contreforts, au centre du pays, des vallées viticoles qu'elle a su préserver du phylloxéras. Le Chili produit d'excellents vins, exportés dans le monde entier, mais peu connus en France. La Foire gastronomique de Dijon, à laquelle 22 domaines chiliens participent, va permettre d'en faire la découverte. Le Chili espère se situer en bonne place lors des trophées Vinidivio qui voient 51 vins en compétition.
Partenaire privilégiée du Chili, la France se hisse à la seconde place de ses fournisseurs européens (derrière l'Allemagne) et contribue à l'aider à développer son formidable potentiel en matière de production d'énergies renouvelables.

AMK


Photo: Tursismo chile

Des volcans, des lacs, l'océan Pacifique... une nature extrême a façonné ce pays aux paysages époustouflants


Photo: Tursismo chile

Les terres du bout du monde comme la Patagonie chilienne (ici Torres del paine) sont devenues des destinations à la mode;


Photo: Tursismo chile

L'architecture du pays est fortement marquée par la culture espagnole, depuis que les conquistadors ont investi ce pays au 16ème siècle.


Photo: Tursismo chile

Objet de toutes les fascinations, le désert d'Atacama, aux mille visages... Ici la valle de la luna à San Pedro de Atacama

Un vignoble historique en plein boom

Le vignoble chilien c'est plus de 460 ans d'histoire. Au 16ème siècle, les conquistadors espagnols ont introduit au Chili les premiers ceps de vigne, destinés à la production de vin de messe. Au 19ème siècle, les voyages transatlantiques facilitèrent les échanges internationaux. De riches chiliens ayant voyagé en Europe rapportèrent dans leurs bagages un certain style de vie, une ouverture culturelle et des cépages nouveaux, français pour l'essentiel. Les viticulteurs tirèrent vite le meilleur parti de la nature du sol, de l'altitude et du climat sec des vallées. On planta le cabernet sauvignon, le merlot, le malbec, le carménère, le sauvignon blanc ou le sémillon. Grâce à la barrière des Andes, le phylloxéras épargna le Chili et de nombreux œnologues, en provenance des vignobles européens dévastés firent souche au Chili et contribuèrent au développement de la viticulture.


Photo: Tursismo chile

Entre mer et montagnes, les vallées viticoles bénéficient d'un climat d'exception propice à la culture de la vigne et très bénéfique sur le plan sanitaire.

Le Chili bénéficie d'un climat méditerranéen tempéré, les pluies étant concentrées sur les mois d'hiver avant une longue période de sécheresse qui s'étire du printemps vers la fin de l'été. Des amplitudes thermiques journalières de plus de 30°, un ensoleillement important et une bonne humidité relative, assurent des conditions de croissance et de maturation très favorable, favorisent la santé des plants et produisent une diversité d'arômes des plus intéressante. En raison de la saison sèche d'été, des conditions pédo-climatiques et encore un fois de l'influence positive des Andes et de l'océan Pacifique, les vins chiliens se classent parmi les plus écologiques et les plus biologiques du monde. La production viticole chilienne a pleinement profité du boom mondial du vin des années 1990, ces vins du bout du monde étant autant appréciés pour leur qualité que pour leurs prix abordables.